This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EXCHANGE

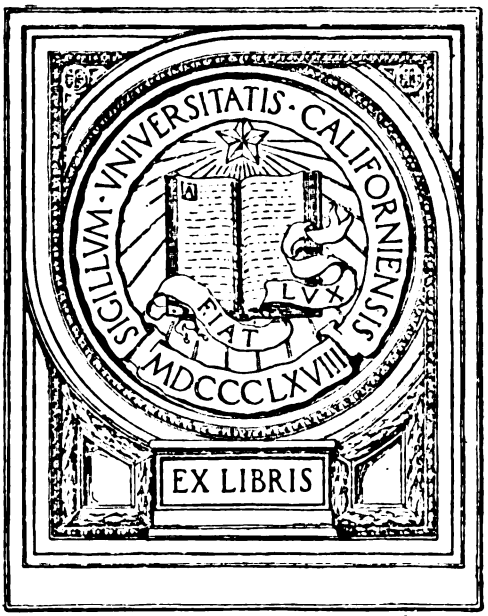

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1923-1924

CLXXIVe ANNÉE

6e SÉRIE — TOME XXI

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY - PARIS - STRASBOURG

1924

Siège de l'Académie : 43, rue Stanislas, Nancy

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

ANNÉE 1923-1924

CLXXIVe ANNÉE

6e SÉRIE — TOME XXI

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY-PARIS-STRASBOURG

1924

Digitized by Google

Digitized by Google

Extrait du nouveau règlement voté par l'Académie le 28 mai 1915.

Article 28

Il y a chaque année deux séances publiques.

L'une a lieu dans le courant du mois de mai; l'autre en novembre ou décembre.

Elles ne doivent pas durer plus de deux heures.

L'heure de la séance est fixée par le président, qui nomme deux commissaires pour en faire les honneurs.

L'ordre de la séance publique de mai est réglé ainsi qu'il suit :

1° Compte rendu annuel;

2° Discours des récipiendaires dans l'ordre de leur réception et réponse du président;

3° Lectures dont la Société a fait choix pour cette séance;

4° Proclamation du bureau nouvellement élu.

L'ordre de la séance de novembre ou décembre est réglé ainsi qu'il suit :

1° Lecture des rapports sur les prix accordés par l'Académie ou par les Sociétés qui se sont placées sous son patronage;

2° Indication des sujets mis au concours;

3° Distribution des prix.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 22 MAI 1924

LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

HENRI BAZIN

(1829-1917)

Par M. Henri VOGT

MEMBRE TITULAIRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

La modestie qui est, sinon la vertu réelle, du moins l'attitude traditionnelle de tout récipiendaire, répond trop bien à mon propre sentiment pour qu'elle se traduise de ma part en banales formules, et c'est en toute sincérité que je reporte sur mes fonctions et sur l'Institut auquel j'ai voué mon existence, l'honneur que vous faites à ma personne en m'accueillant parmi vous.

Si les titres que j'ai pu présenter ne sont pas certes

Digitized by Google

de ceux qui s'imposent, du moins l'enseignement que j'ai le très grand avantage de diriger mérite à bon droit votre intérêt et votre sympathie; il est de ceux qui, en nous faisant pénétrer plus avant dans les secrets de la nature, en assurant la maîtrise de ses forces les plus cachées, multiplie les ressources et la puissance même de notre industrie, en même temps qu'il porte ses applications bienfaisantes jusque dans les plus humbles logis.

Peut-être attendez-vous de moi que de cet enseignement je vous fasse un tableau plein de vie et de couleur, que je développe à vos yeux son organisation, sa méthode, et le rôle qu'il est appelé à jouer, aussi bien dans le domaine des investigations scientifiques que dans celui des applications pratiques. Que ne puis-je à la vérité, en me conformant à l'obligation que vous imposez à vos nouveaux élus, enrichir vos Mémoires de quelque étude de vaste envergure! Mais je crois plus sage de réduire mon entreprise à la mesure de mes forces, ou du moins à l'importance limitée de mes loisirs. Je me contenterai donc de vous introduire dans une des parties les moins connues, mais non les moins riches, du domaine scientifique qui fait l'objet de mes études et de mon enseignement, en vous parlant de la vie et des travaux d'Henry-Emile Bazin qui, né en notre ville le 20 octobre 1829, et mort près de Dijon le 7 février 1917, fut de son vivant l'un des maîtres de la Science hydraulique, en même temps qu'inspecteur général des Ponts et Chaussées et membre de l'Académie des Sciences.

Digitized by Google

I

Depuis tantôt deux ans, une plaque commémorative apposée sur la maison qui porte actuellement le n° 6 de la rue Montesquieu rappelle au passant que c'est là qu'est né « Henry-Émile Bazin, célèbre ingénieur hydraulicien ». A vrai dire, cette célébrité n'est pas de celles qui s'imposent à ce qu'on est convenu d'appeler le grand public; par sa nature même, elle ne dépasse pas les limites du cercle restreint des spécialistes, savants ou praticiens, qui se livrent à l'étude du mouvement des eaux, et à la construction des ouvrages qui en régularisent le cours ou en utilisent l'énergie. Tel est en effet l'objet de la science hydraulique.

Beaucoup l'ignorent ou n'en ont qu'une bien vague idée. Aussi ne m'a-t-il pas semblé inutile, en raison même de mes propres occupations, de mettre en lumière la célébrité qu'à bon droit on a voulu ainsi consacrer.

Bien que né à Nancy, Bazin n'était pas de souche Lorraine; par son père né à Chaumont, il tenait de la Champagne et par sa mère à l'Alsace.

Il fit toutes ses études au Collège Royal, aujourd'hui Lycée de Nancy, où son père enseigna pendant trente ans. Ce fut un de ces élèves brillants dont les succès marquent dans les fastes d'un établissement; il excellait dans toutes les branches et, en même temps qu'il s'entraînait aux premières études scientifiques, il recevait cette forte culture

Digitized by Google

littéraire qui marque l'esprit d'une empreinte indélébile, et qui restera toujours le vrai, l'unique moyen, d'assurer la formation de l'élite intellectuelle.

Qu'il me soit permis de rappeler en passant la mémoire de deux professeurs qui se trouvèrent appelés à enseigner les mathématiques et la physique au jeune Bazin : M. Percin et surtout M. Hanriot, maîtres excellents tous deux, dont l'expérience et les leçons ne laissèrent pas sans doute de contribuer aux succès qui devaient marquer la féconde carrière de leur digne élève. Bien qu'il eût pris sa retraite en 1872, plusieurs d'entre nous ont encore connu M. Hanriot, robuste vieillard qui vécut presque centenaire et ne s'éteignit qu'en 1911.

Au début de l'année scolaire 1845-46, Bazin entrait en philosophie. A la fin du premier semestre il avait, comme d'habitude, le premier prix d'excellence, mais aussitôt après, il entrait en mathématiques spéciales et, dès la fin de l'année, il affrontait les épreuves du concours de l'École polytechnique, où il était reçu le trente-quatrième sur cent trente admis; il n'avait pas alors dix-huit ans

Il maintint aisément son rang et put ainsi, lors de sa sortie en 1848, entrer à l'École des Ponts et Chaussées. Il ne s'y montra ni moins consciencieux, ni moins travailleur qu'auparavant; pourtant cette fois son travail ne le mit pas en évidence et son rang de classement à la sortie ne faisait pas prévoir qu'il devait un jour s'illustrer dans la voie où il allait entrer.

C'est qu'une timidité extrême l'empêchait déjà

Digitized by Google

et l'empêchera toujours de faire valoir son mérite personnel. De là un laconisme qui déplaisait souvent aux maîtres chargés de l'examiner. Et cette réserve excessive était augmentée de l'infériorité physique qui venait d'une vue fort défectueuse; il avait un œil myope et l'autre hypermétrope, et c'est sans doute à ce défaut qu'il faut attribuer son peu de talent comme dessinateur.

Son esprit, semble-t-il, était alors tourné vers les mathématiques plutôt que vers les expériences scientifiques. C'est du moins à cette époque de sa vie que se rapportent plusieurs travaux de science pure sur les déterminants et les formes quadratiques, que publia le *Journal de Liouville*. Au surplus son goût pour les mathématiques pures ne devait jamais l'abandonner, et plus tard on le vit, malgré ses occupations, revenir vers ses premières études et ne pas dédaigner de traduire avec autant d'élégance que de précision le traité d'algèbre de Salmon.

Nommé ingénieur de 3e classe en 1851, Bazin ne fit que passer à ses premiers postes : Saint-Flour, Aurillac, Tonnerre, et dès le 11 mars 1854, il fut envoyé à Dijon comme ingénieur attaché au service du canal de Bourgogne. C'est à Dijon qu'il devait passer la plus grande partie de sa carrière et acquérir en quelque sorte droit de cité. C'est là qu'il fut initié par Darcy à ces travaux d'hydraulique auxquels il devait consacrer sa vie.

En ce jeune ingénieur de vingt-sept ans que les hasards de la carrière administrative lui donnaient

Digitized by Google

comme collaborateur, Darcy ne tarda pas à discerner le disciple d'élite, capable de le comprendre et de le continuer. Le disciple devait d'ailleurs bientôt égaler et surpasser le maître.

Il m'appartiendra, Messieurs, de vous redire plus loin les mémorables expériences et les patientes recherches qu'entreprit alors Bazin, guidé sans doute par Darcy, qui jusqu'à sa mort, survenue en 1858, s'intéressa à ses initiatives et l'aida de ses conseils; mais d'un autre côté, et pendant plusieurs années, il se trouva en butte aux tracasseries d'un de ses chefs auquel, en raison de sa timidité, il n'avait d'autre arme à opposer qu'une inlassable patience.

Pourtant Bazin avait de son devoir une conscience trop profonde pour que ses travaux personnels lui fissent négliger ses fonctions. A la vérité, il se consacra aux entreprises de son service non moins qu'à ses expériences magnifiques. C'est à lui qu'on doit l'aménagement du canal de Bourgogne, l'agrandissement du réservoir de Panthier et la construction du réservoir de Pont, près de Semur, la transformation des écluses, l'établissement du touage à vapeur dans le souterrain de Pouilly, etc... Il ne négligea pas davantage les questions d'hygiène; ici encore nous le voyons continuer et perfectionner l'œuvre de Darcy en augmentant, par la captation de nouvelles sources, l'alimentation de la ville de Dijon en eau potable. Enfin il s'intéressa à la création d'un service météorologique dans le département de la Côte-d'Or.

C'est au milieu de ces multiples et fécondes

Digitized by Google

entreprises que sa carrière suivit un développement normal, dans cette même région dont il avait fait sa petite patrie. Nommé ingénieur de 1re classe en 1867, ingénieur en chef en 1875, il ne quitta Dijon et le canal de Bourgogne que vers la fin de 1886, appelé à Paris comme inspecteur général et membre du Conseil général des Ponts et Chaussées. Pendant huit années, il prit une part active aux travaux de ce Conseil; il y présenta plusieurs rapports substantiels qui furent très appréciés. Mais le séjour bruyant de la capitale convenait mal à son caractère ami du calme et du recueillement; c'est à Dijon qu'il s'empressa de revenir se fixer sitôt qu'en 1894 il fut admis à la retraite.

Vous parlerai-je, Messieurs, des honneurs qui, s'ils ne furent certes pas la grande préoccupation d'un homme aussi modeste que Bazin, lui advinrent comme la récompense bien méritée, et parfois tardive, des services éminents qu'il rendit à la science et à son pays?

Plusieurs fois lauréat de l'Académie des Sciences, il en fut nommé membre correspondant en 1900, et lorsqu'en 1913 fut créée une division de six membres non résidents, il devint d'emblée membre titulaire. Il était depuis 1889 membre de l'Institut des Sciences, Lettres et Arts de Venise, depuis 1890 membre associé de l'Académie Royale des Lincei (section de mécanique). Enfin chevalier de la Légion d'honneur depuis 1867, il avait été promu officier lors de sa retraite en 1894.

C'est dans sa propriété de Chenove, aux portes de

Digitized by Google

Dijon, que Bazin passa les dernières années de sa vie. Veuf en premières noces de la fille d'un distingué professeur de la Faculté de Droit, M. Serrigny, c'est encore avec une Dijonnaise, Mlle Gacon, fille d'un officier de Génie, qu'il avait contracté une seconde union.

Bazin était homme de fortes convictions religieuses; sa foi lui permit d'élever une belle famille et de supporter avec courage et résignation les vicissitudes de la vie. Elles ne lui furent pas épargnées. Ce furent d'abord les deuils répétés qui frappèrent son foyer: pour la seconde fois il eut le malheur de devenir veuf en 1906, puis vint la guerre qui fit dans sa descendance des vides cruels.

De ses deux unions Bazin avait eu quatre enfants: deux fils et deux filles. Pour le chrétien convaincu qu'il était ce fut une joie, non moins qu'un sacrifice, de voir l'une de ses filles se consacrer aux pauvres sous l'habit religieux. Ses trois autres enfants se marièrent et lui donnèrent de nombreux petits-enfants; mais, comme tant d'autres, ces familles furent douloureusement éprouvées par la guerre.

Avec l'âge, les infirmités étaient venues. La plus cruelle de toutes fut pour ce grand travailleur la perte presque complète de la vue, qui ne lui permit plus de lire sans une fatigue extrême; réduit à une inaction qui lui pesait lourdement, il songeait encore aux travaux qui auraient pu compléter son œuvre et qu'il ne lui était pas permis de poursuivre davantage. L'affection de ses enfants adoucit, il est vrai, pour lui l'inévitable tristesse des dernières

Digitized by Google

années, et c'est au milieu d'eux qu'il s'éteignit paisiblement le 7 février 1917 dans sa quatre-vingt-huitième année, laissant le souvenir d'un homme de bien, d'un fonctionnaire dévoué au bien public, d'un savant aussi modeste qu'éminent dont l'œuvre remarquable, ainsi que le proclament les témoignages reçus depuis lors, a porté la renommée jusqu'aux plus lointaines régions.

Tel fut l'homme, Messieurs, et telle fut sa carrière. De son œuvre et de la science qu'elle eut pour objet, il convient maintenant que je vous donne un rapide aperçu.

II

Longtemps l'homme ne connut d'autre instrument de travail que l'outil à la main. Le jour où il s'avisa de développer en proportion de ses besoins croissants, la puissance de ses moyens de production, ce fut tout naturellement la force des cours d'eau qu'il entreprit de s'assurer et de domestiquer. De toutes les forces de la nature n'est-elle pas en effet la plus apparente et la plus répandue? L'humble source qui sort des flancs d'un coteau ou de la base d'un glacier, le paisible ruisseau qui serpente dans les prairies ou sous les feuillées de la forêt, le torrent qui de cascade en cascade précipite ses eaux mugissantes, ont alors sollicité l'initiative des hommes dont ils charmaient déjà l'esprit. Les poètes les ont chantés, leur imagination les a peuplés de nymphes gracieuses ou de génies redoutables, tan-

Digitized by Google

dis que le commun des hommes, voués à la servitude du labeur journalier, les mettaient à leur service, soit que, par d'ingénieuses saignées ou de multiples canaux, ils répandissent leurs eaux fécondantes au milieu des terres jusqu'alors infertiles, soit qu'ils entreprissent de s'approprier leur puissance au moyen de ces roues à palettes qu'on voit encore tourner dans nos scieries ou dans les derniers de nos vieux moulins, soit enfin qu'ils les captassent pour l'alimentation de leurs cités, en élevant ces aqueducs dont les ruines majestueuses conservent en maintes campagnes le mélancolique souvenir des civilisations évanouies.

Au début du XIX^e siècle, la force de l'eau courante était toujours la seule dont disposait l'industrie; encore, en raison de l'insuffisance de ses installations, ne pouvait-elle en employer qu'une faible partie. On ne connaissait alors, et depuis des siècles, que la seule roue verticale, qui ne peut s'adapter qu'à des chutes de très faibles hauteurs, et on n'avait pas encore osé affronter le choc des fortes chutes de la montagne ni la poussée des cours d'eau qui déroulent dans la plaine leur nappe imposante.

Un instant on put croire que la puissance de la force hydraulique allait disparaître, ou du moins s'effacer à l'arrière-plan devant la puissance nouvelle qui révolutionnait l'industrie avec l'emploi de la houille et la transformation de son énergie réalisée par la machine à vapeur. Mais au même moment la turbine, rendue pratique par Fourneyron, vint élargir presque à l'infini le domaine où l'emploi

Digitized by Google

de la force hydraulique était jusqu'alors étroitement cantonné. Rapidement la turbine se substitua aux antiques roues de bois, et peu après, les progrès accomplis dans la construction des barrages et des conduites permettaient d'utiliser des chutes de plus en plus élevées; l'industrie envahissait nos montagnes, elle escaladait les Alpes, les Pyrénées, elle s'insinuait dans les vallées les plus reculées et y portait une prospérité jusqu'alors insoupçonnée. Le règne de la houille blanche marquait ainsi son avènement.

Depuis qu'a été résolu le problème du transport de l'énergie électrique, ce règne se répand de jour en jour plus puissant et plus bienfaisant; de jour en jour s'étend le réseau des fils qui portent de plus en plus loin, et jusqu'aux moindres bourgades, la force et la lumière, multipliant ainsi les sources de travail et les moyens de confort, en attendant que se réalise, dans la plénitude du programme établi ou étudié, l'électrification déjà commencée de nombreuses lignes de chemin de fer.

Mais si puissante que soit l'énergie que recèle la houille blanche, cette puissance a ses limites. Il est, Messieurs, une autre source d'énergie dont la puissance dépasse ce que notre imagination peut concevoir, c'est celle que possèdent les eaux de la mer, par suite de leur masse énorme et de leur mouvement incessant. Et c'est de ce côté que se tournent aujourd'hui les audacieuses initiatives de nos ingénieurs, excités bien plus qu'intimidés par le nombre et la grandeur des difficultés à vaincre.

Digitized by Google

Après la force des torrents, il faut à l'homme celle des flots de l'océan, après la houille blanche il lui faut la houille bleue. Oh, sans doute il ne s'agit pas de dompter les vagues de la mer! Du moins le flux et le reflux produits par la marée sont-ils susceptibles d'être utilisés là où des estuaires profonds se prêtent à l'établissement de réservoirs; vous savez qu'en ce moment même se poursuivent en plusieurs endroits, et surtout en Bretagne, des études et des essais dont le résultat est le secret de demain.

J'allais oublier la modeste houille verte, celle qui pourtant nous touche de plus près, nous autres Lorrains, puisque c'est à vrai dire la seule source de force hydraulique dont dispose notre région; on désigne ainsi, nul ne l'ignore aujourd'hui, l'énergie que peuvent fournir les cours d'eau de la plaine.

Sous ses divers aspects, houille blanche, houille bleue, houille verte, l'eau domptée et asservie par le génie de l'homme devient une source d'énergie que renouvelle incessamment la vie même de la nature. Le soleil fait évaporer les eaux de la mer, et les nuages ainsi produits, poussés par le vent sur les continents et jusqu'aux crêtes des montagnes, retombent en pluie ou en neige, entretiennent les glaciers et les sources, alimentent les ruisseaux et les fleuves; leurs eaux se réunissent, retournent au grand réceptacle de l'Océan, où aussitôt l'évaporation les reprendra pour continuer le cycle indéfini de leur transformation.

Mais pour capter la puissance de l'eau, pour

Digitized by Google

utiliser les différences de niveau et au besoin pour les créer, pour assurer la régularité du débit, il est nécessaire d'aménager les lieux, d'établir des barrages, des canaux, des conduites. De pareils travaux, on retrouve encore bien des vestiges, datant des temps antiques; ils ne diffèrent en rien de ceux qui étaient pratiqués il y a un siècle encore. C'est que ces travaux dépendent de règles qui avaient été dès longtemps reconnues et pratiquées, mais bien entendu avec le plus complet empirisme; il appartenait à nos savants de mettre ces règles en évidence par l'expérimentation méthodique et par le calcul, et d'assurer ainsi à ces entreprises un développement et une puissance que les procédés traditionnels jusque-là employés ne permettaient même pas de soupçonner.

C'est, Messieurs, une gloire pour la France d'avoir donné le jour à une pléiade d'ingénieurs hydrographes qui ont ouvert un champ d'une fécondité pour ainsi dire illimitée aux initiatives de l'industrie et aux progrès de la civilisation.

Les premiers, Dubuat et Chezy, au cours du XVIII^e^ siècle, se mirent à étudier le mouvement de l'eau dans les canaux naturels et artificiels, dans les fleuves et les rivières. Les résultats qu'ils obtinrent furent peu après repris, rectifiés et complétés par de Prony, un savant hors ligne qui, sur la science naissante de l'hydraulique, comme sur tous les domaines de la mécanique expérimentale, porta la maitrise de son esprit créateur. Puis vint Darcy auquel l'hydraulique est non moins redevable;

Digitized by Google

ses travaux sur l'écoulement de l'eau dans les tuyaux sont et resteront classiques. C'est, vous ai-je dit, Darcy qui, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de Dijon, fut l'inspirateur et le maître d'Henry Bazin.

Avant de m'arrêter à ce dernier, je vous citerai entre autres savants mathématiciens, Boussinesq qui, après Bazin, a contribué pour la plus large part au développement de la science hydraulique; il a repris par d'autres voies les mêmes problèmes, sans arriver d'ailleurs à des résultats sensiblement différents. On peut dire qu'aujourd'hui, grâce surtout aux travaux de Bazin, grâce à la sûreté de ses méthodes et à son expérimentation, la science hydraulique est définitivement constituée.

Combien frappants dans leur absolue concordance sont les résultats obtenus chacun de leur côté par Bazin et par Boussinesq employant, l'un la méthode expérimentale et inductive, l'autre la méthode dogmatique et déductive, en sorte qu'une fois de plus apparaît cette vérité que la théorie et l'expérience se prêtent un mutuel appui et sont également indispensables pour assurer les progrès de la science; toutefois, il faut le reconnaître, c'est aux résultats préalablement obtenus par Bazin grâce à la méthode expérimentale que Boussinesq dut de pouvoir employer avec succès les procédés de la méthode déductive, qui jusqu'alors s'étaient montrés insuffisants.

Digitized by Google

III

Avant de définir l'œuvre de Bazin, laissez-moi, Messieurs, insister sur cette question de méthode qui en fait l'originalité et la fécondité.

Avant Bazin, d'autres savants, vous ai-je dit, avaient abordé les problèmes de l'hydraulique, mais en partant d'hypothèses simples, auxquelles ils appliquaient l'impeccable logique des calculs; ils n'avaient pas tardé à s'apercevoir que c'est par exception seulement que des conclusions trop imprégnées de théories se trouvent confirmées par la nature. La belle régularité que ces savants avaient trop hâtivement prêtée aux phénomènes naturels n'était qu'une fiction, un artifice utile sans doute pour démêler l'écheveau si complexe des lois qui les régissent, mais au demeurant une simple supposition que démentait la réalité des faits.

La régularité est dans les lois qui gouvernent la nature; elle n'est pas dans les phénomènes qui les manifestent; les artistes observent du premier coup d'œil que la ligne droite n'existe nulle part dans la nature, et c'est à la même conclusion que l'expérience mène les savants.

C'est notamment le cas pour la science hydraulique; contrairement aux apparences, chaque molécule d'eau qui se meut dans un canal ou dans un tuyau ne suit pas la ligne droite, elle s'écarte du chemin que lui avait imposé le mathématicien,

Digitized by Google

elle choque les molécules voisines, elle rebondit sur elles, tendant à provoquer le désordre le plus complet. Bientôt apparaissent des tourbillons qui, en se propageant, produisent ce que les hydrauliciens appellent le mouvement turbulent de l'eau.

De ce mouvement tumultueux les lois, même dans leur expression la plus approximative, échappèrent longtemps à l'esprit des mathématiciens. De Saint-Venant, vers 1850, parlait encore de la décevante énigme de l'hydraulique, et s'avouait impuissant à en pénétrer le secret; d'autres savants avaient attribué l'irrégularité de ces phénomènes à une certaine propriété inhérente aux liquides, à la viscosité, sans arriver d'ailleurs à expliquer par là l'indéniable influence qu'exercent sur eux les dimensions du canal ou du tuyau où se fait l'écoulement. Reconnaissant l'insuffisance des méthodes basées sur le seul calcul, Bresse exprimait le désir que l'expérience vînt jeter un peu de clarté sur une question que la théorie laissait toujours aussi obscure.

C'est la gloire de Bazin d'avoir fait de ce désir une réalité et d'avoir compris qu'avant d'édifier des théories il importait d'effectuer des mesures expérimentales qui pussent fournir des données numériques d'une indiscutable sûreté. Il s'appliqua tout d'abord à perfectionner les instruments de mesure, puis, en véritable expérimentateur de génie, il sut entre les multiples causes qui influent sur les phénomènes hydrauliques discerner celles qui, prises isolément, sont de nature à faire le mieux ressortir la portée des résultats obtenus, et ces causes, il sut

Digitized by Google

les faire varier et les faire agir séparément. Ce n'est qu'après avoir pris soin de confronter les divers nombres auxquels il était ainsi parvenu et après avoir mûri dans son esprit les lois qui s'en dégagent qu'il se décida à publier les résultats de ses laborieuses recherches.

Quels étaient ces résultats et sur quels objets avaient porté ces recherches? Bazin s'était avant tout appliqué à l'étude des deux questions fondamentales auxquelles son nom reste attaché, la mesure des vitesses des différentes veines liquides dans un canal ou un tuyau et la mesure du débit des cours d'eau. Questions fondamentales, dis-je, car c'est d'elles que dépend le succès des études nécessaires aux installations hydrauliques et à l'utilisation de l'énergie des cours d'eau.

C'est par centaines que Bazin renouvela pendant cinq années, de 1855 à 1860, ses expériences sur les variations de vitesse de l'eau s'écoulant dans un canal. Il les effectua pour la plupart sur une rigole latérale au canal de Bourgogne aux environs de Dijon. Quand il eut ainsi accumulé des résultats qui à bon droit lui parurent décisifs, il les résuma dans un mémoire auquel l'Académie des Sciences fit en 1865 les honneurs de l'insertion dans son *Recueil des Mémoires des Savants étrangers*. Comme conclusion, il en tira des lois qui sont aujourd'hui universellement reconnues et qui servent de base à tous les travaux de l'art hydraulique. Après avoir mis en évidence l'influence jusqu'alors mal comprise qu'exerce sur la vitesse des eaux la forme et la nature

Digitized by Google

des parois du canal ou du tuyau où elles s'écoulent, Bazin distingua les rivières et les canaux suivant la nature de leurs parois, et les classa en quatre catégories pour chacune desquelles il établit une formule permettant de calculer la vitesse moyenne de l'écoulement. Ces fructueuses recherches furent complétées par d'ingénieuses remarques sur la naissance des tourbillons et sur l'influence qu'ils ont sur la répartition des vitesses dans les différentes zones liquides.

A l'étude de la mesure des débits, question non moins importante que la précédente, Bazin apporta, avec les mêmes qualités de conscience et de sagacité, peut-être plus de persévérance encore et ténacité. Ses expériences sur les déversoirs ne durèrent pas moins de onze années, de 1887 à 1898, et elles se comptent par milliers. Pour les effectuer, il imagina des barrages de formes diverses, sur la crête desquels il fit passer la totalité de l'eau dont il voulait mesurer le débit. Il put ainsi faire de nombreuses et curieuses remarques sur la forme de la nappe liquide déversante. Comme les premières, ces expériences se traduisirent en un classement et en une série de formules relatives aux diverses catégories de barrages dans lesquelles se trouvent compris tous les cas usuels.

Les travaux de Bazin sur l'écoulement en déversoir furent à leur tour réunis en un magistral travail qui parut en 1898 et qui, depuis lors, sert communément de guide à toutes les opérations de mesure hydraulique.

Digitized by Google

Il convient d'ajouter que, comme tout ce qu'a écrit Bazin, ces deux mémoires sont des modèles du genre, non seulement par l'abondance et la précision des détails, par la rigueur des déductions, mais encore par la clarté d'un style qui dénote la probité scientifique de l'auteur et impose ses conclusions.

Telle est, Messieurs, l'œuvre fondamentale de Bazin, mais ce n'est pas la seule; il s'en faut qu'à ces questions se soit limité le champ de ses initiatives et de ses investigations; c'est la science hydraulique tout entière qui l'attirait jusque dans ses moindres détails, et il n'est pas de recoin de son vaste domaine qu'il n'eût exploré avec ce vif sentiment des choses et cette inlassable persévérance qui faisaient de lui un expérimentateur de premier ordre. Entre bien d'autres travaux (1) je vous citerai encore ses études sur la propagation le long des cours d'eau des ondes et des remous, sur les ressauts qui se forment sur les cours d'eau lorsqu'intervient dans l'écoulement un changement de régime, enfin sur les mouvements provoqués dans les fleuves par les marées.

---

(1) C'est Bazin qui a fixé nos idées sur l'écoulement par les orifices grâce à de nombreux mesurages effectués par des tubes de Pitot-Darcy extrêmement fins; il a étudié aussi les pressions régnant dans le plan de l'orifice et la répartition des vitesses dans la veine. Enfin il a rectifié et complété les anciennes observations de Darcy sur les tuyaux et étudié la répartition des vitesses dans une section transversale, établissant ainsi l'analogie presque absolue entre l'écoulement dans un canal semi-circulaire coulant à pleins bords avec surface libre et l'écoulement sous pression dans une conduite circulaire de même diamètre.

Digitized by Google

Mais quel que soit l'intérêt de ces belles initiatives scientifiques, quelle que soit l'influence quelles aient exercée et les services qu'elles rendent toujours aux ingénieurs et aux savants, je craindrais, Messieurs, de lasser votre bienveillance, si, non content de les énoncer, j'entreprenais de vous les exposer en détail. C'est là je crois, matière à cours et conférences s'adressant à des auditeurs pliés aux exigences d'un enseignement spécialisé, ce n'est pas le sujet d'un discours académique. Si largement ouverts que vous soyez aux spéculations de l'esprit, je me doute bien que de telles questions avec tous les chiffres et calculs qu'elles comportent auraient sur vous quelque vertu soporifique, et je risquerais de vous transporter tout doucement au Château de la *Belle au bois dormant.*

Quelles ne seraient pas d'ailleurs les surprises de notre réveil si nous nous réveillions dans cent ans? Quelles merveilles ne nous révèleraient pas alors d'un coup de sa baguette la fée Électricité, servie par toute la série d'audacieux chercheurs et de grands savants dignes émules de Bazin et de tant d'autres, que nous réservent, je me plais à le croire, les générations à venir.

Loin de moi pourtant la folle pensée qui me porterait à vouloir pénétrer les secrets de demain; après vous avoir évité autant que possible l'ennui de questions par elles-même assez arides, je me garderai de vouloir égarer votre imagination en des conceptions téméraires qui ne peuvent avoir d'intérêt et de charme que sous la plume fantaisiste

Digitized by Google

d'un Jules Verne ou d'un Wells. Je m'arrêterai donc et j'arriverai, sans plus tarder, à la conclusion que vous avez déjà pressentie.

Grâce à ses qualités de savant et d'expérimentateur hors ligne, Bazin a ouvert à la science hydraulique des voies nouvelles et il lui a élevé un monument impérissable qui, dans ses grandes lignes comme dans ses détails, est encore et restera peut-être l'expression dernière de nos connaissances sur les lois qui gouvernent l'écoulement de l'eau dans les canaux et les rivières. Non seulement il a mis ces lois en évidence, mais il les a traduites en des formules pratiques, dépouillées de tout appareil compliqué, et directement utilisables par les ingénieurs et les praticiens. Son œuvre est venue à son heure, à un moment où les questions hydrauliques étaient à l'ordre du jour dans le monde entier. Aussi est-ce du monde entier qu'avec de pieux témoignages rendus à sa mémoire ont afflué les souscriptions dont le produit permit l'érection du monument qui, depuis deux ans, perpétue dans la ville de Dijon le souvenir de la laborieuse et féconde carrière de son illustre enfant d'adoption.

Sans doute Dijon l'a pris de bonne heure à Nancy et l'a conservé. Mais nous ne devons en être ni moins fiers de sa naissance en nos murs, ni moins fidèles à sa mémoire. Aussi est-ce pour notre Université un honneur et pour notre Institut électrotechnique un devoir, d'être à même, grâce à l'installation et aux travaux de ses laboratoires, de suivre les traces du grand savant dont la gloire rejaillit sur notre cité.

Digitized by Google

Sans doute aussi, l'Académie des Sciences ouvrit ses rangs à Bazin, trop tardivement à mon sens, mais je me prends à regretter que de bonne heure ses relations avec sa ville natale fussent devenues trop rares pour qu'il ait pu penser à être des vôtres et que votre Compagnie ne l'ait pas compté au moins parmi ses membres correspondants.

Par la richesse de son passé scientifique, elle eût été digne de lui, de même que par la richesse de son œuvre, il eût été digne d'elle; en vous l'attestant, Messieurs, c'est je crois, le plus bel éloge que je puisse faire de son caractère et de sa vie, c'est aussi le plus grand hommage que je puisse vous rendre à vous-mêmes.

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. Georges HOTTENGER

AU RÉCIPIENDAIRE

M. Henri VOGT

MESSIEURS,

Il y a trois ans, le secrétaire annuel de notre Compagnie exprimait dans son rapport le regret que les sciences ne fussent plus parmi nous aussi largement représentées que par le passé : « Sans doute, observait-il, depuis l'époque de notre fondation et la première moitié du siècle dernier, le temps a fait son œuvre, et l'activité scientifique trouve aujourd'hui pour se manifester une foule d'occasions, d'organisations, de publications, qui n'existaient pas alors, et qui répondent les uns et les autres à la spécialisation qu'imposent de plus en plus les progrès mêmes de nos connaissances. Il n'en est pas moins vrai, concluait-il, qu'il y a là pour nous un élément de notre existence, et tout au moins une tradition, qu'il importe de ne pas laisser disparaître (1). »

---

(1) *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1920-1921, p. LIII.

Digitized by Google

Le secrétaire de cette année-là, devenu président, voit aujourd'hui son vœu s'accomplir de la plus heureuse façon, puisque c'est à un des maîtres les plus estimés de l'enseignement scientifique de notre Université qu'il a aujourd'hui le privilège de souhaiter au nom de l'Académie une cordiale bienvenue.

I

MONSIEUR,

Je répondrais, je le sais, à votre secret désir si je ne parlais de vous que très peu, ou même point du tout. Mais mon rôle est précisément de mettre votre modestie à l'épreuve, et de vous faire subir, avec toute la rigueur du règlement, la gêne de la louange publique. Pour le bien remplir, ce rôle, je ne devrais taire aucun de vos mérites; il me faudrait apprécier à leur juste valeur vos travaux scientifiques, non moins que la carrière que vous avez remplie. Et c'est en cela que je suis obligé de confesser ma complète incompétence; le titre seul de certains de ces travaux me fait frémir, moi qui n'ai d'autre culture scientifique que celle de l' « honnête homme », comme on disait au XVII^e^ siècle. J'en suis resté, hélas! à la théorie du plus grand commun diviseur et du plus petit multiple commun, et au calcul du carré de l'hypothénuse; et, à ne vous rien céler, j'en ai même conservé un souvenir assez ingrat: comment pourrais-je goûter les beautés des *invariants fondamen-*

Digitized by Google

taux et les charmes de *la réduction des formes quadratiques et biquadratiques?* Comment pourrais-je sonder la profondeur de vos calculs *sur les tétraèdres conjugués par rapport à une quadratique!* L'électricité aurait à peine moins de mystère pour moi, si je voulais vous suivre au delà du cercle étroit des connaissances qui sont aujourd'hui, si je puis dire, le lot du commun. Mais si faute d'une autorité suffisante, il y aurait témérité de ma part à vouloir louer vos œuvres, combien au contraire je me sens à l'aise en retraçant votre carrière! Je n'ai pour cela qu'à laisser parler les faits et à m'abandonner à la sympathie qu'éprouvent pour votre personne tous ceux qui vous connaissent.

Le nom que vous portez révèle vos origines alsaciennes, mais ce n'est plus là pour vous qu'un souvenir familial. Vous êtes né à Sermaize, aux confins de la Champagne et de la Lorraine; et c'est en Lorraine et dans la Meuse que s'est écoulée votre enfance. C'est au collège de Commercy que vous avez fait vos études secondaires : reprenant les termes mêmes dont vous vous servez en parlant de Bazin, je puis dire que vous y fûtes « un de ces élèves qui marquent dans les fastes d'un établissement ». Une seule année de préparation, passée au Lycée de Nancy, vous suffit pour être reçu à l'École polytechnique et à l'École normale supérieure. C'est pour cette dernière que vous optâtes; vous deviez y être l'élève notamment d'Appel, une des gloires de notre Lycée, et de Jules Tannery, qui bientôt vous honorèrent

Digitized by Google

l'un et l'autre de leur amitié. Trois ans après, vous étiez agrégé de mathématiques, et vous aviez à peine vingt ans!

Après une telle course, si je puis dire, il vous était bien permis de reprendre haleine; vous aviez le temps, sinon de vous reposer — vous êtes-vous jamais reposé? — du moins de vous livrer à des études de votre choix avant de vous donner tout entier à la carrière qui vous attendait. Vous allez donc en Allemagne, muni d'une bourse de voyage, et vous y passez deux années.

C'est à votre retour que s'ouvre, à proprement parler, votre carrière universitaire; elle devait être aussi rapide dans son ascension que féconde dans ses réalisations. Successivement professeur aux lycées de Rennes et de Nancy, vous ne fîtes que passer dans l'enseignement secondaire; votre place était à bon droit marquée dans l'enseignement supérieur.

Maître de conférences à notre Faculté des Sciences en 1890, professeur adjoint en 1895, vous deveniez le 21 février 1899 titulaire d'une chaire nouvellement créée, celle de mathématiques appliquées.

Cette création, qui devait décider de l'orientation de votre carrière, répondait au mouvement qui depuis tantôt vingt ans, sous l'impulsion des Dumont et des Liard, était en train de rénover l'enseignement supérieur. Sans cesser d'être des pépinières de professeurs, des écoles pour candidats à l'enseignement, les facultés des Sciences, pour ne parler que d'elles seules, devenaient des laboratoires où les étudiants viennent puiser, avec la connaissance

Digitized by Google

des méthodes de travail, le goût des recherches personnelles qui, suivant la diversité des tempéraments, les portera à faire avancer la science pure ou à en développer les applications.

A l'Université de Nancy, cette conception s'est incarnée en la personne de MM. Bichat et Haller, deux maîtres éminents, dont vous êtes devenu, Monsieur, le continuateur et l'émule. Il importe que pour vous suivre dans votre carrière, je rappelle quelques étapes de sa réalisation.

Déjà, la création de l'Institut chimique et de l'École de brasserie avait montré à quel point l'orientation ainsi donnée aux études répondait aux besoins de la science et de l'industrie, et combien vaste était le champ ainsi ouvert aux progrès matériel et intellectuel du pays. A son tour l'industrie électrique, par son incessante extension et le prodigieux développement de ses applications, réclamait à la science le concours indispensable qui lui assurerait des aides et des chefs aussi bien formés au point de vue théorique qu'au point de vue pratique. Il était du devoir de notre Université de répondre à son appel, et ce fut la gloire de ses maîtres de comprendre qu'il n'y avait pas de temps à perdre; il y allait de l'avenir de la science française elle-même autant que de celui de notre industrie; on ne pouvait se laisser distancer davantage par les pays voisins, qui déjà dans plusieurs de leurs universités disposaient des moyens les plus complets et les plus perfectionnés.

Ce furent alors des temps héroïques — je n'exagère pas beaucoup en les qualifiant ainsi — et vous-

Digitized by Google

même, Monsieur, vous fîtes partie de cette pléiade de maîtres qui, par leur activité et leur désintéressement, méritent de rester légendaires dans les annales de notre Université.

Voyages à l'étranger pour y étudier les installations qui y existaient déjà et l'enseignement qui y était donné, appels aux industriels et aux pouvoirs publics pour s'assurer les fonds nécessaires, et surtout sacrifice spontané de ces précieux loisirs et de la tranquillité que réclament, dans le silence du cabinet et du laboratoire, les travaux personnels, rien ne fut épargné, et en deux années l'œuvre conçue était debout: au mois de novembre 1900, l'Institut électrotechnique de la Faculté des Sciences de Nancy pouvait ouvrir ses portes à sa première promotion d'élèves.

Ce n'était encore là qu'un commencement. A peine l'œuvre entreprise était-elle terminée que des nécessités nouvelles apparurent comme le complément indispensable, non seulement des précédentes créations, mais encore de tout l'enseignement supérieur destiné aux applications de la science et de l'industrie. Il s'agissait notamment de construire et aménager un nouveau laboratoire où les futurs ingénieurs pourraient se rendre compte du fonctionnement d'un moteur, des essais de puissance et de rendement qu'on peut effectuer, des avaries qui peuvent lui survenir, ainsi que des moyens de les prévenir ou de les réparer.

A tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de notre Université et qui comprennent la nécessité de

Digitized by Google

l'aider de leurs dons et de leurs subventions, un nouvel appel fut adressé, qui fut aussi vite entendu que les précédents, et dès 1903, le nouveau laboratoire d'électromécanique était terminé et fonctionnait régulièrement, muni de tous ses organes, chaudière et machine à vapeur, machine à air liquide, moteur à gaz et moteur à pétrole, turbines de types divers, bacs pour essais hydrauliques.

C'est ainsi, Monsieur, qu'à proprement parler, se trouva constitué votre domaine, car cette dernière création était en grande partie votre œuvre. Vous vous y étiez donné de tout cœur, comme à toute initiative propre à développer et féconder votre enseignement. Dès le premier moment vous aviez compris que la formation de l'ingénieur électricien doit se compléter de travaux de mécanique appliquée, et bien mieux, que ces mêmes travaux, tout en restant accessibles à l'ensemble des étudiants, pourraient utilement devenir l'objet d'une branche spéciale du nouvel institut. Aussi parmi les élèves qui vous passaient entre les mains, aviez-vous eu bientôt vos propres élèves, qui se spécialisaient dans l'étude de la mécanique, en sorte que grâce à vous surtout, la nouvelle section était déjà amorcée, déjà vivante, quand en 1905 son existence fut officiellement reconnue.

A ce même moment la Faculté des Sciences était frappée du deuil le plus cruel par la perte de son doyen Ernest Bichat, qui l'avait animée de son intelligence pénétrante et de sa prodigieuse activité, et en moins de vingt ans, avait renouvelé son exis-

Digitized by Google

tence. C'est vous, Monsieur, qui fûtes appelé à le remplacer à la tête de sa principale création, devenue l'Institut électrotechnique et de mécanique appliquée. La succession était lourde, et certains esprits timorés pouvaient se demander si le choix était heureux, car enfin on peut être excellent professeur sans avoir pour cela tout ce qu'il faut pour être un habile administrateur. Non seulement vous avez du premier coup dissipé toute appréhension, mais vous avez dépassé toute espérance. En peu d'années, sous votre direction, le nouvel établissement s'élevait à un haut degré de prospérité. En 1914, il ne comptait pas moins de 464 étudiants inscrits, chiffre pléthorique d'ailleurs, estimez-vous; et vous lui préférez, pour le bien de votre enseignement, la moyenne encore fort respectable de 260 étudiants, à laquelle l'ont ramené les événements, en diminuant surtout la clientèle étrangère qui surabondait, attirée par le renom grandissant de notre Université et par la valeur des diplômes qu'elle confère. De 1907 à 1909, votre laboratoire de mécanique, à peine terminé, avait été doublé, avec l'actif concours de vos dévoués collaborateurs, MM. Mauduit et Hahn, par l'installation nouvelle de machines hydrauliques et de machines thermiques, auxquelles étaient venus s'ajouter en 1912 un ensemble de machines et d'appareils de mesure d'un type nouveau qu'exigeait l'emploi de plus en plus fréquent des hautes tensions. J'ajouterai qu'il va être complété incessamment par l'adjonction d'un nouveau laboratoire entièrement consacré aux recherches hydrauliques. Cette

Digitized by Google

dernière circonstance suffit à nous révéler les raisons de votre choix, lorsque vous avez voulu nous entretenir de la vie et des travaux d'Henri Bazin. Mais avant d'arriver à votre savant de prédilection, il convient que je rappelle le passé le plus récent de l'Institut que vous dirigez, car ce passé, votre personnalité, quelque modestie dont elle se voile, l'anime et le domine tout entier.

Avec la guerre vinrent pour notre Université, comme pour nous tous, les jours d'épreuve, où se révèlent les caractères. Malgré les cadres d'un personnel réduit par la mobilisation, la rentrée se fit en novembre 1914 comme à l'ordinaire, les études reprirent, et chaque année qui suivit amena à votre Institut sa promotion d'élèves, si faible fût-elle; il fallait tenir, suivant le mot d'ordre qui allait bientôt se répéter partout, tenir comme ceux du front, tenir malgré la proximité de l'ennemi, malgré les alertes et les dangers de bombardement. A l'Institut électrotechnique comme ailleurs, les maîtres que leur âge laissait libre de toute obligation militaire se multiplièrent pour suffire aux leçons et aux exercices que venait demander une poignée d'étudiants, en attendant l'appel de leur classe ou l'âge qui leur permettrait de devancer cet appel. Pour vous, Monsieur, la chose était toute naturelle; n'étiez-vous pas dès longtemps habitué à vous donner tout entier à vos fonctions, à vos élèves, et à accepter bénévolement nombre de besognes supplémentaires? Pour maintenir l'enseignement donné par votre Institut, vous ne fîtes pas moins de huit cours par semaine,

Digitized by Google

des cours souvent interrompus par la sirène ou le tocsin. Au mois de février 1918, notre Université dut, par ordre supérieur, fermer ses portes; la prudence imposait cette mesure. Vous étiez libre dès lors de laisser vos étudiants se disperser pour poursuivre leurs études, s'ils le pouvaient, dans les établissements similaires de l'intérieur, mais vous vous fîtes scrupule de les abandonner; aussitôt vous leur donniez rendez-vous à Paris, et vous vous y retrouviez avec eux, pour continuer à les faire travailler rue d'Ulm et boulevard Raspail, siège momentané de votre Institut. Quelques mois après, la guerre prenait fin sans que votre enseignement eût, à proprement parler, subi aucune interruption.

Le secret d'une activité aussi persévérante, aussi féconde, se révèle de lui-même, et tous ceux qui vous ont vu à l'œuvre, tous vos collègues, tous vos élèves, le reconnaissent, Monsieur, et le proclament comme un haut exemple : chez vous le cœur a toujours été au niveau de l'esprit, ou plutôt, c'est le cœur qui a toujours conduit l'esprit. Vous aimez vos étudiants et vous vous occupez d'eux avec la plus vive sollicitude, non seulement en leur donnant un enseignement à la fois élevé et pratique, mais encore en formant leur caractère et leur expérience, et en leur facilitant autant qu'il dépend de vous leurs débuts dans l'industrie. Vous vous appliquez non seulement à leur découvrir les beautés de la vérité scientifique, mais encore la puissance du labeur désintéressé et la grandeur du dévouement.

Digitized by Google

Pour remplir cette noble tâche, vous n'avez pas hésité à sacrifier vos inclinations personnelles, qui vous eussent retenu dans le seul domaine des mathématiques pures, où apparemment vos éminentes aptitudes vous eussent permis d'acquérir une brillante renommée. Sans doute vous ne l'avez pas entièrement abandonné, ce domaine, et tous ceux qui sont à même d'apprécier les fruits de votre activité scientifique admirent qu'au milieu de vos multiples occupations, vous trouviez encore le temps de vous livrer à des recherches personnelles. Mais c'est vers le professorat, ou pour mieux dire, vers l'apostolat scientifique, que vous a fait pencher tout entier la générosité de votre cœur; elle vous a fait accepter une mission d'autant plus méritoire que pour la bien remplir, il vous a fallu commencer par acquérir vous-même des connaissances que vous ne possédiez pas, car ce n'est pas, à vrai dire, aux mystères des sciences appliquées que se trouvait initié un normalien de votre temps. Le succès a répondu à vos efforts, et aujourd'hui chacun se plaît à reconnaître en vous, dût votre modestie en souffrir, un bienfaiteur de la jeunesse studieuse qui se confie à votre direction, un bienfaiteur aussi de l'industrie de notre région, qui vous doit des générations de collaborateurs formés à votre exemple, c'est-à-dire instruits, courageux et dévoués.

Digitized by Google

II

Pour vous conformer à nos usages et nous apporter le tribut que, sous la forme oratoire, l'Académie impose à ses nouveaux élus, vous avez voulu, Monsieur, nous présenter la personnalité d'Henri Bazin et nous résumer ses expériences et ses travaux d'hydraulique. Je comprends les motifs de votre choix : l'hydraulique est une des sciences qui se sont le plus récemment développées; elle est encore peu connue en dehors du monde savant. Elle chemine sans grand éclat dans le cortège des connaissances humaines; la foule la distingue à peine derrière l'éblouissante féerie de l'électricité, qui si souvent pourtant lui doit toute sa puissance. Science modeste autant que bienfaisante, science qui exige de minutieuses expériences plutôt qu'elle ne se prête à de brillantes démonstrations, elle était bien faite pour tenter l'homme laborieux et l'expérimentateur persévérant qu'était Henri Bazin. Je suis moins surpris encore qu'elle vous ait captivé à votre tour, mais je croirais volontiers que vous avez été attiré par la personnalité d'Henri Bazin autant que par ses travaux. Bazin était la modestie et l'obligeance même. Étant encore à l'École des Ponts et Chaussées, nous raconte un de ses biographes, il avait travaillé avec un camarade qui était alors malade pour un concours dont en définitive il fit tous les calculs. Mais le camarade sut présenter son projet d'une

Digitized by Google

façon plus avantageuse, et c'est lui qui remporta le prix. Je dois ajouter à son honneur qu'il s'empressa de le remettre au véritable bénéficiaire.

Bazin se fixa là même où presque dès l'origine l'avaient appelé ses fonctions. Il y fournit un immense labeur. Sa vie toute simple, dirigée par de fermes croyances religieuses, ne connut d'autre ambition que de faire œuvre utile et féconde. Il n'est pas jusque dans sa vie privée où je ne trouve quelque ressemblance : comme vous, Monsieur, il eut deux fils et deux filles, et comme vous aussi, il vit l'aîné de ses filles se consacrer à la vie religieuse. Pourquoi le parallèle ne se poursuivrait-il pas jusqu'au bout? A la vérité, en voyant la verdeur de votre soixantième année, je me plais à croire que, pour le plus grand bonheur des vôtres, vous atteindrez, toujours comme Bazin, les limites de l'extrême vieillesse.

Mais s'il est naturel que du premier coup d'œil vous ayiez fixé votre choix sur un homme auquel vous ressemblez, sinon comme un frère, du moins comme un proche parent, ne peut-on regretter cependant qu'avant de vous décider, vous n'ayez pas parcouru nos Mémoires et poussé vos investigations dans ce riche passé scientifique de notre Académie auquel vous faisiez allusion en terminant? Vous y auriez rencontré tant d'autres savants qui, eux du moins, nous ont appartenu et qui, au cours du siècle dernier, nous ont livré les prémices de leurs travaux, jetant ainsi un vif éclat sur notre Compagnie! Si les principaux d'entre eux, du Haldat, Bra-

Digitized by Google

connot, Blondlot père, Godron, n'ont pas tardé à recevoir la consécration historique de leurs mérites, il en est d'autres aussi qui attendent le biographe, sinon le panégyriste, qui préservera leur mémoire du complet oubli qu'elle ne mérite pas. Je ne vous citerai que deux noms, ceux de François Nicolas et d'Aimé Renard. L'un, vers l'époque de la Révolution, inaugura à Nancy l'enseignement de la chimie et jouit parmi ses contemporains d'une grande autorité; c'est lui qui, entre autres découvertes, releva la présence du phosphore dans les os. L'autre devint professeur à notre Faculté des Sciences peu après son rétablissement et y enseigna pendant plus de vingt-trois ans; bien que titulaire de la chaire de mathématiques pures et appliquées, il se tourna bientôt vers l'électricité, et on peut dire qu'il s'y donna tout entier; nos Mémoires conservent de lui de nombreuses études qui témoignent de l'ardeur avec laquelle il suivait les progrès de la science nouvelle et s'efforçait d'y contribuer. Nicolas est à proprement parler l'ancêtre de l'Institut chimique, comme Renard est l'ancêtre de votre Institut électrotechnique.

Avec Bazin je n'aperçois d'autre filiation que celle de la grande famille scientifique. Sans doute il naquit à Nancy, mais ce fut, si j'ose dire, un Lorrain d'occasion : de bonne heure Dijon et la Bourgogne le conquirent tout entier; jamais, que je sache, aucune relation de parenté ou d'amitié ne le ramena parmi nous. Or s'il est d'usage dans les sociétés savantes de retracer la vie de ceux de leurs membres qui les

Digitized by Google

ont le plus honorées par leurs talents, cet usage plus ou moins facultatif devient presque une obligation quand ces sociétés ont été, comme l'Académie de Stanislas, constituées dans le but d'écrire l'histoire du pays. Sans doute cette mission nous a presque aussitôt échappé dans son objet propre et sa généralité, du moins convient-il que nous veillions plus particulièrement à conserver le souvenir des membres éminents qui appartiennent à l'histoire de notre petite patrie par le rôle qu'ils ont joué dans les affaires publiques ou par la place qu'ils ont occupée dans le domaine littéraire ou scientifique.

Ce n'est pas certes que je veuille méconnaître les mérites du tableau que vous venez de nous faire : comment ignorer en effet les difficultés qui surgissent des progrès mêmes de la science lorsque aujourd'hui il s'agit de retracer la vie d'un savant, et d'en exposer les travaux devant des auditeurs dont beaucoup n'ont pour eux d'autres connaissances scientifiques que celles qu'ils tiennent d'une culture générale? Il faut en peu de temps faire parcourir à leur esprit beaucoup de chemin et survoler un domaine dont ils connaissent à peine la consistance; il faut tout au moins les conduire rapidement au sommet sans leur imposer la fatigue d'une pénible ascension. Ce sont là, si je puis dire, prouesses d'aviateur; je comprends qu'elles ne tentent guère un homme de science.

Nous vous savons d'autant plus gré, Monsieur, de nous avoir montré, en nous parlant d'Henri Bazin, avec quel bonheur un esprit prudent et averti peut

Digitized by Google

se tirer de la difficulté; vous avez su intéresser les profanes que nous sommes pour la plupart à une science dont nous pouvions redouter l'aridité, encore qu'elle ait pour objet le mouvement et le débit des cours d'eau.

Il n'en est pas moins vrai d'une façon générale que la tâche qui consiste à parler d'une science en s'adressant à d'autres qu'à des initiés devient de jour en jour plus délicate, car de jour en jour chaque science se complique, soit en se précisant, soit en se diversifiant en de multiples branches plus ou moins distinctes du tronc originaire. Il n'est pas de connaissance nouvelle qui ne suppose tout l'édifice des connaissances auquel elle vient s'ajouter. Nul aujourd'hui ne peut donc s'improviser savant. Nul ne peut prétendre suivre les progrès d'une science sans une véritable formation scientifique. Et cette inéluctable nécessité mérite de retenir notre attention, car c'est bien elle qui a, sinon éliminé de nos travaux et de nos Mémoires l'élément scientifique, du moins transformé la place qu'il a si longtemps occupée.

Combien les temps sont changés! Au siècle où naquit notre Compagnie, la science ne vivait pas seulement dans le mystère de ses temples, elle fréquentait les salons et elle y régnait. Il était de bon ton d'être savant, et on l'était alors, si je puis dire, à bon compte. Voltaire posait la plume qui écrivait *Candide* ou le *Siècle de Louis XIV* pour prendre le pyromètre de Muschenbrok ou manier le prisme de Newton, et entre deux épigrammes, il répétait sur les grenouilles les expériences de Spallanzani. A l'Aca-

Digitized by Google

démie de Bordeaux, Montesquieu lisait des discours sur le mécanisme de l'écho ou sur l'usage des glandes rénales. Rousseau herborisait. Il n'est homme du monde qui ne voulût alors suivre leur exemple et ne prétendît à quelque compétence scientifique, sinon à la compétence universelle. En 1755, Custine d'Aufflance, qui, à l'aurore de la Révolution, devait être le premier maire de Nancy, prononçait pour sa réception à notre Compagnie un discours sur l'électricité qui, à son tour, prouve bien qu'alors on pouvait sans trop de mal faire figure de savant.

Qu'il s'agît de physique ou d'astronomie, de chimie ou de botanique, il n'était pas de science en ce temps-là qui ne dût se plier aux agréments de la conversation, point de livre scientifique qui ne fût écrit pour les hommes du monde, et même pour les femmes du monde. Depuis Fontenelle jusqu'à d'Alembert, depuis le *Discours sur la pluralité des mondes* jusqu'à l'*Histoire naturelle* de Buffon et au *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, on voit les savants se préoccuper de leurs phrases autant que de leurs idées. La même préoccupation se retrouve encore, paraît-il, bien qu'atténuée déjà, dans les écrits du physiologiste Bichat et de Cuvier. Il fallut arriver jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle pour qu'enfin la science se dégageât complètement des formes oratoires, et s'astreignît au seul emploi du vocabulaire technique et aux seules exigences de la vérité scientifique.

Sans doute dans les académies comme la nôtre, ce n'est que par exception et au début seulement que les communications savantes n'avaient été guère

Digitized by Google

plus que des morceaux d'éloquence ou des amplifications oratoires plus ou moins encombrées de lieux communs; même ramenées à leur forme la plus sévère, elles trouvaient encore parmi nos membres — nos procès-verbaux en font foi — des auditeurs capables de les juger, de les critiquer et de les compléter. Néanmoins avec les progrès que faisait chaque branche des connaissances humaines, la spécialisation s'imposait de plus en plus dans les sociétés savantes comme dans l'enseignement même des sciences, et le règne des cénacles scientifiques devait tôt ou tard succéder, ou tout au moins s'ajouter, à celui des académies. C'est ainsi que Nancy a vu se former successivement la Société de Médecine, la Société des Sciences, la Société de Biologie, comme déjà s'étaient constituées en d'autres directions, la Société centrale d'Agriculture et la Société des Amis des arts. C'était, à la vérité, autant de démembrements du domaine, pour ainsi dire, sans limites dans lequel s'était exercée l'activité de notre Compagnie, aussi longtemps qu'elle avait pu résumer en elle-même le mouvement intellectuel de la région lorraine et assurer son épanouissement scientifique et artistique.

Mais si le rôle des académies s'est trouvé du coup profondément modifié, il s'en faut qu'elles aient pour cela renoncé à s'intéresser à la science et à l'honorer dans la personne de ses représentants. A tous ceux qui la cultivent et la propagent, comme vous surtout, Monsieur, elles sont toujours aussi heureuses et aussi fières que par le passé d'ouvrir leurs rangs. Bien qu'ils aient en général cessé de leur

Digitized by Google

communiquer les résultats de leurs recherches et de leurs expériences, et qu'ils réservent leurs études à des publications spéciales où elles trouvent plus utilement leur place, il reste pour eux bien des manières de collaborer à l'œuvre commune.

Il suffit d'ouvrir nos Mémoires et de les parcourir depuis l'époque où en ont disparu les travaux de nature purement technique pour se rendre compte que, pour être plus restreinte et plus modeste, la place qu'y tiennent les questions scientifiques n'en est pas moins utile et importante.

A côté de quelques communications d'un caractère spécial, qui parfois encore rappellent notre passé, on y trouve des biographies de savants, des contributions à l'histoire des sciences, et certains discours de nos séances solennelles où le récipiendaire, et le président dans sa réponse, s'élèvent l'un et l'autre à de hautes considérations de philosophie scientifique. Enfin parmi les savants se rencontrent parfois de fins lettrés, qui ont leur jardin secret où ils aiment à se reposer en cultivant les Muses, et tel de nos collègues qui nous a entretenus des moyens scientifiques de protéger l'hygiène publique nous arrive plus tard avec un poème sur Archimède ou un sonnet sur le radium.

Si les communications savantes, pour nous en tenir à elles seules, ne sont pas plus nombreuses, ce n'est pas la matière qui se dérobe, c'est le temps qui fait défaut à leurs auteurs, car elles ne sont pas l'œuvre d'amateurs d'ailleurs souvent fort avertis, tels que ceux qu'attire l'érudition littéraire, his-

Digitized by Google

torique ou archéologique. Elles restent le privilège du professionnel, de l'homme de science. Or la destinée du savant a ses servitudes en même temps que sa grandeur. A de rares exceptions près, il enseigne la science en même temps qu'il la cultive lui-même, et dans nos universités l'enseignement lui laisse à peine les loisirs que réclament ses recherches et ses travaux personnels. Vous l'ignorez moins que tout autre, Monsieur, vous dont les journées sont si laborieusement remplies, non seulement par les soins de la formation scientifique de vos élèves, mais encore par la direction de l'Institut dont vous avez la charge. En raison même de la conscience et du dévouement avec lequel vous vous donnez à chacune de vos fonctions, il n'est pas un seul de vos instants qui n'ait largement déjà son emploi, et trop souvent, je le sais, il vous arrive en vous oubliant vous-même d'oublier l'heure de vos repas.

Laissez-nous espérer malgré tout que votre présence parmi nous sera marquée par une collaboration dont nous apprécions d'avance toute la valeur. Sans doute pour la plupart, ne serions-nous guère qualifiés pour entendre une communication sur le calcul mathématique des aubes des turbines ou sur la constitution intime des atomes. Mais quel ne serait pas l'intérêt de quelque contribution à l'histoire de l'électricité! L'électricité date d'hier, et pourtant est-il histoire plus vivante et plus abondante que la sienne en ces cinquante dernières années surtout, où son expansion tient du prodige?

Je me souviens d'un auteur, Louis Figuier, qui au

Digitized by Google

temps de votre enfance et de la mienne, dut un instant de célébrité à ses ouvrages de vulgarisation. Sans doute Louis Figuier ne fit jamais autorité, mais ses réflexions étaient bien l'écho de l'opinion alors courante, et certaines d'entre elles semblent aujourd'hui bien plaisantes : « Le moteur électrique, se demandait-il, pourra-t-il se substituer un jour à la machine à vapeur? On s'est quelque temps flatté de cet espoir, mais l'expérience et la théorie sont venues le renverser. Écarter les inventeurs et les praticiens d'une entreprise chimérique, c'est souvent leur rendre service... L'Exposition de 1867 aura manifesté d'une manière non douteuse le discrédit complet dans lequel est tombé le moteur électrique dans l'intervalle de douze ans (1). La science a marché pendant ce temps; la théorie a jeté ses lumières sur cette question, et des insuccès répétés ont démontré jusqu'à l'évidence la vanité des espérances qu'on avait fondées sur l'emploi de l'électricité comme force motrice. On peut dire que l'Exposition universelle a donné quant au moteur électrique un enseignement précieux, si négatif qu'il soit. Elle a marqué l'évanouissement du rêve que caressa si longtemps la foule des inventeurs » (L. FIGUIER, *Les Merveilles de la Science*, t. II, p. 403 et 404). Paroles bien imprudentes que celles-là, car sait-on jamais si une question scientifique est destinée à rester sans application! Et en effet, à peine plus de cinquante ans se sont-ils écoulés depuis lors que nous voyons de puis-

(1) C'est-à-dire depuis l'Exposition de 1855.

Digitized by Google

santes machines de vingt et trente mille chevaux produire le courant que des tensions de plus en plus élevées transportent à des distances de plus en plus considérables, pour répandre dans nos villes, dans nos demeures, dans nos usines, la force et la lumière. C'est l'électricité qui traîne nos tramways et, de plus en plus, les convois de nos chemins de fer. C'est elle qui actionne les machines soufflantes de nos hauts fourneaux, les laminoirs de nos aciéries, les ventilateurs de nos mines, en même temps qu'elle anime l'outillage des plus modestes ateliers. Telle est l'importance qu'a prise le rôle de l'électricité qu'aujourd'hui l'absence accidentelle du courant dans une ville, dans une région, suspend presque complètement le mouvement et la vie.

Que ne fera-t-elle pas dans l'avenir, cette puissance nouvelle et toujours grandissante, et que ne peut-on espérer? Vous vous le demandiez vous-même, Monsieur, que ne verrions-nous pas si, nous endormant aujourd'hui, nous nous réveillions dans cent ans? A vrai dire, le réveil ne serait peut-être pas aussi agréable qu'on pourrait le croire, Si on peut tout espérer, on peut tout craindre aussi des surprises que nous réserve la science, puisque pour notre infortune, en même temps qu'elle prodigue à l'homme les moyens de production, elle met entre ses mains de plus puissants moyens de destruction. « La barbarie est vaincue sans retour, s'écriait Renan il y a quelque quarante ans, parce que tout aspire à devenir scientifique. La barbarie n'aura jamais d'artillerie, et si elle en avait, elle ne saurait pas la manier. La

Digitized by Google

barbarie n'aura jamais d'industrie savante, de forte organisation politique, car tout cela suppose une grande application intellectuelle. Or la barbarie n'est pas capable d'application intellectuelle. » A peine une génération avait-elle passé que nous avons vu les faits donner à ces trop confiantes affirmations le plus brutal démenti; nous avons vu la barbarie se réveiller, ivre de culture scientifique, et se ruer sur nous avec toute la force de l'organisation la plus disciplinée et de l'industrie la plus perfectionnée qu'il y eût jamais. De quelles ressources savantes, de quels moyens industriels, ne disposerait-elle pas dans cent ans? En même temps que de gaz qui tueraient sans déceler en rien leur présence, ne nous parle-t-on pas déjà de rayons diaboliques qui a plus ou moins longue distance feraient éclater les explosifs et foudroieraient en masse combattants et populations?

Écartons pourtant ces effrayantes fantasmagories, berçons-nous de l'espoir d'une humanité débarrassée des plus périlleuses éventualités et tout entière livrée aux labeurs de la paix : dans cent ans, si nous nous réveillions de notre dernier sommeil, trouverions-nous nos arrière-petits-fils à l'abri d'aucune des misères sociales et des tares morales qui nous apparaissent comme la lourde rançon du progrès scientifique? Alors même qu'il serait réservé au siècle qui vient d'atteindre les dernières limites du perfectionnement dans les moyens de communication et de transport, de production, de transmission et d'utilisation de la force motrice, sinon dans toutes

Digitized by Google

les branches de l'activité humaine, y aurait-il pour cela plus de joie dans les cœurs, plus de paix dans les âmes, plus de bonheur sur la terre? Et quand l'humanité aurait pénétré tous les secrets de la nature, maîtrisé toutes ses forces, mis en œuvre toutes ses ressources, quand elle aurait cueilli et effeuillé une à une toutes les fleurs d'un nouveau paradis terrestre, ne connaîtrait-elle pas toujours les agitations inquiètes et les désirs impuissants, qui lui révèlent tout ce qu'il y a d'incomplet dans sa destinée? Chaque génération qui passe ne répéterait-elle pas toujours le cri angoissé du poète :

> Ah! tout cela, jeunesse, amour, joie et pensée,
> Chants de la mer et des forêts, souffles du ciel
> Emportant à plein vol l'espérance insensée,
> Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel (1)!

Au siècle qui nous suivra, pas plus qu'en aucun autre, le bonheur — puisque tout est là — ne dépendra des progrès de la science, car ce n'est pas autour de lui et dans les forces de la nature, mais en lui-même et au fond de son cœur, que l'homme trouve le secret de sa destinée et la règle de ses actions. Quelle que soit la puissance des moyens dont il dispose, c'est à lui qu'il appartiendra toujours de les faire servir à son bonheur ou à son malheur, suivant l'inspiration qui anime sa conduite, suivant la solution qu'il donne — ou qu'il sous-entend — aux plus hautes questions qui dominent sa pensée et qui

(1) Leconte de Lisle, *Poèmes barbares*.

Digitized by Google

apparaissent d'essence éternelle comme le mystère même dont l'univers est enveloppé. La science n'a point par elle-même de vertu efficiente; elle n'est ni bonne ni mauvaise; elle ne vaut que par la force morale qui la met en œuvre et par le caractère de ceux qui la cultivent ou qui en font usage. Vous ne me démentirez pas, Monsieur, puisque telle est la pensée maîtresse de votre enseignement et de votre propre carrière. C'est aussi le lien le plus sûr qui puisse vous unir à nous, puisque pour vous comme pour nous, le culte du bien est inséparable de la recherche de la vérité.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 MAI 1924

COMPTE RENDU

DE L'EXERCICE 1923-1924

Par M. Léon MALGRAS (René d'Avril)

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

La vie académique, ainsi que l'existence des hommes, est un mélange de joies et de peines. Les joies, vous les ressentez, en recevant de nouveaux collègues. Et la mort, survenue, de plusieurs des vôtres vous inflige les peines.

Cette année, pourtant, vous n'avez eu à déplorer la perte d'aucun membre titulaire. Mais six de vos membres associés-correspondants, et non des moindres, vous ont quittés.

Encore sous le coup de l'émotion qu'éprouva la Lorraine, en apprenant la mort inattendue de Maurice BARRÈS, l'Académie se devait de rendre, en premier lieu, un solennel hommage à la mémoire de l'un des siens, illustre entre tous. Déjà, dans la séance qui suivit les obsèques du grand écrivain patriote, obsèques auxquelles trois d'entre vous

Digitized by Google

assistaient, votre Président avait, sous la forme d'une adresse à Mme Barrès et à son fils Philippe, affirmé quelle part d'affliction l'Académie de Stanislas prenait au deuil de la France.

Lorsque Maurice Barrès, qui n'était pas encore membre de l'Académie française, posa sa candidature à l'Académie nancéienne, c'est à son ancien professeur, notre tant regretté collègue M. Albert Collignon, qu'échut naturellement l'honneur d'écrire le rapport d'usage. Les deux autres membres de l'Académie qui signèrent ce rapport étaient M. Alexandre de Roche du Telloy, l'humaniste au goût pur et châtié, et Me Henri Mengin, qui n'a jamais cessé de témoigner à l'égard de l'auteur du *Jardin de Bérénice*, de l'admiration la plus vive et la plus affectueuse.

Le rapport de M. Collignon exprime, avec force, quelles raisons profondes les Lorrains et une Académie lorraine avaient de sympathiser avec l'écrivain :

« Nul peut-être — y est-il dit — n'a mieux que Maurice Barrès, étudié l'âme lorraine; nul n'a interprété son histoire avec une psychologie plus pénétrante ni exprimé d'une manière plus saisissante la poésie de ses rivières, de ses bois, de ses plaines, de ses montagnes. Qui de nous n'a lu avec émotion le chapitre d'*Un homme libre* où sont si bien caractérisées les grandes phases de l'existence de notre province et surtout le voyage de Saint-Phlin et de Sturel dans la vallée de la Moselle à la recherche de leurs raisons nationales (l'Appel au soldat)?

Digitized by Google

Qui n'a suivi sur la côte de Vaudémont ou à Domrémy, l'enfant à qui son père veut enseigner ses origines lorraines afin de mieux l'éclairer sur ses devoirs de Français? »

« Pour peindre les aspects changeants de notre Lorraine sous la lourde lumière de l'été ou sous le ciel tourmenté de novembre, M. Barrès a une richesse d'expressions dont la précision égale la variété. »

« C'est un descriptif, subtil et puissant, qui excelle à évoquer l'âme des choses. »

Aussi bon prophète pour celui qui s'imposait déjà par tant de livres substantiels et originaux, qu'il l'avait été jadis pour son élève du Lycée de Nancy, M. Albert Collignon terminait son rapport par cette phrase de confiance enthousiaste : « L'Académie française qui vient de lui décerner en 1904, le prix Née, le comptera un jour parmi ses membres. »

M. René Basset, que vous vous étiez agrégé en 1894, était, avant tout, un érudit, un orientaliste qui a marqué sa place dans la littérature et la philologie des pays du Levant. Linguiste émérite auquel la plupart des langues de l'Europe étaient familières et pour lequel nombre des idiomes de l'Orient et de l'Afrique du Nord n'avaient point de secrets, M. Basset était votre compatriote lorrain puisqu'il naquit à Lunéville en 1855. Sa puissance de travail fut considérable. Il était sorti de l'École des Langues orientales, puis de celle des Hautes études et il remporta, dans cette dernière école, les trois diplômes d'arabe, de persan et de turc.

Digitized by Google

D'abord professeur titulaire, depuis 1886, de la chaire d'arabe, à l'École supérieure des Lettres d'Alger, puis chargé de conférences sur les dialectes berbères, M. René Basset, lauréat de l'Institut et membre correspondant du ministère de l'Instruction publique, était, au moment de sa mort, doyen de la Faculté des Lettres d'Alger. Dans sa lettre de candidature à l'Académie de Stanislas, il rappelait lui-même le souvenir des Guerrier de Dumast, des Burnouf et des Leupol, ces grands orientalistes, dont il fut parmi vous le digne continuateur.

M. Léonce PINGAUD, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Besançon, s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir consacré sa longue existence aux recherches historiques et à l'enseignement.

Né à Dijon, M. Pingaud fit ses études à Besançon. Sorti de l'École normale supérieure et agrégé d'histoire en 1861, il fut vôtre de 1867 à 1877, car c'est à lui que l'on doit la création, par des cours publics, de l'enseignement de la géographie à la Faculté des Lettres de Nancy.

Après un court passage à Clermont, M. Léonce Pingaud fut nommé professeur à la Faculté des Lettres de Besançon. Il y poursuivit sa carrière universitaire, jusqu'à sa retraite en 1911. Il n'hésita pas à faire plusieurs fois le voyage de Russie afin de consulter les archives de Saint-Pétersbourg et de Moscou. Cet historien de valeur avait gardé de notre ville le meilleur souvenir; aussi lui avez-

Digitized by Google

vous ouvert vos rangs avec empressement, quand il posa sa candidature, en 1893. L'importance et la variété de ses travaux le recommandaient du reste amplement aux suffrages de vos collègues de ce temps. En ce qui concerne plus particulièrement l'histoire de Lorraine, M. Pingaud était l'auteur d'une Vie de saint Pierre Fourier et de deux notices, l'une sur Béatrix de Cousance, femme du duc Charles IV, et l'autre sur leur fils, le prince de Vaudémont, qui fut, à la fin du XVII^e siècle, général au service de l'Espagne.

En 1920, votre associé-correspondant s'était rappelé à vous par une communication sur *La Lorraine et le caractère lorrain* dont la lecture fut fort appréciée au cours de vos séances d'après guerre.

M. Paul BUREAU, dont nous déplorons aussi cette année la disparition, était né à Elbeuf le 5 octobre 1865. A Nancy, le 5 avril 1913, il faisait, sous les auspices de la Ligue pour la moralité publique, une conférence remarquée sur la dépopulation. En 1914, le Congrès des Sciences sociales, qui tenait, pour la première fois, ses assises en province, avait choisi Nancy pour lieu de sa réunion. Cette fois encore, la participation de M. Paul Bureau fut très appréciée.

Ainsi ce regretté collègue se fit-il connaître en Lorraine par les deux manifestations essentielles de sa féconde activité : la sociologie et la morale. Toutes les œuvres qu'il a publiées peuvent être rangées sous cette rubrique. Je vous rappellerai les principales : le *Homestead*, ou l'insaisissabilité de

Digitized by Google

la petite propriété foncière en Amérique, travail que l'Institut couronna en lui attribuant le prix Rossi; la participation aux bénéfices, le contrat de travail et le rôle des syndicats professionnels; enfin une étude sur le paysan dans les fjords de Norvège.

Épris avant tout de réalités et de réalisations, M. Paul Bureau tenait à se documenter sur place. Il séjourna en Angleterre et aux États-Unis, et c'est à la suite d'un long et souvent pénible voyage, qu'il rapporta, en 1906, le magnifique volume illustré qu'il consacrait au paysan des fjords de Norvège.

M. Paul Bureau n'avait que vingt-sept ans, lorsqu'il fut nommé professeur à la Faculté libre de Droit de Paris. Mais son enseignement fut d'un maître.

La mort seule, nous en sommes persuadés, l'empêcha d'atteindre ce but pour lequel il semblait tout désigné : l'Académie des Sciences morales et politiques.

Mais l'auteur de tant d'ouvrages et d'articles remarquables, ne devait pas tarder à être attiré vers un aspect particulièrement important de cette vie sociale qu'il étudiait : l'aspect moral.

Parmi les innombrables problèmes qui sollicitaient son active curiosité, celui de la natalité française en péril lui tint particulièrement à cœur. Président général de la Ligue française pour le relèvement de la moralité publique, votre collègue qui était également vice-président de la Ligue d'éducation morale, a signalé courageusement bien des dangers

Digitized by Google

sur lesquels on préfère volontiers se taire ou fermer les yeux. La feuille mensuelle : *Pour la Vie*, qu'il fit paraître dès 1914, reflète ses préoccupations qui sont celles de tous les citoyens éclairés, de tous les patriotes.

Père de neuf enfants, M. Paul Bureau avait une singulière autorité pour traiter un sujet qui lui était, dirai-je, aussi familier que familial. Il était donc logique que votre Compagnie, qui vient en aide, en ses séances de décembre, aux familles nombreuses, rendît hommage aujourd'hui à la mémoire de celui qui se faisait si ardemment leur apôtre et leur défenseur.

Ce n'est pas seulement votre Compagnie qui a déploré la perte de M. le chanoine Ulysse CHEVALIER, c'est l'Institut, dont il faisait partie depuis le 1er juillet 1902, c'est aussi une foule de sociétés savantes de France et de l'étranger, qui comme la vôtre s'étaient honorées en l'inscrivant parmi leurs membres correspondants.

Parmi l'immensité des travaux bibliographiques auxquels, dès son plus jeune âge, M. Chevalier — originaire de la Drôme — a dû l'illustration de son nom, il en est un qui domine tous les autres : le Répertoire des sources historiques du Moyen Age. Les recherches qu'il fit pour la documentation de cet ouvrage, à travers les bibliothèques, dénotent une puissance de travail quasi fabuleuse et dont on reste frappé d'admiration. C'est ainsi qu'ayant sollicité du ministre de l'Instruction publique deux

Digitized by Google

missions en Angleterre, pendant les années 1873 et 1875, M. Chevalier réunit plus de 300.000 fiches.

Un autre exemple donnera un aperçu du formidable labeur auquel dut se livrer ce modèle des chercheurs et des érudits pour établir la première partie de son Répertoire : celle qui comprend les personnages qui ont obtenu une notoriété quelconque pendant le Moyen Age. Parmi les 40.000 articles qui le composent, on ne compte pas moins de 1.785 personnages du nom de Jean, rangés alphabétiquement sous l'appellation qui paraît la plus authentique pour chacun et avec autant de renvois que cette appellation peut avoir de variantes.

Dans la liste des très nombreux ouvrages dont la science bibliographique reste redevable à M. le chanoine Chevalier, citons, outre son œuvre maîtresse, un répertoire très complet de la poésie liturgique, depuis les origines de l'Église latine jusqu'à nos jours, et une bibliothèque liturgique, concernant surtout les vieilles églises de France et qui révèle les usages naïfs et touchants d'autrefois.

Que votre Compagnie se soit empressée de compter au nombre de ses correspondants un esprit d'une aussi haute valeur scientifique, cela ne doit étonner personne. Ce qui peut sembler plus remarquable, c'est que, précisément, un tel esprit ait conçu l'idée — flatteuse pour la réputation d'une société savante — de s'y faire recevoir, bien qu'habitant loin de la Lorraine.

La mort vous a ravi, en la personne de M. DE GOUS-

Digitized by Google

SAINCOURT, un bienfaiteur de l'espèce la plus rare et la plus désintéressée.

Ancien officier de mobiles — il tenait à ce titre — pendant la guerre de 1870-1871, M. René de Goussaincourt appartenait à cette génération, à l'esprit orné et cultivé, qui ne dédaignait pas de composer la musique d'une mélodie ou les alexandrins d'une pièce de vers. Ce titre eût été presque suffisant pour lui ouvrir vos rangs, mais, ainsi que l'a fait remarquer le spirituel rapporteur de sa candidature, « la plus douce de ses mélodies, la plus charmante de ses poésies est celle des vertus modestes et touchantes que sa générosité vous permet de célébrer chaque année et que racontent, en prose, les rapporteurs de vos séances solennelles ».

« A plusieurs reprises, écrivait encore la même plume, vous avez ouvert vos rangs à des lauréats de vos concours, M. de Goussaincourt n'a jamais cueilli vos lauriers; mais il en a planté une partie et entretenu leur pépinière avec une généreuse activité. »

C'est en 1894 que, s'inspirant des actes généreux du regretté Jules Gouy, M. de Goussaincourt créa un prix annuel de 100 francs, destiné à récompenser et à honorer la piété filiale. Il en portait bientôt le chiffre à 300 francs. Cette première fondation fut suivie d'une longue série de prix temporaires qui s'appliquaient à tous les cas où leur auteur prévoyait un mérite à découvrir et à mettre en lumière : désintéressement des servantes, actes d'abnégation accomplis par les jeunes gens, vertus militaires

Digitized by Google

aussi bien que qualités civiques, attachement au sol natal des populations rurales, assistance aux grands blessés de guerre, patriotisme des familles nombreuses.

Chacun de ces lauréats était reçu, avec bienveillance, dans la maison de M. de Goussaincourt, et le petit sauveteur, notamment, en sortait possesseur d'une belle montre, suspendue à sa chaîne brillante.

Grâce aux prix que vous décernez et qui portent le nom de leur donateur, le souvenir de cet homme de bien se perpétuera à l'Académie.

MESSIEURS,

Vous vous êtes attaché, cette année, quatre associés-correspondants nouveaux, dont un au titre étranger.

Ce dernier. M. Bronislas Koskowski, né en 1863, fit de brillantes études à l'Université de Varsovie. D'abord installé pharmacien et persécuté par le Gouvernement russe, il se réfugia à Lwow dans la Pologne autrichienne. Il y devint directeur de l'Institut pharmaceutique.

Les conditions politiques étant changées avant la guerre, M. Koskowski reçut à Moscou le grade de magister en pharmacie, grade équivalant à notre doctorat d'État. Lorsque fut installée l'Université de Varsovie, M. Koskowski fut chargé d'un cours à titre d'agrégé et nommé enfin professeur de pharmacie galénique.

Les publications de M. le professeur Koskowski

Digitized by Google

sont aussi nombreuses que variées. Mais ce savant ne s'est pas contenté de vouer sa vie à écrire des livres; il a développé très activement les études pharmaceutiques dans son pays. Grand ami de la France, il a cherché à organiser, à l'Université de Varsovie, une Faculté de pharmacie sur le modèle des facultés françaises. Par la création de bourses d'études et l'envoi d'étudiants polonais à Nancy, il a puissamment contribué à resserrer les liens qui unissent la Pologne et la France.

L'Université de Nancy a conféré à M. Koskowski le titre et le diplôme de docteur *honoris causa* avec la mention : pharmacie.

L'Académie de Stanislas, à qui toute sympathie polonaise rappelle l'idée de sa royale origine, a été heureuse à son tour et s'est sentie très honorée de recevoir dans son sein M. le professeur Bronislas Koskowski.

Les deux Maréchaux illustres qui figurent à l'honneur, en tête de la liste de vos membres, seraient plus désignés que moi pour vous parler du général Tanant, commandant l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. A sa nomination au titre d'associé-correspondant de l'Académie eût sans doute applaudi aussi votre regretté collègue, le général de Lardemelle.

Le général Tanant est un Lorrain, né à Charmes le 9 février 1865. Sa famille est originaire de Châtel-sur-Moselle; celle de sa mère, de Fresnes-en-Woëvre. Ce brillant officier a fait presque toute sa carrière dans l'Est : à Belfort, à Saint-Dié et à Saint-Mihiel.

Digitized by Google

Écrivain militaire des plus remarquables, le général Tanant est l'auteur de nombreux articles parus dans diverses revues et en particulier dans la *Revue de Paris*, ainsi que de deux livres qui ont fait sensation : *La Troisième Armée dans la Bataille* et *Plutarque n'a pas menti*.

La partie essentielle du premier de ces livres a trait à la guerre autour de Verdun. Le style de l'historien est énergique et incisif. La phrase est courte, martelée, rythmée comme un pas de charge. L'emploi de l'indicatif présent est presque exclusif. Peu ou point d'adjectifs. Le lecteur, a dit votre collègue M. Millot, rapporteur de la candidature, voit avec netteté la scène se dérouler devant ses yeux ou même, emballé, s'en croit « *pars magna* ».

Plutarque n'a pas menti est une réponse, patiente et courtoise, au livre : *Plutarque a menti* de M. Jean de Pierrefeu, lequel s'était fait l'écho de toutes les accusations formulées si légèrement contre les dirigeants de l'armée.

Pour n'en citer qu'un exemple, on a raconté que, à la suite de l'épreuve du « Circuit de l'Est » organisée pour l'aviation naissante par le journal *Le Matin*, le général Foch, commandant le 20e corps d'armée, aurait méconnu la valeur de la future quatrième arme.

Or à cette époque, c'est-à-dire au mois d'août 1910, le général Foch ne commandait pas encore le 20e corps, puisqu'il ne fut placé à sa tête qu'en 1913, et il ne pouvait être à Jarville au jour indiqué,

Digitized by Google

puisqu'il dirigeait, dans la région de Saint-Dizier, un voyage d'état-major.

La haute culture du général Tanant le met à même de parler avec autorité de la réforme de l'enseignement. A lire l'article qu'il écrivit sur ce sujet le 1er mai 1923, on se sent en présence d'un éducateur. Le choix qui fut fait de votre compatriote lorrain comme général commandant l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, apparaît donc aussi heureux et aussi justifié que le vôtre, l'admettant cette année, parmi vous, en qualité de membre associé-correspondant.

L'Académie de Stanislas se doit d'accueillir ceux qui aiment et qui font aimer la Lorraine. Il n'est à cette bonne volonté qu'une seule objection : c'est qu'ils sont trop nombreux. Force est donc de ne retenir qu'une élite, et votre discernement, Messieurs, s'est exercé, cette fois, sur quelqu'un dont vous connaissiez déjà tout le talent, puisque vous aviez attribué, en 1921, à ce bon lotharingiste qu'est M. Léopold Bouchot, une partie du prix Herpin pour son étude sur les châteaux de Gondreville.

C'était rendre, en même temps, justice en sa personne aux maîtres de l'instruction primaire qui, sous la paternelle autant qu'habile impulsion de chefs tels que M. Mellier qui fut des vôtres et M. Ch. Dessez qui est votre collègue, ont témoigné fréquemment de l'intérêt qu'ils portent à l'histoire locale.

Déjà, en 1876, vous aviez élu associé-correspondant M. Étienne Olry, auteur de nombreux travaux

Digitized by Google

qui ont vu le jour dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*. En admettant parmi vous M. Léopold Bouchot, directeur de l'école d'application Braconnot, vous êtes assurés que ce penchant traditionnel des instituteurs du département vers le passé de leur « Petite Patrie » se développera davantage encore par l'exemple.

M. Léopold Bouchot est l'auteur de monographies, restées manuscrites, des localités où il a enseigné : Flirey, Chaudeney et Gondreville. On lui doit un excellent ouvrage de vulgarisation : *Vingt-cinq leçons sur l'histoire de la Lorraine et du Barrois*, à l'usage des enfants, et, dans le même esprit, avec la collaboration de M. Wœchter, inspecteur primaire à Strasbourg, une histoire d'Alsace, en vingt leçons.

Enfin, M. Bouchot a tourné ses regards vers la rive gauche du Rhin, car la question de la Rhénanie est de celles dont un historien lorrain ne saurait se désintéresser.

MESSIEURS,

Votre si dévoué secrétaire perpétuel faisait dernièrement à Nancy une conférence très goûtée sur le centenaire de cette École forestière qui s'honore de l'avoir eu pendant longtemps pour directeur. N'est-ce pas aussi pour fêter à votre tour un tel centenaire que vous avez admis dans vos rangs le directeur actuel de l'*École nationale des Eaux et forêts :* M. Philibert Guinier?

Digitized by Google

L'Académie a toujours eu des « forestiers » parmi ses membres. Rappellerai-je le souvenir, encore si vivant parmi vous, de M. Paul Fliche? Celui de M. Alfred Puton? Ne comptez-vous pas, parmi vos membres titulaires : M. Huffel, parmi vos associés-correspondants : M. Henry?

M. Guinier était donc tout désigné pour répondre à votre choix. Mais d'autres titres — de sérieux titres personnels — l'ont recommandé à vos suffrages.

Professeur titulaire et directeur de l'École forestière depuis mars 1921, M. Philibert Guinier, né à Grenoble le 21 juin 1876, a parcouru, en effet, une carrière particulièrement brillante.

Sorti avec le n° 1 de l'Institut national agronomique, il est entré à l'École des Eaux et Forêts en 1897 et s'y est maintenu major de la soixante-treizième promotion. Déjà, ses professeurs avaient distingué cet esprit d'élite et désiraient qu'il fût attaché à l'École comme professeur. Votre collègue, M. Fliche, l'avait vu, avec beaucoup de joie, se passionner pour la botanique.

De tels vœux furent exaucés; car, après avoir conquis, à l'Université de Nancy, le titre de licencié ès sciences naturelles, M. Guinier professa la botanique à l'École forestière.

Les travaux que M. Guinier, aujourd'hui directeur de l'École, a publiés, ont tous trait aux diverses branches de la science des plantes. Signalons son premier ouvrage, intitulé : *Le Roc de Chère*, étude très poussée de géographie botanique. Le Roc de

Digitized by Google

Chère, promontoire escarpé de 640 mètres d'altitude, dressé au-dessus du lac d'Annecy, fait partie d'un charmant paysage, souvent décrit par le romancier André Theuriet.

Son dernier et très important travail — en cours de publication — est un Atlas des arbres, ouvrage de 900 pages avec 280 planches, dont cinq fascicules déjà, ont paru.

Pendant la guerre, M. Guinier, chef de bataillon mis à la disposition du général gouverneur de Toul, rendit de précieux services, car sa connaissance approfondie de la structure des bois lui permit de reconnaître, parmi les essences exotiques, celles qui pouvaient suppléer aux bois indigènes dans la fabrication des avions.

Vous avez donc été bien inspirés, Messieurs, en admettant parmi vous ce savant aux recherches actives, ce fils de forestier qui s'est senti, dès l'enfance, tout naturellement et comme irrésistiblement entraîné vers l'École de la rue Girardet, vers notre Lorraine, abondante en beautés sylvestres.

D'intéressantes communications ont été lues, à vos séances de quinzaine, dans le courant de l'année académique. Et cependant, peu nombreux avaient été ceux qui s'étaient inscrits pour donner cet attrait à l'ordre du jour. Fort heureusement, plusieurs d'entre vous — votre Président le premier — se sont dévoués pour donner, soit plusieurs communications dans l'année, soit un travail d'assez longue haleine nécessitant plusieurs lectures.

Digitized by Google

M. Hottenger, en effet, outre son analyse, très serrée, d'un intéressant ouvrage de M. Brocard : *La grosse métallurgie française et le mouvement des prix de 1890 à 1913*, a consacré trois séances à la lecture d'une étude sur « l'Agriculture en Lorraine au moment de la Révolution ». La terre exerçait alors sur le paysan une attraction puissante, et c'était l'industrie qui manquait de bras. Toutefois, si la population rurale était surabondante, son travail restait livré à une routine séculaire. A l'insuffisance des moyens, les agriculteurs suppléèrent par l'ardeur au travail et l'esprit d'économie.

M. Gabriel Mélin a vivement intéressé l'Académie par sa double communication intitulée : *Autour de saint François de Sales*. M. Mélin évoqua le souvenir de personnages qui ont beaucoup connu et aimé le célèbre évêque de Genève : le connétable de Lesdiguières, ce Dauphinois prodigieux, et notre compatriote lorrain le R. P. Jean Fourier, né à Xaronval, en 1560, mort à Saint-Mihiel en 1639, contemporain et cousin de saint Pierre Fourier. C'est ce jésuite éminent qui aurait conseillé, en Savoie, à saint François de Sales de donner à ses entretiens avec M^me^ de Charmoisy, la forme, que nous connaissons, de l'« Introduction à la vie dévote ».

M. Mélin a, également, analysé et critiqué avec la compétence que chacun lui reconnaît, le dernier livre de M. Paul Bureau, publié quelques jours avant sa mort : *Introduction à la méthode sociologique*.

Digitized by Google

L'Étude sur la gravure de Callot, appelée la *Petite thèse*, étude qui a été publiée, depuis, par la *Semaine Religieuse*, a fait l'objet, de la part de M. le chanoine Eugène Martin, d'explications très détaillées, touchant les ingénieux symboles que représentent les figures de cette composition magistrale. L'œuvre de Callot était destinée aux thèses que devait soutenir à Rome, au couvent franciscain de l'*Ara cœli*, un cordelier lorrain, le R. P. Didelot, sur les prérogatives de l'Immaculée Mère de Dieu. La planche qui symbolise par de nombreuses figures le triomphe de la Vierge, retouchée et signée par Israël Silvestre, est aujourd'hui au Musée lorrain. Elle provient de la collection Thierry Solet.

Dans le domaine des choses de l'art, également, M. Antoine Daum a lu un travail personnel sur les industries d'art moderne à Nancy. Le besoin de se resserrer dans l'intimité d'une vie familiale, après les horreurs et les tristesses de la guerre de 1870, a provoqué en Lorraine à la suite d'Émile Gallé — académicien de Stanislas — cette magnifique floraison d'art appliqué qui continue, à notre époque, la tradition d'élégance des Héré et de Jean Lamour.

Mais, si l'art moderne s'est heureusement affirmé à Nancy, il ne faut pas, cependant, que les merveilles du passé y soient vouées à la dégradation ou à la disparition. C'est contre quoi protesta, avec énergie, M. Victor Prouvé, dans la lecture qu'il fit à l'Académie sur ce sujet : l'Art méconnu et souillé. Rapprochons de ces paroles nécessaires, tombées

Digitized by Google

d'une bouche aussi autorisée, le vœu que votre Compagnie a formulé dans sa séance du 6 juillet 1923, pour répondre à celui de la Société des Arts et des Lettres de Bar-le-Duc, contre l'expropriation d'objets ayant une valeur historique et artistique. Le vœu fut émis, à propos d'un récent moulage ayant détérioré la statue de René de Chalon, ce chef-d'œuvre de Ligier Richier.

M. le Dr Imbeaux s'est ingénié, pas trois fois, à retenir l'attention de l'Académie par des moyens très différents. Dans la première communication, ce fut l'ingénieur hydraulicien qui s'exprima, à propos de Bazin et de sa popularité aux États-Unis. Dans la deuxième, le médecin vous annonça qu'une récente découverte d'un de ses confrères permettrait, sans doute, de rendre à volonté, les eaux de table radio-actives.

Enfin, M. Imbeaux célébrant à la fois Archimède, Pythagore, Pline l'Ancien, et d'autres grands hommes, a donné lecture d'une suite de dix-huit pièces en vers, intitulée : *Servitude et grandeur artistique, littéraire et scientifique...* Et ce ne fut pas, comme bien on pense, la moins goûtée de ses participations à vos travaux.

Cependant, au mois de juin, M. Bohême vous avait relaté, avec le tour de phrase alerte qui lui est propre, son voyage à Arbois où il représenta l'Académie, pendant les fêtes du Centenaire de Pasteur.

Mlle Noëmi Renan voulait bien communiquer à M. l'abbé Edmond Renard, des lettres en italien de Dom Tosti consécutives au séjour de Renan au

Digitized by Google

monastère du Mont Cassin. Lecture fort instructive au point de vue psychologique.

Avec tous les détails qu'il puise dans les Mémoires des fournisseurs des ducs de Lorraine, M. Hippolyte Roy a donné de curieuses précisions sur *les Costumes historiques* dans notre pays, et les *Étendards de la Garde* au XVII^e^ siècle. Il s'est principalement attaché à décrire la livrée des pages et la ciselure des armures argentées d'apparat.

Une autre fois, votre collègue vous a conduits à Chalon-sur-Saône, à la suite de Charles IV, duc de Lorraine, dont bien entendu il dépeignit minutieusement le harnois et la vêture. Nous sommes reportés au 5 février 1629 et le roi Louis XIII a une entrevue avec le duc, entrevue qui n'eut pas, du reste, de résultats utiles, et qui est restée ignorée des Lorrains et des Français.

Enfin, M. Hippolyte Roy a consenti, pour une fois, à quitter la poussière des siècles et le calme monacal des archives, pour nous entretenir de son grand-oncle, le D^r^ Charles Cuny, explorateur du Darfour, né à Goin dans la Moselle, le 30 juin 1811, assassiné en 1858 par le sultan El Hussein. Ce Lorrain remarquable entretint en Égypte, avec Gustave Flaubert, des relations amicales.

Plusieurs de vos membres, récemment nommés, ont tenu à apporter à vos séances leur part contributive de travaux originaux. M. Léopold Bouchot a rendu un quasi filial hommage à la mémoire d'Étienne-Dominique Obry qui fut instituteur à Allain, canton de Colombey, associé-correspondant

Digitized by Google

de l'Académie de Stanislas, et qui entre autres études archéologiques, réunit un véritable trésor de « vieux dicts » campagnards, sous le titre général : *Sobriquets et dictons de quantité de villages lorrains.*

Mais, pour ce genre d'études savoureuses, vous possédez, Messieurs, un spécialiste réputé, en la personne de M. Lemasson. Je n'ai pas la compétence de MM. Sadoul et Bruneau pour faire l'éloge qui convient de son *Lexique du patois vosgien des environs de Bruyères.*

L'Académie en a voté la publication dans le volume à paraître de ses « Mémoires », et ce vote, par le temps des restrictions auxquelles vous oblige la cherté du papier et de la typographie, en dit plus que tout commentaire.

On peut s'étonner, en effet, qu'il n'en soit pas de même pour toutes les intéressantes études que je viens d'énumérer. Mais l'Académie doit restreindre ses dépenses. Les fondations dont elle dispose ont toutes un objet défini. Cette année même, vous avez reçu en legs de Mlle Marguerite Pitoy le capital correspondant à une rente de 600 francs, destiné à secourir une famille modeste d'ouvriers, ayant au moins sept enfants.

Ainsi la vertu sous toutes ses formes obtient-elle ici de bien précieux encouragements. D'autre part vous pouvez aussi couronner les poètes, les auteurs de travaux scientifiques et décerner, chaque année, le prix important du Souvenir.

Les généreux donateurs, dont vous êtes les man-

Digitized by Google

dataires, n'ont oublié, Messieurs, qu'une seule personne : et c'est l'Académie elle-même.

Peut-être n'en sera-t-il pas toujours ainsi. L'espoir avoué — et bien légitime — de votre Compagnie, n'est-il pas de lui voir reprendre, par une publication intégrale des travaux de l'année, l'importance que lui ont assurée, dans le monde intellectuel, les articles de ses savants « Mémoires »?

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 DÉCEMBRE 1923

ALLOCUTION

PRONONCÉE

Par M. Georges HOTTENGER

PRÉSIDENT

MESSIEURS, MESDAMES,

Il y a quelque temps, si on en croit l'anecdote que nous contèrent alors les journaux, un administrateur colonial qui avait à son service un jeune indigène annonça à celui-ci que, partant en congé pour la France, il avait l'intention de l'emmener avec lui : aussitôt l'indigène se jeta à ses pieds, le suppliant de le laisser et déclarant qu'il tenait à la vie et qu'il était trop jeune encore pour mourir. Pressé de questions, il avoua que grâce à la connaissance du français qu'il tenait de l'école du pays, il avait appris qu'en France et dans tous les pays qu'habitent les blancs, on ne pouvait faire un pas sans être menacé par des machines qui explosent ou qui écrasent, sans rencontrer des brigands qui détroussent et qui tuent. Vous le devinez, notre jeune indigène ne s'était arrêté ni aux chroniques, ni aux débats politiques : il n'avait lu que les faits divers.

Digitized by Google

A la vérité, le journal prend et publie les nouvelles qui se présentent à son information; il accueille aussi bien un acte de probité que les méfaits d'un malfaiteur. Le bien et le mal sont choses de la vie courante; seulement le mal fait plus de bruit que le bien et la vertu aime le silence. Comme elle se cache volontiers, trop souvent elle échappe aux moyens ordinaires d'information; c'est donc une œuvre salutaire qu'ont accomplie nos bienfaiteurs, en même temps qu'ils réservaient à notre Compagnie le précieux privilège qui lui permet de rendre périodiquement un solennel hommage au dévouement, à l'abnégation, à la piété filiale. Une fois par an tout au moins, la vertu triomphe en belle page dans nos journaux et, si les échos de cette manifestation ne vont pas jusque sous l'équateur raffermir la candeur de quelque indigène saturé de « faits divers », du moins se font-ils entendre jusqu'aux confins de notre propre pays pour lui donner conscience de sa vigueur morale et fortifier sa confiance dans l'avenir. Plus que jamais une telle publicité est nécessaire en ces temps difficiles où la pratique des vertus familiales apparaît comme le moyen suprême d'assurer la perpétuité et la grandeur de notre patrie.

Encore faut-il que l'hommage se présente sous une forme et dans des conditions qui soient dignes des mérites qu'il a pour objet. Aujourd'hui, à dire vrai, nous éprouvons quelque embarras en remettant à nos lauréats les modestes offrandes de nos bienfaiteurs; nous nous demandons comment il serait possible de les mettre en rapport avec la valeur

Digitized by Google

actuelle de l'argent et de parer à une situation que ne pouvaient prévoir ceux qui ont fondé ces prix. Oh! sans doute, il n'est pas de monnaie au monde qui puisse évaluer la bonté, mesurer les élans du cœur, payer une jeunesse sacrifiée, une existence animée par l'ardeur du dévouement!

Nous savons bien aussi que, loin de s'arrêter au chiffre de la récompense, ceux que nous récompensons ne voient que l'honneur qui leur est rendu, quand ils ne sont pas tentés de s'y dérober et de préférer à cette manifestation le silence qui plaît à leur modestie. Il n'en est pas moins vrai que, si le cours de la monnaie a varié, les revenus de nos fondations sont restés les mêmes et que nos offrandes paraissent aller en s'amoindrissant. Nous nous adressons donc à nos bienfaiteurs à venir, — car il y en a, nous n'en doutons pas, — et nous leur demandons, moins de multiplier les prix et d'allonger encore la liste des récompenses, que d'accroître la valeur des fondations déjà existantes, en ajoutant au nom de quelqu'un de leurs devanciers le nom dont ils veulent assurer la survie par un suprême acte de bienfaisance.

Mesdames et Messieurs, si Stanislas le Bienfaisant sortait de son tombeau, quel étonnement, et quelle satisfaction aussi, n'éprouverait-il pas à voir la Société qui est sa création, appelée à se perpétuer en une mission qui avait échappé à sa prévoyance et à sa bienfaisance! Mais il la trouverait non moins fidèle à ses propres intentions, grâce à d'autres fondations qui lui permettent de reconnaître les talents

Digitized by Google

du littérateur, les travaux de l'érudit et du chercheur. Malheureusement c'est le nombre des récompenses qui est ici bien faible en comparaison des mérites littéraires et scientifiques qu'il conviendrait de susciter on d'encourager. Nous ne disposons que de trois ou quatre prix, dont deux seulement pour cette année : c'est assez du moins pour nous assurer l'honneur et le plaisir de rendre hommage en une même solennité aux brillantes spéculations de l'esprit et aux touchantes manifestations du cœur.

Voici au surplus que cette année pour la première fois nous avons à décerner un prix qui participe des unes et des autres, nous avons à récompenser une œuvre dont le mérite, semble-t-il, doit venir à la fois des initiatives éclairées de l'esprit et de la puissante impulsion du sentiment. Je veux parler du *prix du Souvenir*.

C'est en 1916 que devant les tombes des infortunées victimes de Gerbéviller, M. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Simon, maire de Nancy, M. Keller, maire de Lunéville, conçurent le projet de faire connaître dans toute son horreur à la France et au monde entier la barbarie avec laquelle l'envahisseur conduisait la guerre. Ce fut le point de départ d'une campagne de propagande qui rendit les plus grands services à la cause de la civilisation.

La guerre finie, l'initiative pouvait changer de formes et d'allures, il importait qu'elle ne disparût pas. Oui, il importait que pour leur propre sauvegarde, les générations à venir fussent conviées à recueillir le souvenir des crimes commis, et qu'elles

Digitized by Google

eussent toujours devant les yeux l'atroce vision des villes bombardées, des chaumières ruinées, des villages pillés et incendiés, des populations chassées, des hommes, des femmes, des enfants fusillés ou poussés sous les balles par la soldatesque teutonne qui en faisait son bouclier. Le châtiment n'est pas venu : nous avons vu l'œuvre de la justice paralysée par les calculs égoïstes d'une politique hypocrite et d'un mercantilisme aveugle, dont la France ne porte certes pas la responsabilité. Raison de plus pour garder le souvenir.

C'est dans cette pensée que les fondateurs de la Ligue du Souvenir ont transmis à l'Académie de Stanislas le reliquat des fonds de propagande qu'ils avaient recueillis et d'accord avec elle ont décidé de fonder un prix de 1.000 à 1.200 francs, le Prix du Souvenir, qui chaque année sera décerné à une personne ou à une collectivité, de préférence française ou belge, qui de quelque façon jugée efficace et de haute valeur morale, soit par un livre, une pièce de théâtre, une propagande de conférences, soit par son enseignement, soit par quelque initiative ou quelque acte, aura *contribué à entretenir et fortifier le souvenir des responsabilités assumées et des crimes commis par l'Allemagne durant la guerre.*

Pour ses débuts une telle initiative ne pouvait trouver de plus émouvant commentaire que le rapport que vous entendrez tout à l'heure. Je devine au surplus, et je partage l'impatience que vous avez d'écouter nos rapporteurs. Qu'il me suffise donc de

Digitized by Google

vous redire en terminant toute la fierté et toute la joie qu'éprouve notre Compagnie lorsque, chaque année, grâce à la variété des fondations dont elle dispose, elle peût associer en un même culte, exalter en une même solennité, la vérité et la charité, le talent et le dévouement, l'amour du prochain et l'amour de la patrie.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS POUR

LE PRIX DUPEUX

Par M. Charles BRUNEAU

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

MESSIEURS,

La besogne de la Commission chargée d'examiner les travaux présentés à votre Compagnie pour l'obtention du prix Dupeux, destiné à récompenser le meilleur ouvrage traitant d'histoire ou d'archéologie, de science ou de linguistique, se rapportant de préférence à la Lorraine, s'est trouvée singulièrement facilitée : un seul des ouvrages présentés répondait aux conditions du concours.

L'auteur de cet ouvrage, M. Leclère, n'est sans doute pas un inconnu pour vous. Originaire de Fontoy (Moselle), M. Leclère a publié un volume, *Suspicion et Guerre,* qui nous dépeint ce que fut, pendant la guerre, l'existence de nos compatriotes de Lorraine désannexée. Les sentiments bien connus de

Digitized by Google

M. Leclère lui ont valu l'honneur d'être emprisonné, sans motif et sans jugement, par les Allemands.

La *Notice sur Fontoy*, que votre Commission devait examiner, comprend une partie historique et une partie linguistique, qui doit seule entrer en ligne de compte, les travaux linguistiques étant seuls admis cette année par l'Académie de Stanislas à concourir pour le prix Dupeux.

Disons tout de suite que M. Leclère n'est pas un philologue. Il n'a pas voulu étudier le patois de Fontoy, mais le décrire, c'est-à-dire apporter à la science de la dialectologie des documents originaux.

L'orthographe de M. Leclère n'a rien de scientifique : toutefois elle est en général soignée et claire. Le plan est celui des anciennes grammaires : M. Leclère examine successivement les différentes parties du discours. Les conjugaisons occupent une place importante.

Le vocabulaire est double, français-patois et patois-français (ce dernier sous le titre : supplément au vocabulaire). Nous regrettons que M. Leclère n'ait pas fondu ses deux listes en une seule liste de mots patois, qui eût été plus commode à consulter.

Quelques proverbes, la description de vieilles coutumes, de jeux locaux, enfin de courts récits amusants terminent le volume. Ces récits permettent de se faire une idée de ce qu'est le patois de Fontoy : il est tout pénétré de mots, de locutions et de tournures françaises.

Le livre de M. Leclère fournit de copieux renseignements sur un parler lorrain jusqu'ici à peu près

Digitized by Google

inconnu. Il nous donne les équivalents patois de plus d'un millier de mots français, avec un tableau très complet des formes verbales et l'énumération des formes patoises des pronoms, adverbes, prépositions, etc. M. Leclère connaît très bien son patois : son travail est complet et soigné.

Nous estimons donc que la *Notice sur Fontoy*, qui représente un effort considérable, et apporte à la dialectologie un ensemble de documents précieux, mérite d'être distinguée par votre Compagnie. Ajoutons que l'étude des patois exige beaucoup de connaissances et de longues recherches, qu'elle est particulièrement difficile et aride : au moment où les patois lorrains disparaissent, il est nécessaire de favoriser l'éclosion de monographies analogues à celle-ci. La *Notice sur Fontoy* nous paraît donc digne d'être couronnée par l'Académie de Stanislas et de recevoir le prix Dupeux.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

POUR LE PRIX STANISLAS DE GUAITA

Par M. Charles BOHÊME

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

Obéissant à une pieuse pensée, Mme G. Toussaint, sœur de notre regretté confrère M. Albert Collignon, présente à vos suffrages, pour l'obtention du prix Stanislas de Guaita, deux ouvrages posthumes de son fils Marcel Toussaint-Collignon, professeur au Lycée de Chaumont, tombé au champ d'honneur, à Sailly-Saillisel, le 13 octobre 1916.

Né à Nancy, le 9 octobre 1882, Marcel Toussaint avait remporté, en 1909, le prix Sully Prudhomme pour son premier recueil de poésies : *Le Sculpteur de Sable*. D'autre part, l'Académie Française, qui avait déjà couronné son poème sur *Le Drapeau*, attribuait, en 1917, le prix Archon-Despérouses à ses

Digitized by Google

Taciturnes, rendant ainsi un nouvel hommage au poète trop tôt disparu.

A ces récompenses nationales, la famille de Marcel Toussaint serait, dans son deuil, heureuse de voir s'ajouter un prix — lorrain celui-là ! — décerné à la mémoire et au talent de celui qui fut un bon et fier Lorrain.

Et ce serait justice, — j'ai hâte de le dire ! Les volumes qui sont soumis à votre appréciation, — encore que l'on puisse préférer l'un à l'autre — sont, tous les deux, dignes de retenir votre attention, — voire de fixer votre choix.

Le premier, intitulé *Le Dard et l'Épée*, et publié en 1917, comprend une trentaine de pièces, écrites sur le genou, — si j'ose ainsi parler — et dans la boue des tranchées. On y respire, malgré tout, avec l'odeur de la poudre, un parfum vivifiant de patriotisme allègre, et comme un air réconfortant de confiance en la victoire finale du Droit. Certaines silhouettes, entre autres celles de l'*Intrépide Bavarois* et du *Poméranien* sont très lestement enlevées, et dénotent chez l'auteur un don d'observation ironique, qui ne manque certes pas de piquant.

Et cependant, j'avoue sans détour ma prédilection pour le second recueil, — *Les Cils baissés*, — le dernier paru d'ailleurs, puisque sa publication ne remonte qu'à l'année 1921. Ici ce n'est plus le soldat héroïque, qui chante et qui raille même, en montant à l'assaut; c'est le poète avec sa sensibilité exquise et raffinée, qui se révèle au lecteur assez lettré pour le comprendre et pour l'aimer.

Digitized by Google

Mon intention n'est pas et ne peut pas être d'étudier par le menu une œuvre, dont toutes les beautés délicates se dessécheraient à l'analyse. Rien ne saurait ici remplacer la citation directe. Je vais donc, parmi les stances et les sonnets qui se suivent dans ce recueil, vous lire deux pièces, qui ont paru à votre Commission plus particulièrement significatives : l'une intitulée *Indulgence,* l'autre *Vanitas.*

INDULGENCE (1)

Je ne t'en veux pas trop : après tout, c'est ma faute :
Pourquoi loger son rêve en un corps féminin?
Je t'évoquais parfois, blanche, sous le hennin :
Tu portais haut le front; je croyais l'âme haute.

Je chasse ton image ainsi qu'un méchant hôte :
Si j'avais voulu franche et loyale ta main,
C'est qu'un peu de la fête et du mensonge humain
M'enivrait. Je me tais et je descends la côte.

Je songe. Le sentier est déjà moins fleuri :
J'ai vu passer des couples lents et j'ai souri :
Ils pleureront un jour comme nous, mon aimée.

Tu connaîtras aussi la tristesse et l'effroi
De voir l'illusion s'en aller en fumée;
Je ne t'accuse plus, mais j'ai pitié de moi.

(1) *Les Cils baissés,* p. 25.

Digitized by Google

VANITAS (1)

J'aurais voulu pouvoir en ma vie ingénue
Cueillir l'instant, qui passe en la douceur des soirs :
Mais non! La grande angoisse aux simples inconnue
Corrompt le souvenir et flétrit les espoirs.

Je m'y résigne. Il faut oublier et se taire.
Je me suis approché de l'immortel flambeau :
J'aime la grâce aux purs contours : mon sort est beau,
Et le rythme ennoblit mon âme solitaire.

Mais je ressens partout la douleur que je fuis :
Je n'ai trouvé que l'ombre au cœur de mes scrupules,
Que l'appel de la mort au fond des crépuscules
Et le goût du néant au sein des vastes nuits.

Mieux que tous les commentaires, ces deux exemples vous diront avec quelle clairvoyance mélancolique l'auteur dénonce le mensonge des humaines amours, — et démêle la tristesse cachée même au fond de nos joies les plus nobles. Ils vous montreront aussi, Messieurs, de quel précieux métal sont faits les vers de ce pur poète; — et, j'en ai la confiance, vous ratifierez le jugement unanime de votre Commission en déposant sur la tombe de Marcel Toussaint, comme une palme de plus, le prix Stanislas de Guaita.

---

(1) *Op. cit.*, p. 137.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

POUR LE PRIX DU SOUVENIR

par M. Georges RENARD

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

Pour perpétuer la mémoire de la « Grande Guerre » et des responsabilités encourues par ses auteurs, il n'est pas d'entreprise plus efficace que de fixer dans l'imagination des petits enfants les grandes lignes du drame dont la Belgique et le Nord de la France furent le théâtre, et nos soldats, les héros.

A l'Académie Française, ce programme a suggéré la création d'un prix de 4.000 francs, dont l'illustre Compagnie n'a pas cru du reste pouvoir attribuer cette année le bénéfice, aucun des ouvrages présentés ne lui ayant paru digne de nos grands morts et de leurs fils, les écoliers de France.

Il est vrai : la tâche est difficile; mais elle est urgente.

Certes, l'heure n'est pas venue d'écrire l'histoire

Digitized by Google

militaire, diplomatique et juridique des événements qui se sont déroulés du mois de juillet 1914 au mois de juin 1919. Les archives des gouvernements ne se sont pas ouvertes aux chercheurs; et notre génération ne peut prétendre à la sérénité nécessaire, soit aux œuvres d'érudition, soit aux synthèses de philosophie historique.

Mais, pour consigner, à l'usage de la jeunesse, les scènes déchirantes qui ont marqué l'occupation ennemie, il ne faut pas laisser s'éteindre la voix de ceux et de celles qui en furent les témoins, ni, pour raconter la dévastation méthodique de nos villes, de nos usines, de nos richesses industrielles et de nos trésors artistiques, remettre au relèvement de nos ruines, ni, pour chanter les jours glorieux de la victoire, attendre que l'écho s'en soit perdu dans la brume des souvenirs lointains.

L'histoire scientifique exige du recul; elle se complaît dans les manuscrits poudreux et dans les bibliothèques où l'on ne marche qu'à pas feutrés. L'histoire populaire s'attache à surprendre la vie et à en traduire le frémissement; la psychologie y dispute la première place à la documentation; elle a des « raisons » que l'épigraphie et l'hypercritique ne connaissent point.

Sans doute, elle demeure sous leur nécessaire contrôle, car elle a bien la prétention de ne pas verser dans le roman, moins encore dans la passion; mais c'est ailleurs qu'elle cherche sa puissance animatrice; elle est essentiellement anecdotique; elle procède par tableaux.

Digitized by Google

C'est ainsi que nous avons appris, dans notre enfance, les premiers siècles de l'histoire de France : quelques grandes figures : Vercingétorix, Clovis, Charlemagne, saint Louis, Jeanne d'Arc; quelques grands faits : les invasions, la féodalité, les croisades, la guerre de Cent ans; voilà tout ce que notre jeunesse laborieuse peut retenir de l'histoire, et voilà par où nous avons commencé nous-mêmes.

Et c'est ainsi qu'il faudra écrire l'histoire de la Grande Guerre à l'usage des enfants de France.

Plus favorisés que les nôtres, les enfants de Belgique ont, dès à présent, entre leurs mains le livre désiré; et c'est à votre Compagnie que sont échus l'honneur et la joie de le couronner : vous avez en effet ratifié par un vote unanime la proposition de la commission d'examen des candidatures.

Mlle Perlès, l'auteur de cet ouvrage, s'était jadis essayée dans son manuel intitulé *Un peu d'histoire pour les petits enfants.* Dans son *Histoire de la Grande Guerre, racontée aux enfants belges,* elle atteint vraiment la plénitude de son talent littéraire et pédagogique.

J'avais eu, en feuilletant ce livre, l'impression que votre bienveillance m'avait gardé la bonne part. Puis, au fur et à mesure d'une lecture attentive, cette impression est devenue plus entraînante, plus décisive. L'impartialité du juge réagissait : vous savez qu'en écoutant les avocats, les magistrats sont parfois aux aguets, pour saisir le vice de l'argumentation derrière la forme séduisante qui l'enrobe. J'ai poursuivi mon examen dans cette disposition d'esprit,

Digitized by Google

en me tenant attentivement sur mes gardes; en définitive, je me suis rendu.

L'émotion qui m'avait saisi dès les premières pages de ce récit, simple comme une image d'Épinal, véridique comme un mémoire de chartiste, dépouillé de toute emphase, de toute recherche oratoire, dédaigneux des exagérations et des excitations faciles, — cette émotion à laquelle on ne résiste pas parce qu'elle est déterminée, non par les artifices du langage, mais par la succession des faits, — cette émotion, dis-je, est allée grandissant du début à la conclusion; et, dans cette dernière, j'ai trouvé une telle correspondance avec l'esprit dont s'inspire le *Comité du Souvenir*, que je suis arrivé devant votre commission avec le pressentiment qu'aucune candidature n'aurait mieux rempli les conditions du concours. L'événement l'a justifié. Après avoir songé à retenir un ouvrage de M. Virrès, bourgmestre de Lummen en Campine : *A côté de la Guerre*, ainsi que deux livres et un album de M. Henry de Forge : *Ah! la belle France; La Créance; La Couronne d'épines*, la Commission a jugé, en définitive, que la palme revenait à M^lle^ Perlès, et vous vous êtes empressés de vous associer à ce jugement.

Permettez-moi d'ouvrir le volume... par la fin, cette leçon de clôture dont j'ai déjà parlé avec éloge :

« N'oubliez jamais, enfants, n'oubliez jamais ce que vous avez vu, ce que vous avez entendu raconter. N'oubliez ni ne laissez oublier par vos enfants et vos petits-enfants, nos villes détruites, nos frères et nos sœurs massacrés, nos monuments qui étaient

Digitized by Google

nos trésors, anéantis, nos bibliothèques pillées et incendiées, nos forêts ravagées. Pendant longtemps on n'a plus entendu le marteau du travailleur ni le chant de la mère qui berce son enfant; pendant longtemps nous avons désappris à sourire. N'oubliez pas que la bravoure de nos soldats et de leurs alliés nous a rendu la Paix et la Liberté. N'oubliez pas que nos héros ont souffert, ont été tués ou mutilés par la faute de ces méchants.

« Quoi, me direz-vous, toujours haïr? Il nous faudra, quand nous raconterons à nos petits-enfants l'histoire de la Grande Guerre, toujours montrer à l'Est un poing vengeur? Est-ce que la méchanceté, comme les vilaines maladies, est héréditaire? Et puisqu'ils ont chassé leur mauvais empereur et ses amis?

« Eh bien! attendez et observez. Plus tard, peut-être auront-ils appris ce que sont des peuples honnêtes, justes et loyaux. Peut-être auront-ils été jugés dignes d'entrer dans la Société des Nations que les peuples vraiment civilisés ont fondée pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre. Peut-être se seront-ils choisi des chefs qui ont le respect de la parole donnée.

« Alors, enfants, alors, *sans oublier jamais*, vous pourrez cesser de haïr, car la haine est une chose triste.

« Quand le peuple allemand sera devenu sincère, il détestera son crime, et on pourra lui pardonner. »

Votre Compagnie a été favorablement impressionnée par cette mesure qui, sans rien sacrifier de nos chers et douloureux souvenirs, fait entrevoir,

Digitized by Google

sous la réserve des prudences qu'imposent la sécurité patriotique et la paix du monde, l'espérance du désarmement moral, dans la justice internationale définitivement reconnue et respectée; c'est bien là, n'est-il pas vrai? le sentiment dans lequel il faut élever la génération qui nous suit.

Je ne me sens pas moins attiré vers cette conception de l'histoire.

Entre l'histoire atone qui n'a point d'âme ni, par conséquent, de vertu éducatrice, et l'histoire partiale que peuvent suggérer le fanatisme religieux ou antireligieux ou certaines déviations morbides du patriotisme, il y a une position intermédiaire — la bonne : l'histoire vraie, délicate jusqu'au scrupule dans le respect de la vérité, rebelle aux réticences adroites et aux présentations tendancieuses; l'histoire loyale, qui a pourtant conscience de n'être point sa propre raison d'être; l'histoire qui n'étudie le passé que pour aider à la préparation de l'avenir; l'histoire qui parle au cœur en même temps qu'à l'esprit; l'histoire où, dans le culte des traditions et des gloires nationales, se forment les bons citoyens de l'avenir; l'histoire qui ressuscite ce qui est mort pour faire œuvre de vie.

C'est cette histoire-là qu'il faut répandre abondamment parmi les enfants du peuple. En recueillant l'héritage du *Comité du Souvenir*, l'Académie ne saurait sans doute marquer plus de fidélité à sa nouvelle mission, qu'en encourageant pareil enseignement dans un ouvrage qui le réalise avec une

Digitized by Google

richesse d'information, un bonheur d'expression et une sûreté de jugement singulièrement méritoires, en présence d'un programme aussi redoutable que le récit de la Grande Guerre en cent soixante-dix pages à la portée de bambins de douze ans.

L'auteur suit tout bonnement l'ordre chronologique. Dans la trame d'un récit sobre et vivant, entrecoupé de dessins et de cartes très claires, s'incrustent, au hasard des occasions, des *documents* comme le rapport du lieutenant-général Leman, à la suite de l'explosion du fort de Loncin (p. 26), les proclamations de M. Adolphe Max, l'admirable bourgmestre de Bruxelles (p. 39-59), les déclarations de M. Asquith à la Chambre des Communes, celles de M. Viviani à la Chambre des Députés de France : « Frères Belges, nous vous avons apporté, il y a quatre-vingt-trois ans, l'indépendance; vous nous payez votre dette au centuple; jamais nos fils et les fils de nos fils, à travers les siècles, n'auront pour vous assez de reconnaissance et d'amour » (p. 55 et suiv.); — et puis des *statistiques :* la liste des belligérants (p. 20), les cours des denrées alimentaires pendant l'occupation ennemie (p. 46), la répartition, nation par nation, des sept millions de morts dont « l'Allemagne porte la terrible responsabilité » (p. 147); — et encore, des *épisodes tragiques* comme le sac de Louvain (p. 43) et la destruction de Termonde (p. 65); — des *tableaux* d'effroi comme « les déportations » (p. 117), ou de grandeur d'âme comme le beau chapitre intitulé « Ceux qui passent la frontière pour rejoindre leurs frè-

Digitized by Google

res » (p. 88); — des *portraits* comme la reine Élisabeth (p. 82), le cardinal Mercier (p. 107), le maréchal Foch (p. 135), Édith Cavell (p. 153), Gabrielle Petit (p. 154); — des *sujets de genre*, comme ce joli diptyque : les petites filles belges travaillant dans les écoles pour les prisonniers, et les prisonniers déballant les paquets qui leur apportent, avec la nourriture et les vêtements du corps, un peu d'air du foyer et de la patrie (p. 46 et suiv.); — des *leçons d'économie politique* au sujet de la guerre sous-marine (p. 90 et suiv.) ou des initiatives du Comité National de secours pour combattre la vie chère et la spéculation (p. 45 et suiv.); — des *leçons de droit international public* fort bien venues : définition de la neutralité perpétuelle (p. 6 et suiv.), réglementation du droit de visite en haute mer (p. 91), conférences de La Haye (p. 32), traité de Versailles (p. 166), Société des Nations (p. 168); — surtout des *leçons de reconnaissance* : « à nos morts », « à nos magistrats communaux » (p. 103), « à nos héros civils » (p. 152), à l'Angleterre, aux États-Unis, à la France.

Comment faire tenir, en si peu de place, tant de choses, — et j'en passe! — C'est le secret de Mlle Perlès. Faut-il dire qu'elle n'a même pas eu à se garder de l'écueil où n'aurait point manqué de se perdre un écrivain de moins bon goût : le pédantisme? Elle a une horreur instinctive des compilations pesantes et indigestes. Son livre est exempt de toute affectation; on ne devine pas, à la lecture, le labeur qu'il a coûté. Point de pé-

Digitized by Google

riodes redondantes, point de mots sonores, point d'allusions prétentieuses à l'usage des grandes personnes : tout pour les petits enfants; le style de la maîtresse d'école dans sa classe ou de la grand'mère qui raconte les histoires du vieux temps.

Pour justifier ce jugement, il faudrait découper des citations. Mais comment choisir dans l'infinie variété des morceaux? Chacun a son coloris et son mérite, et ce n'est pas le cas de dire : *Ab uno disce omnes.* Je ne peux pourtant pas vous refuser le plaisir de vous asseoir un instant sur les bancs de l'école communale et d'écouter une lecture à l'usage de votre jeunesse retrouvée.

Nous sommes au mois d'août 1914; les Allemands poursuivaient leur marche en avant...

« A Étalle, les soldats dépouillèrent le curé de tous ses vêtements et le pendirent à un réverbère; le bourgmestre de Hachy subit le même sort.

« A Rulles, tous les hommes âgés de plus de quinze ans devaient être fusillés; on les avait parqués dans l'église au nombre de 173; à chaque instant, on venait leur annoncer que le moment de leur exécution était venu. Vous ne pouvez vous imaginer le supplice infligé à ces malheureux; voir arriver la mort, et songer qu'on laisse des parents sans soutien, des enfants qui n'auront plus de père pour les nourrir, penser qu'on abandonne tout ce que l'on aime! Et quelle devait être la situation des mères, des épouses, des enfants de ces malheureux! Ils échappèrent heureusement à la mort,

Digitized by Google

mais l'émotion causée à tous ne doit-elle pas laisser des traces ineffaçables?

« A Ethe, petit village du Luxembourg, sur les 191 maisons il y en eut 152 de détruites; 205 habitants furent fusillés! Plusieurs d'entre eux ayant voulu s'enfuir furent refoulés à coups de crosse ou de baïonnettes dans les maisons en flammes; cinq femmes avec quatre enfants furent brûlés vifs.

« A Gomery, le 23 août 1914, un grand nombre d'habitants furent alignés, à genoux contre un mur, et fusillés. Dans ce petit village, 49 soldats français blessés furent fusillés. Ces soldats faisaient partie de l'armée qui venait chasser l'envahisseur et qui se rencontrait avec lui sur notre sol. Une ambulance établie dans une maison privée par les soins du major français Sédillot fut incendiée, et les malheureux blessés qui s'y trouvaient furent pour la plupart brûlés vifs.

« Et il y en eut encore et encore, et toujours, des maisons pillées, puis incendiées, des hommes fusillés, d'autres emmenés prisonniers en Allemagne.

« Dans la province de Liége, dans la province de Namur, dans le Hainaut, mêmes raffinements de cruauté, mêmes massacres. A Dinant, 665 personnes furent fusillées ou brûlées, et parmi elles des enfants de deux à cinq ans; sur 1.650 maisons, 1.300 environ détruites.

« A Tamines, 264 maisons furent pillées, puis incendiées. Le nombre des victimes dépasse 650.

« Rien que dans le diocèse de Namur, vingt-six curés ont été martyrisés, puis exécutés.

Digitized by Google

« Écoutez ce que nous dit le voyageur passant par Andenne, quelques semaines après :

« Voici des maisons aux fenêtres et vitrines fermées par des planches; c'est la sinistre et à tout jamais fameuse place des Tilleuls où, parmi les hurlements d'effroi des enfants et des femmes et les hurlements de triomphe et de joie d'une soldatesque ivre d'alcool, 261 civils furent traînés, marqués d'une croix à la craie dans le dos, au hasard de la prise, et fusillés! Il y eut des scènes d'horreur sans nom, comme aucun peuple n'en vit jamais; des paralytiques portés dans leur fauteuil au milieu de la place et exécutés sous les yeux de leurs enfants qui se roulaient aux pieds des soldats; des mères avec leurs fils jetés comme des fagots dans le brasier de leur maison incendiée; des habitants appelés hors de chez eux et, sitôt qu'ils paraissent, tirés à la course au milieu des éclats de rire.

« Un enfant de dix ans, avant que sa mère fût tuée sous ses yeux, disait, les maintes jointes : « Je « te demande pardon, maman, pour la peine que « je t'ai faite quand j'ai été désobéissant; dis-moi « avant de mourir que tu m'as pardonné; tu sais « bien que ce n'était pas par méchanceté... »

« Quand on eut fusillé la mère, on fusilla l'enfant.

« Visé, Aerschot, Charleroi, la plupart des villages des environs de Malines et de Louvain, et beaucoup d'autres subirent les mêmes supplices.

« Ces nouvelles épouvantables ne nous parviennent pas facilement; des réfugiés qui ont fui

Digitized by Google

ces horreurs nous les racontent; car en apprenant ces massacres, les paysans, les gens des provinces fuient éperdus; le bétail est laissé dans les prairies; les maisons sont abandonnées; beaucoup de sinistrés viennent se réfugier à Bruxelles.

« La capitale s'organise pour les loger et les nourrir. Plusieurs de nos écoles servent d'asiles à des réfugiés. D'autres sont converties en ambulance, car il y a beaucoup de blessés, belges et allemands, et on les soigne tous avec la même sollicitude.

« D'autre gens fuient vers la côte : toutes les stations balnéaires sont surpeuplées; Ostende, Blankenberghe, Nieuport, voient arriver une population extrêmement nombreuse. D'autres, plus calmes, restent dans leur ville. Ils disent : « Je ne quitterai ma « maison que lorsqu'on m'en fera sortir de force »; et d'autres pensent : « Je serais peut-être plus en « sûreté au bord de la mer; mais on a besoin de moi « ici, je peux rendre service à des malheureux, je « ne pars pas. Que les Allemands viennent s'il le « faut, je reste à mon poste. »

« Et les nouvelles arrivent de plus en plus effrayantes. Les Barbares continuent leur marche en avant.

« Les journaux ne peuvent plus paraître librement, du moins les journaux honnêtes. Les Allemands, toujours avec la même duplicité, font imprimer dans chaque région un journal qui a l'air belge, et qui même, au début, semble avoir pitié de nous, et blâme l'Allemagne. Mais ce n'était, encore une fois, qu'un piège : avec une perfidie soigneusement préparée, lentement, insidieusement,

Digitized by Google

des rédacteurs belges trompant leurs compatriotes cherchent à nous décourager en nous racontant chaque jour des nouvelles mensongères pour nous faire croire que les Allemands sont les plus forts, que nous et nos Alliés devons renoncer à la lutte et laisser la Belgique devenir une province allemande. La Belgique allemande! plutôt la mort!

« Nos soldats reconquerront notre sol. Quant à nous, civils, nous saurons souffrir, vivre de privations, avoir l'âme meurtrie par des vexations de toutes sortes; mais nous tiendrons jusqu'au bout. Nous avons confiance, et nous savons que le Droit et la Justice doivent finir par triompher. »

La Justice, le Droit : deux souverains dont c'est la mode aujourd'hui de discuter les titres dans les cénacles de philosophes, et qu'on somme d'abdiquer au profit de l'opinion mouvante ou des mystères que doit nous révéler quelque jour la préhistoire de l'humanité; misérables *Ersätze* de la Justice et du Droit, dont on ne doutait ni en Belgique ni chez nous aux jours sombres de l'agression et de l'occupation, et que nous sommes unanimes à vénérer, les sociologues et les philosophes avec le peuple, devant les tombes de nos fils et de nos frères et devant les monuments élevés à leur souvenir et à la victoire.

Le Droit, la Justice : les drapeaux unis de la France et de la Belgique ne symbolisaient rien autre chose aux yeux des soldats qui dorment sous leurs plis; ni ambition de conquête, ni soif de richesse, ni haine de race. C'est dans un esprit de

Digitized by Google

fidélité scrupuleuse à ce noble idéal qu'elle ne craint pas d'avoir jamais à renier, que l'Académie a accepté et recueilli l'héritage du *Comité du Souvenir.*

Le Droit, la Justice, je vous laisse sur ces deux mots et sur les pages douloureuses d'où ils tombent :

Comme un bijou coulant d'une blessure.

Peut-être l'initiative de Mlle Perlès vous inspirera-t-elle le souhait de récompenser un jour une *Histoire de la Grande Guerre, racontée aux enfants de Lorraine.*

Le martyre de Gerbéviller et la figure légendaire de la sœur Julie, la victoire du Grand Couronné, les combats de la Chapelote, la défense de Verdun, nos œuvres nancéiennes de guerre, les alertes de nuit, l'émigration de nos écoliers, la soirée de l'armistice, le retour des Français à Metz, et puis l'union sacrée dans la paix reconquise, pour le relèvement de nos ruines : que de souvenirs tristes ou joyeux, mais toujours émouvants à chanter pour la gloire de notre grande et de notre petite patrie!

C'est de l'âme populaire que jaillissent, en tous temps, les grandes épopées nationales. Jadis les bardes et les troubadours assumaient la mission de l'interpréter dans les manoirs, pour stimuler l'ardeur des chevaliers et tromper l'ennui des châtelaines. Aujourd'hui, l'âme populaire n'a point de plus juste organe que la fraîche voix de notre jeunesse ouvrière et paysanne. C'est peut-être la voca-

Digitized by Google

tion des écoles primaires de France et de Belgique, de susciter, par la répétition de tentatives semblables à celle de Mlle Perlès, la nouvelle épopée, dont la Grande Guerre a fourni les héros, plus grands que ceux de nos vieilles chansons de geste.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. Edmond des ROBERT

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

En me confiant la charge de vous présenter le rapport sur les prix de vertu que décerne chaque année votre Compagnie, vous m'avez grandement honoré : le commerce des belles âmes ennoblit celui qui les fréquente. Mais, si je dois vous en exprimer ma gratitude, je ne puis vous cacher ma crainte de m'acquitter insuffisamment de cette mission, car, circonstance aggravante, ceux de mes collègues qui me précédèrent dans cette tâche furent un poète, un philosophe et un juriste, doublé d'un philosophe !

Si j'étais poète, je me plairais à vous décrire la montée rude du chemin de la vertu, au-dessus de l'atmosphère, lourde et chargée de miasmes, des bas-fonds jusqu'aux cimes sereines où passe le souffle

Digitized by Google

vivifiant du dévouement et où rayonne l'ardeur réconfortante de la charité.

Si j'étais philosophe je tenterais d'analyser l'enchaînement logique des actions vertueuses, de les disséquer en quelque sorte, de déterminer leur cause première : sentiment obscur, mais impératif du devoir, amour conjugal, filial ou maternel, charité, au sens chrétien du mot.

Mais, n'étant ni l'un ni l'autre, je m'efforcerai de résumer les enquêtes auxquelles se sont livrés les membres de votre Commission des Prix de Vertu et, tentant de vous dépeindre la délicatesse des sentiments qui animent vos lauréats, j'essaierai d'en conserver toute la fraîcheur, afin de vous la présenter comme une fleur précieuse et très délicate.

I

Je vous entretiendrai d'abord des prix de piété filiale.

Bien que de complexion délicate, Mlle Maria **Decarpignies** (1), âgée de vingt-quatre ans, entoure de soins intelligents et empressés sa vieille mère, affligée d'infirmités, épuisée par des maternités nombreuses. Celle-ci, en effet, eut huit enfants, cinq sont morts, et, sur ses trois filles, deux sont mariées.

Maria Decarpignies se multiplie pour subvenir aux besoins de son humble intérieur, rendre la vie

(1) 7, rue de la Hache, Nancy.

Digitized by Google

aussi douce que possible à l'infirme; elle y parvient à force de travail et d'économie.

Votre Commission a jugé bon de ratifier le jugement si nettement favorable des voisins de cette jeune fille, des industriels qui l'emploient et de lui attribuer un prix GOUY.

L'autre prix GOUY a été décerné à Mme veuve **Génin,** née Augustine Guillaume, âgée de trente-sept ans. A la veille de la guerre, elle vivait avec son père : Léon Guillaume, et sa belle-mère qui l'avait d'ailleurs élevée; elle ne les a jamais quittés (1).

Sa belle-mère était déjà quasi impotente, et Augustine Guillaume la soignait comme une vraie fille.

En 1920, elle épousa un employé de la Société Générale qui, fait prisonnier à Morhange, n'avait été libéré qu'à l'armistice. Après quelques semaines de mariage, son mari était un second malade à soigner! Il était revenu tuberculeux de captivité, tuberculeux, disait-il, à tort ou à raison, des suites d'une piqûre anti-tuberculeuse faite dans les geôles allemandes. Malgré l'assistance dévouée de sa femme, il meurt en 1922, la laissant veuve et sans ressources, sans pension, car il n'avait pas été reconnu comme malade du fait de la guerre.

Après cette courte et dure expérience du mariage, Mme Génin ne voit pas ses épreuves prendre fin. En 1923, son père est frappé de paralysie. Il est réduit à l'impotence complète; cloué sur son lit,

(1) 48 rue du Faubourg-des-Trois-Maisons, Nancy.

Digitized by Google

il ne peut plus faire aucun mouvement; il faut lui mettre les aliments dans la bouche et surtout supporter ses crises de désespoir et aussi de déraison, car, par moments, des transports au cerveau le rendent presque fou.

Mme Génin, menue, de santé délicate, d'humeur douce, toujours souriante, se prodigue entre le lit de son père, le fauteuil de sa belle-mère et le portrait de son mari qu'elle n'a guère connu que malade.

Elle subvient aux besoins de ses vieux parents par de petits travaux de lingerie et de couture; elle les environne de tendresse et d'affection.

Votre Commission voudrait que les ressources dont dispose l'Académie permissent de mieux reconnaître semblable dévouement filial.

Ce regret, il faudrait l'exprimer chaque fois qu'une récompense est décernée, et il est plus vif encore quand le prix doit être divisé.

Le prix Bour a dû également être réparti entre six lauréats dont nous allons successivement exposer les mérites.

Mlle Adèle **Benoit** (1), née à Richemont (Moselle), ouvrière en chaussures, est âgée de quarante-quatre ans. Bien qu'ayant la vocation religieuse, elle comprit que son devoir était d'aider sa mère, restée veuve de bonne heure, à élever ou plutôt à soigner ses trois frères et sœur qui seront emportés successivement de la poitrine à seize, dix-neuf et vingt-

(1) 12, rue du Haut-Bourgeois, Nancy.

Digitized by Google

trois ans, comme deux autres, morts jeunes. Elle reste seule avec sa mère, dont elle est l'unique soutien. Sourde d'une oreille après une otite très douloureuse qui nécessita plusieurs opérations, elle assure l'existence de cette pauvre femme qui vieillit et souffre de rhumatismes. Au cours de la guerre, toutes deux vont à Paris; Adèle Benoit trouve du travail dans une manufacture de chaussures. Elles rentrent à Nancy en 1919; mais, le 29 mars de cette même année, Mme Benoit est atteinte de congestion cérébrale; elle est paralysée, en enfance, presque muette. L'infirme est difficile à soigner; sa fille, qui seule comprend son langage inarticulé, ne veut plus la quitter et se voit contrainte à abandonner son travail à l'atelier.

Après quatre ans d'un dévouement de tous les instants, la malade, âgée de soixante-dix-neuf ans, s'affaiblit chaque jour davantage.

Arrivé à ce point du récit, je ne puis mieux faire que de reproduire les termes mêmes en lesquels votre enquêteur a décrit, de façon émouvante, les derniers moments de l'octogénaire : « Le médecin qui la soigne dit à Adèle Benoit : « Votre mère s'é-« teindra tout doucement, comme une lampe, et « vous ne la verrez pas partir. » Mais Adèle veut voir partir cette chère maman à laquelle elle a tout sacrifié. Elle ne quitte plus son chevet pendant huit jours, ne se couchant plus et, quelques heures avant la fin, voyant sa vieille mère s'affaiblir de plus en plus et la regarder anxieusement, elle lui dit : « N'est-ce pas, Maman, que je t'ai bien soignée et

Digitized by Google

« que je n'ai pas été méchante pour toi? » La malade fit un soubresaut dans son lit et exhala un soupir qui se termina en sanglot. Ce fut son adieu à sa fille, qui, aujourd'hui, vit toute seule, unique survivante d'une famille de huit personnes, tout entière absorbée par ses chers souvenirs. »

Mlle Marie-Thérèse **Lelorrain** est née à Chambley (1), en 1903. Son père, plâtrier, était fort estimé; il mourut en 1914, laissant sa veuve avec deux enfants : un fils, mort en 1915 des suites d'une commotion résultant de l'éclatement d'un obus, et la jeune Marie-Thérèse.

La mère et la fille sont rapatriées en avril 1915 et envoyées à Saint-Julien-de-Raz (Isère); elles y mènent quatre ans la triste existence des réfugiés.

Rentrées à Chambley, elles y retrouvent le foyer dévasté, la maison en ruines; ce fut le dernier coup pour la mère, dès lors incapable de se livrer au moindre travail. C'est donc à Marie-Thérèse Lelorrain qu'incombe, seule, le soin d'assurer l'entretien du modeste ménage, en travaillant à la culture, avec ce qu'elle comporte de fatigues et de privations pour une jeune fille, presque une enfant, ainsi que la charge de donner à sa mère des soins continuels et aussi la mission, assurément difficile, de relever le courage de cette pauvre femme écrasée sous le poids du malheur.

Votre Commission a estimé qu'une vie aussi

(1) Y demeurant.

Digitized by Google

austère, commencée si jeune, méritait d'être encouragée.

Mlle **Haesler** (1) est née à Nancy, le 26 octobre 1878; elle soigne sa mère qui, à la suite d'une chute sur le plancher, se brisa l'os du fémur. Depuis, celle-ci garde le lit. Sa fille qui subvient à ses besoins, pour ne jamais la laisser seule aux moments où elle n'est pas tenue par son travail qui les fait vivre toutes deux, a renoncé à toutes relations. L'ordre et la propreté règnent dans cet humble intérieur.

Employée modèle, elle jouit de l'admiration et de la sympathie des voisins. Sa mère, n'ayant plus guère que le souffle, est la dernière à s'apercevoir que sa fille lui a tout sacrifié.

Votre Commission rend hommage à cette vertu simple et modeste.

Un des éléments les plus réconfortants des enquêtes est le jugement porté sur vos lauréats par les voisins, par ceux qui les connaissent ou les emploient.

Deux compagnes de travail de Mlle **Thiériot** (2), interrogées sur celle-ci, déclaraient spontanément : « C'est une sainte fille ! » et, anticipant sur vos décisions, ajoutaient : « Quelle bonne action ferait l'Académie de Stanislas, en lui attribuant une de ses récompenses ! » Nous espérons bien que cette récompense, si hautement méritée, pourra être remise

(1) 8, rue Saint-Michel, Nancy.

(2) 76, Grand'rue, Nancy.

Digitized by Google

directement à la bénéficiaire quoiqu'elle soit actuellement souffrante.

Voici vingt-deux ans qu'elle prodigue à sa mère, âgée maintenant et clouée sur son fauteuil d'infirme, tous les trésors de son affection, de façon admirable, puisqu'elle l'a fait vivre du produit de son travail, travail héroïque puisqu'elle y a épuisé sa vie !

C'est aussi une vie toute de sacrifice celle de Mlle Blanche **Normand** (1), qui ne s'est pas mariée pour ne pas abandonner sa mère ayant maintenant quatre-vingts ans, lourde, presque impotente, souffrant de bronchites répétées, incapable de se suffire à elle-même : leurs petites économies perdues par suite de la guerre. Son travail pour une maison de lingerie de notre ville ne lui procure qu'un modeste gain avec lequel elle s'entretient et sa mère, à laquelle elle a consacré son existence. La propreté la plus méticuleuse règne dans ce pauvre intérieur, et votre Commission a pensé qu'une partie du prix Bour devait être accordée à ce dévouement de chaque jour, bien simple et pourtant si méritant.

En la personne de Mlle Jeanne **Simon** (2) vous encouragerez une frêle jeune fille au grand cœur, presque compatriote de notre héroïne nationale, qui, à vingt-deux ans, déjà unique appui d'un frère malade, a également recueilli une nièce orpheline qu'elle entoure des soins et de l'affection d'une vraie mère.

---

(1) 33, rue de la Pépinière.
(2) Épiez-sur-Meuse (Meuse).

Digitized by Google

Jeanne Simon accomplit cette double tâche avec sérénité et courage; son mérite est encore grandi du fait qu'elle a renoncé à suivre sa vocation qui la portait vers la vie religieuse.

La dernière portion disponible du prix Bour ira à cette vaillante paysanne qui sait faire taire toute préférence personnelle pour se consacrer à un double devoir.

La fondation Pister, de 2.000 francs, se partage en réalité en deux prix, d'importance égale : l'un destiné à récompenser la piété filiale, l'autre le dévouement maternel. Chacun d'eux peut ou doit être divisé. Je vous parlerai d'abord des trois prix de piété filiale.

Le premier est attribué à Mlle Joséphine **Hauer** (1), la puînée de six enfants. Sa mère, restée veuve quelques semaines avant sa naissance, après avoir soutenu, seule, toute la lourde charge de son ménage, dut, au cours de la guerre, abandonner tout travail en raison de violentes douleurs rhumatismales qui la contraignent à garder le lit. Voici cinq ans qu'elle n'a plus que sa fille pour la faire vivre : un de ses fils est tombé pour la France, à Charleroi; trois autres sont mariés et hors d'état de soutenir leur mère : l'un a douze enfants; le second, six; le troisième attend son cinquième. L'aînée de ses deux filles a perdu son mari à la guerre et doit élever ses deux enfants.

Le chef de l'entreprise où travaille Joséphine

(1) 94, rue Saint-Nicolas, Nancy.

Digitized by Google

Hauer atteste qu'elle a su faire apprécier ses qualités d'ouvrière consciencieuse, active et dévouée; ses compagnes, sur lesquelles elle exerce une heureuse influence, témoignent de son excellente conduite, de sa constance et de la belle humeur avec laquelle elle remplit les obligations toutes morales que les circonstances lui ont imposées.

En attribuant la seconde part du prix à Mlle Élisabeth **Neibecker** (1), âgée de quarante-cinq ans, c'est, en réalité, une modeste et très honorable famille de trois personnes que vous distinguez.

Élisabeth Neibecker vit avec sa mère et sa sœur, de quelques années plus âgée, toutes trois également méritantes.

Mme Neibecker perdit son mari quand ses deux filles avaient respectivement quatre ans et un an. Elle les éleva parfaitement, grâce à son dur labeur quotidien et à sa vigilance. Son état de santé la contraint à rester chez elle, et ce sont les salaires de ses deux filles qui assurent maintenant la subsistance et l'entretien des trois femmes. La sœur aînée est attachée au service de l'École municipale ménagère, et la directrice lui fit obtenir, il y a deux ou trois ans, une partie du prix Boucher de Crévecœur, décerné par la Ville.

Élisabeth Neibecker, la plus jeune, employée dans une maison de lingerie, bénéficie également des témoignages les plus élogieux quant à son travail et à sa conduite.

---

(1) 157, rue de Strasbourg, Nancy.

Digitized by Google

Mlle Germaine **Wolf** (1), âgée de vingt-huit ans, est la troisième bénéficiaire du prix PISTER. Son père est employé depuis trente ans dans la même maison; sa mère, dont l'état de santé s'aggrave chaque jour, n'a que l'aide de sa fille Germaine, ses autres enfants étant un apprenti de quinze ans et un écolier de onze ans et une autre fille, âgée de dix-neuf ans, présentement en traitement au sanatorium d'Oissel. Germaine Wolf « cumule les soins de sa mère, l'entretien du ménage, les soucis de la santé de sa sœur avec ses devoirs professionnels. Aussi exacte à l'atelier que si le repos l'attendait à la maison, aussi laborieuse à la maison que si elle n'avait pas fait ses huit heures d'atelier, couturière, ménagère, garde-malade, soutien moral de sa sœur, consolation de son père, Mlle Wolf a réuni depuis un an des mérites si variés, elle s'est montrée à la hauteur de tant et de si rudes tâches » que votre Commission a fait siennes les conclusions de l'enquêteur présentées dans les termes mêmes qui viennent d'être rapportés.

Vous avez glorifié, à plusieurs reprises, la piété filiale d'ouvrières dévouées à leur mère veuve : ce sont aussi les conditions requises pour l'obtention du prix CARDIN-ROUSSEL, et elles se trouvent réunies chez Mlle Berthe **Delize** (2). Sa mère s'était remariée, en 1899, avec M. Kungel qui, mobilisé, comme infirmier, fut tué, à l'hôpital Sédillot, par

(1) 49, avenue Carnot, Saint-Max (Meurthe-et-Moselle).

(2) Chez M. le commandant de Préval, château de Monbois, rue de Toul, Nancy.

Digitized by Google

un soldat devenu subitement fou furieux. De son premier mariage elle avait eu deux enfants : Berthe et un autre, décédé.

Du second lit naquirent cinq enfants, desquels deux garçons subsistent seuls. Mme Kungel, à la suite d'une phlébite grave, est à demi impotente et incapable de se livrer à aucun travail. Sa fille Berthe, intelligente, active et laborieuse, désirait poursuivre ses études, afin de devenir institutrice; mais elle y renonça, pour aider sa mère dans la tenue du ménage et l'éducation de ses deux frères. Employée dix ans dans une même maison pendant tout ce temps, elle remit intégralement son salaire à sa mère, ayant ainsi tout donné pour l'éducation de ses demi-frères. En 1922, Berthe Delize est devenue secrétaire dactylographe d'un officier supérieur, ayant quitté l'armée pour raison de santé et s'occupant d'affaires commerciales; elle est une secrétaire modèle, ne ménageant ni sa peine ni son temps. Bonne pour sa mère dont l'état physique influe parfois sur le moral, bonne pour ses frères qui, habitués à son abnégation, l'acceptent peut-être trop complètement, bonne pour ses bienfaiteurs, car elle les soigna tous deux malades en même temps avec une attention touchante. C'est grâce à elle en effet que les siens ont reçu l'hospitalité dans une modeste maison dépendant de la propriété des personnes qui l'emploient.

Mlle Geneviève **Huet** (1) perdit, pendant la guerre

(1) Maxéville (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

mort à la peine, son père, homme de valeur, qui était devenu sous-directeur de la verrerie de Gironcourt. Sa mère resta veuve avec six enfants, dont un décédé depuis. Un frère, excellent sujet, termine actuellement ses études au grand Séminaire d'Aubenas (Ardèche), avant de recevoir la prêtrise. Germaine Huet est maîtresse de classe à la garderie de l'école libre de Maxéville; elle subvient à l'entretien de sa mère, de ses frères et sœurs; à son gain, il est vrai, s'ajoute une pension mensuelle faite à sa mère par la Société de la verrerie de Gironcourt. Depuis la mort de son père, ingénieuse et économe, elle est l'âme de la maison; sa mère, de santé délicate, peut se reposer entièrement sur elle. A son père mourant, elle promit d'aider à donner une bonne éducation aux enfants et à leur préparer des situations convenables; aussi, renonçant à un projet de mariage avantageux, elle sacrifia généreusement son avenir aux siens.

Tous ceux qui ont vu Germaine Huet à l'œuvre s'accordent à reconnaître son mérite doublé d'une grande modestie. Aussi votre Commission lui a-t-elle décerné le prix PROSPER SIMONIN.

C'est dans le vignoble toulois que le prix MANGEON est attribué à une jeune fille de seize ans, à l'aînée d'une famille de neuf enfants, tous vivants dont le dernier a six mois. Mlle Renée **Richardin** (1) est la fille de l'adjoint au maire de Bruley. Ce dernier a fait la dernière guerre comme adjudant, s'est vail-

(1) Bruley (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

lamment comporté, fut blessé et a mérité la médaille militaire et la croix de guerre. Cette jeune fille assiste sa mère honorée l'année dernière des suffrages de l'Académie, qui lui accorda une part du prix PISTER, assiste sa mère, dis-je, dans tous les soins du ménage, dans l'éducation de ses petits frères et sœurs, elle aide également son père dans les durs travaux des vignes. Si cette belle famille jouit de l'estime et de la sympathie de tous, une bonne part va à cette jeune fille, sérieuse, laborieuse et pieuse, toujours de bonne humeur et pleine d'entrain.

Le rayon d'action bienfaisante de notre Compagnie s'étend. Le prix CHASSIGNET couronne, cette année, le dévouement de très longue durée d'une habitante des environs de Gérardmer.

Mlle Élisa **Vermandé** (1), âgée de cinquante-deux ans, vit depuis quarante ans, avec ses parents, âgés, l'un de quatre-vingt-douze et l'autre de quatre-vingt-treize ans, autant accablés d'infirmités que chargés d'années; elle leur témoigne une piété filiale exemplaire. Seule, elle les fait vivre; seule, elle les assiste jour et nuit; aussi, les petites économies amassées sou par sou, quand elle avait le loisir de se livrer à un travail de couture, ont fondu petit à petit, et sa santé est ébranlée par la fatigue d'un surmenage continuel.

Elle n'a pas borné son dévouement au devoir envers ses parents. Elle a initié à la tenue du ménage

(1) Forgotte, Gérardmer (Vosges).

Digitized by Google

une nièce, aînée de neuf enfants, dont la mère est de santé irrémédiablement compromise, et ainsi elle a mené de front, pendant de longues années, deux œuvres de dévouement dont on ne saurait dire quelle était la plus utile.

L'estime générale entoure Mlle Vermandé, et votre Commission a ratifié le jugement populaire en lui accordant ce prix.

II

La seconde partie du présent rapport est relative aux prix destinés à honorer le dévouement maternel.

Le prix Gouy est divisé en quatre parts.

La première, à Mme **Blandin** (1), âgée de trente-sept ans, mère de sept enfants dont six sont vivants. Jusqu'à l'année dernière, M. et Mme Blandin parvenaient, par leur travail, à élever leur nombreuse famille; mais, depuis plus d'une année, M. Blandin, à peine âgé de quarante ans, est alité, atteint d'une affection de l'estomac, nerveuse, semble-t-il, qui aurait sa cause initiale dans l'ébranlement subi par son organisme lors d'un bombardement de la gare de Nancy où il était employé. Sa conduite, en procédant au sauvetage des blessés, fut telle qu'il fut décoré. Mis en demi-solde parce qu'en congé de maladie, cette dernière ressource vient de lui être supprimée; je dis dernière ressource, car

(1) 43, rue de Turique, Nancy.

Digitized by Google

Mme Blandin, souffrante également, est tenue à de grands ménagements. Néanmoins, tout lui incombe : entretien de ses enfants, soins à donner à son mari, soins du ménage. Elle peut faire seulement quelques raccommodages à domicile; la rémunération en est infime! En conséquence, la famille tout entière vit des salaires des deux aînés : âgés de quinze ans et demi et de quatorze ans, soit 11f 50. Il faut les secours des sociétés charitables pour assurer le pain quotidien.

Mme Blandin, restée, en dépit de ses épreuves, active, laborieuse, dévouée, jouit de l'estime générale et de la sympathie de tous ceux qui la connaissent. La récompense que l'Académie lui décerne reconnaît la façon parfaite dont elle soigne son mari malade et l'éducation excellente qu'elle donne à ses enfants malgré de si faibles ressources.

La seconde part du prix Gouy est remise à Mme **Florentin** (1). Adoptée en 1882, à l'âge de onze ans, par les époux Carpentier qui n'avaient pas d'enfant, Marie-Bathilde Hennequin se maria, en 1892, avec un digne ouvrier typographe, M. Florentin; elle ne quitta point ses parents adoptifs et leur rendit les bienfaits reçus d'eux. Malgré les charges résultant de l'accroissement de sa famille, car elle eut six enfants; malgré une santé affaiblie, elle reprit le chemin de l'atelier, réussit à marier ou à placer ses quatre filles et ses deux fils, contribua à aider ses parents d'adoption âgés et incapables de gagner

(1) 57, rue du Ruisseau, Nancy.

Digitized by Google

suffisamment, puis plus du tout, leur vie; grâce à elle, ils ne manquèrent de rien. Vint la guerre; au moment où les Nancéiens furent invités à quitter la ville, ils partirent tous pour Paris; M. Carpentier y mourut, en octobre 1918, à soixante-seize ans. Depuis le retour à Nancy, Mme Carpentier, octogénaire, et ne voyant presque plus, vit chez sa fille adoptive et, grâce à elle, ne connaît pas l'hospice de la vieillesse indigente.

Mme Florentin, vive, d'humeur franche et expansive, aide en plus un de ses gendres, devenu veuf, à élever une petite fille, reçoit fréquemment un neveu à la modeste table du ménage. Il convient d'associer aux éloges adressés à Mme Florentin, son mari qui partage ses idées généreuses.

Mme **Stempfel** (1), restée orpheline de mère à cinq ans et de père à douze ans, fut une véritable mère pour son frère et sa sœur.

Elle se maria ensuite à un employé de chemin de fer. Tous deux se donnèrent beaucoup de peine, pour élever convenablement leurs cinq enfants; un sixième est attendu prochainement. Les mérites de cette digne mère de famille ne sont certes point éclatants, néanmoins votre Commission a estimé que l'Académie pouvait reconnaître, par une fraction du prix Gouy, les soins minutieux et éclairés que Mme Stempfel, du témoignage des personnes les plus autorisées de son quartier, donne à ses enfants.

---

(1) 50, avenue de la Garenne, Nancy.

Digitized by Google

C'est avec une admirable abnégation que Mme veuve **Leclerc** (1), née Felis, a rempli le rôle de véritable infirmière vis-à-vis de son mari, longtemps malade et atteint de plusieurs infirmités pénibles à traiter.

Sans repos, de jour et de nuit, elle s'imposa les plus durs travaux pour gagner le pain de la maison. Puis, restée veuve avec trois fils, cette digne femme, suivant les termes de l'ancien directeur de l'école où fréquentaient ceux-ci, « leur a donné et leur donne l'exemple du travail, de l'énergie, de la volonté, en leur prodiguant sa santé, son repos et sa vie ».

La seconde partie de la fondation PISTER, destinée à des mères de famille chargées d'enfants, se répartit cette année entre :

Mme **Chariot**, batelière, qui conduit elle-même un bateau tandis que son mari en dirige un autre. Tous deux se donnent beaucoup de mal pour élever leurs douze enfants, tous vivants. Afin que ceux-ci puissent aller à l'école et faire leur première communion, Mme Chariot les confie chacun à tour de rôle quelques années à une excellente ménagère : Mme Martin, à Nancy; puis ils retournent auprès de leurs parents, dont ils partagent alors le dur labeur.

Une fille est mariée, une autre employée à l'hospice Villemin. J'ajouterai que Mme Chariot

(1) 10, rue du Tapis-Vert, Nancy.

Digitized by Google

et deux des plus jeunes enfants sont de santé précaire.

Votre Commission tint à reconnaître le courage et l'énergie de cette vaillante mère de famille nombreuse.

Mme veuve **Richard**, née Gillot (1), mariée depuis treize ans, est une de ces laborieuses femmes de nos campagnes lorraines qui, restées sans appui lorsque leurs maris furent mobilisés, assumèrent la lourde tâche de continuer à cultiver la terre et ainsi réussirent à faivre vivre les leurs.

Cette tâche écrasante elle l'accomplit avec cinq enfants dont l'aîné a douze ans, cela au jour le jour, au milieu des angoisses et des dangers, dans une région continuellement menacée. Quand son mari rentra au village, il trouva son matériel agricole à demi détruit, son étable et son écurie vides, car une épidémie apportée par les chevaux malades d'un régiment de passage avait décimé ceux du village et transmis même la contagion aux habitants. Mme Richard soigna alors, de façon parfaite, ses petits enfants et son mari atteints par la maladie.

Il est juste de rendre hommage à une telle force morale.

Mme veuve **Toussaint** (2), née Veltin, eut onze enfants; elle en perdit deux en 1919, après le décès de son époux, survenu à l'hôpital auxiliaire no 63, de Saint-Genis-Laval (Rhône). Elle élève donc neuf

(1) Bénaménil (Meurthe-et-Moselle).
(2) 6, rue Gambetta, Varangéville (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

enfants; si plusieurs d'entre eux sont, à la vérité, maintenant placés, elle doit encore pourvoir, par les ressources de son seul travail, à l'entretien de quatre petits dont l'état de santé laisse souvent à désirer.

Ce courage en face des difficultés de la vie doit être souligné, et votre Commission regrette de ne pouvoir allouer à Mme Toussaint qu'une part du prix PISTER.

Mme **Véron,** née Thomas (1), est aujourd'hui parvenue à l'âge de quatre-vingt-six ans. Elle a eu onze enfants, en a élevé neuf, dont sept sont vivants. Elle est veuve depuis 1900; son mari, un pauvre bûcheron, la laissa, non seulement sans ressources, mais avec des dettes.

C'est elle qui, autant que son mari, assurait les besoins du ménage. A la mort de ce dernier, elle parvint, par versements successifs de 50 francs, à éteindre ses dettes. Elle entretint et soigna, seize ans durant, un enfant infirme. A force de travail et de prodiges d'économie, elle avait pu former un petit pécule de 900 francs; un misérable les lui vola, pendant qu'elle était à l'ouvrage. Elle avait l'usufruit d'une petite maison qui fut détruite par fait de guerre.

Une part de la fondation Pister est un faible hommage rendu à la noblesse de la vie de cette humble illettrée, vie longue à la vérité, mais qui peut se résumer en deux mots : travail et probité.

---

(1) La Malmaison, par Longuyon (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

Mme **Perrin** (1), née Zablot, âgée de soixante-dix ans, fut orpheline très jeune; elle se consacra de bonne heure à l'éducation de ses frères et sœurs. Mariée à un mutilé de 1870 amputé du bras droit, ne gagnant qu'un maigre salaire, mort, en 1916, d'un abcès causé par son ancienne blessure, elle devait, afin d'élever convenablement ses deux enfants, se louer comme journalière pour la fenaison et la moisson et, à la mauvaise saison, faire du travail à domicile pour une entreprise de couvertures. Son fils est mort pour la France à Flirey en 1917; sa bru étant en traitement, elle recueillit les deux orphelins, de onze et dix ans.

Malgré son âge déjà avancé, elle ne se contente point de se dévouer à ses petits-enfants, aux besoins desquels elle ne peut subvenir qu'en s'astreignant aux pénibles travaux des champs, mais elle visite encore et réconforte les malades abandonnés, les assiste et les soigne.

Le prix AUDIAT ne peut mieux être attribué qu'à cette bonne grand'mère, modèle de désintéressement et de charité.

Mme **Abraham** (2) a élevé onze enfants, huit garçons et trois filles tous vivants, sauf un fils mort au champ d'honneur. A la mobilisation, cinq de ses fils étaient en âge de porter les armes : deux revinrent sains et saufs, un subit une dure captivité et un autre fut grièvement blessé. Son mari décéda en 1916 de surmenage au travail.

---

(1) Selaincourt (Meurthe-et-Moselle).
(2) Vitrey (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

Les habitants du village sont unanimes à reconnaître l'autorité dont cette courageuse mère de famille a fait preuve pour l'éducation de ses enfants, la manière forte et habile dont elle a su former leur caractère pour préparer leur avenir. Aussi cinq d'entre eux ont-ils déjà pu fonder une famille et tous gagnent honorablement leur vie.

Votre Commission a estimé que toute l'existence de cette vaillante était un bel exemple de droiture, d'humble et inlassable labeur et lui a accordé un des prix RENÉ DE GOUSSAINCOURT.

III

La dernière catégorie de prix de vertu que vous décernez concerne ceux destinés à récompenser le dévouement sous ses aspects multiples.

Je viens de prononcer le nom de M. RENÉ DE GOUSSAINCOURT; or, un des nombreux prix mis si généreusement à la disposition de l'Académie, par ce bienfaiteur éclairé, a paru à votre Commission devoir être uni au prix LACHASSE, afin d'honorer, non seulement les vertus de cœur, mais aussi l'abnégation d'une brave fille, Mlle Madeleine **Blau** (1), âgée de soixante-treize ans, en service depuis cinquante et un ans dans la même famille. Fille d'un honnête scieur de bois, tué, sans raison, à bout portant, par les Allemands, lors de leur

(1) 22, rue Saint-Charles, Saint-Dié (Vosges).

Digitized by Google

entrée à Saint-Dié, en septembre 1870, elle entra en condition; puis, à la mort de sa patronne, la fille de celle-ci se vit, par suite de revers de fortune, dans l'impossibilité de payer les gages d'une servante. Madeleine Blau refuse alors de quitter sa place, repoussa les offres tentantes de maîtresses de maison fortunées et, depuis 1910, reste, sans salaire, comme bonne à tout faire chez la fille de ses anciens maîtres qu'elle a vue naître.

Les prix LACHASSE et RENÉ DE GOUSSAINCOURT réunis ne lui représenteront certes pas le petit pécule qu'elle aurait pu amasser afin d'adoucir sa vieillesse; nous le regrettons en nous inclinant avec respect et émotion devant celle qui donne ce rare exemple d'attachement et de désintéressement.

Le prix CLOTILDE HUMBERT doit également récompenser la vertu et le dévouement. Ces deux éminentes vertus morales se trouvent dans la personne de Mlle Catherine **Burger** (1), âgée de soixante-cinq ans. Toute jeune, elle dut quitter la maison paternelle afin de gagner sa vie. Malgré cela, elle parvint à aider sa famille, très pauvre, et subvint même aux frais de la pension de son père resté plus d'un an dans un hospice.

Elle est depuis trente ans au service de Mlles Hess, tante et nièce. La première de ces dames est fort âgée, sourde et aveugle; la seconde, donnant force leçons de piano, ne peut s'occuper de l'intérieur.

(1) 26, rue Saint-Nicolas, Nancy.

Digitized by Google

C'est donc la fidèle Catherine qui en a la charge et qui y ajoute celle de donner ses soins non seulement le jour, mais encore fréquemment de nuit, à la pauvre infirme, auprès de laquelle elle couche.

Le prix NICOLAS HUMBERT est destiné aux hommes, et votre Commission l'attribue à M. Louis **Oudenot** (1), âgé de cinquante et un ans, d'une famille qui compta sept enfants. Il occupe un modeste logis avec sa mère infirme. Il travailla trente-deux ans dans la même maison, suivit son patron à Paris où il demeura seize ans. Malgré un salaire modique, il gardait sa mère auprès de lui pendant la saison où le feu n'était pas nécessaire; puis, le froid venu, Mme Oudenot regagnait Nancy où elle demeurait chez une de ses filles mariées. Cette dernière mourut en 1906. Les autres frères et sœurs ne pouvaient guère remplir leur devoir d'assistance, aussi Louis Oudenot assura complètement l'existence de sa vieille maman, maintenant dans sa quatre-vingt-deuxième année et impotente; il l'entoure de soins vigilants et de sa filiale affection. J'ajouterai à cela que, fixé à Toul en 1914, bien que dégagé de toutes obligations militaires, il s'était fait infirmier volontaire à l'hopital Saint-Charles, s'y consacra sept mois au chevet des grands blessés et ne quitta ce service que pour cause de maladie. L'Académie couronne ce bon fils.

Suivent maintenant les trois prix militaires RENÉ DE GOUSSAINCOURT.

---

(1) 45, rue du Montet, Nancy.

Digitized by Google

Le premier est décerné à M. Georges **Poirson** (1), jadis vigneron à Domgermain où il est né, grand blessé de la guerre 1914-1918, aveugle.

Dans la nuit du 19 au 20 août 1914, la septième escouade du 146e régiment d'infanterie, où Poirson était caporal, avait pris les avant-postes, avec mission de tenir, au moins une heure, en cas d'attaque de l'ennemi : celle-ci se déclencha à 3 heures du matin. A 4h 30, vint l'ordre de battre en retraite, les Allemands débordant par la droite. Les sections se repliaient par petits paquets. Au moment où Poirson recommandait à ses hommes de se disperser afin d'offrir moins de prise au tir de l'ennemi, une balle l'atteignit à la tempe gauche pour sortir au coin de l'œil droit. Tombé évanoui, quand il revint à lui il ne voyait plus! Ramassé le lendemain, par les Allemands, il resta sept mois captif en Bavière, puis fut rapatrié en 1915.

Bon gradé, apprécié de ses chefs, il reçut la médaille militaire et la croix de guerre le 15 août 1915. Resté à Lyon trois ans, il en revint avec le diplôme de masseur, profession qu'il exerce à l'hôpital militaire Sédillot, de Nancy; il s'est marié et est père d'une petite fille.

Courage militaire, mâle résignation, énergie, sont les principales vertus que nous saluons dans cet aveugle de guerre.

Le second prix René de Goussaincourt revient à Mme Julie-Madeleine **Humbert** (2), mariée en 1912

(1) 10, faubourg Sainte-Catherine, Nancy.
(2) Art-sur-Meurthe.

Digitized by Google

à M. Cirey, surveillant à l'usine à gaz de Nancy, tué sur l'Yser en novembre 1914. Elle eut de ce mariage un fils. Elle se remaria, le 17 décembre 1921, à M. Teutsch, soldat au 26e régiment d'infanterie, puis au 1er zouaves, blessé en 1914 sur la Somme. Devenu aveugle, il apprit la brosserie et tenait un petit magasin à Saint-Nicolas-de-Port quand l'état de sa santé le décida à quitter cette localité pour se fixer à la campagne : à Art-sur-Meurthe.

Mme Teutsch, veuve de guerre, connut la tristesse de la solitude; alors elle accepta vaillamment de se créer une nouvelle vie de devoir en donnant ses soins et son affection à un mutilé, devenu infirme en défendant la plus noble des causes.

Le troisième est remis à Mme Adrien **Mougin** (1), née Berthe Lecoanet, veuve Dulot, qui épousa, le 29 novembre 1919, un vaillant chasseur à pied : Adrien Mougin, blessé cinq fois, la dernière en Champagne, en 1918, où il perdit la vue.

Ce ménage jouit de la sympathie générale. Le mari a appris, depuis sa cécité, à fabriquer des brosses et à rempailler des chaises. Mme Mougin, très attentionnée pour son mari, lui rend la vie aussi douce que possible. De leur union naquirent deux enfants qu'ils eurent la douleur de perdre au printemps 1923.

---

(1) Vacqueville (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

IV

C'est la seconde fois que l'Académie décerne le prix VIRGINIE JACQUOT, destiné à une famille nombreuse, de Glonville de préférence.

Parmi les familles proposées, votre Commission a retenu, pour cette année, celle fondée par M. Charles-Valéry Voinesson, âgé de quarante-cinq ans, et Mme Marie-Agathe Masson, âgée de trente-huit ans, mariés le 16 novembre 1907 à Glonville, et y demeurant (1). M. Voinesson a fait toute la guerre, d'abord au 41e régiment territorial d'infanterie, puis au 353e d'infanterie; il fut blessé au bois Le Prêtre, versé au 346e avec lequel il fit la Champagne et la Marne. Sa santé en est restée ébranlée. A sa libération, il acquit un petit matériel agricole qui lui permit d'exploiter une ferme afin d'élever ses enfants et de les initier à la culture, car le ménage a cinq enfants et attend le sixième.

Travail, honnêteté, charges de famille, telles sont les conditions réunies qui ont déterminé le choix de votre Commission.

Les commentaires que je pourrais apporter à l'émouvant tableau, brossé imparfaitement, de ces humbles foyers où brillent la charité, le don de soi, le dévouement, l'abnégation, le désintéressement, l'esprit de sacrifice, ne feraient qu'en affaiblir l'éclat.

J'ai tenté d'exprimer les sentiments de pieuse

(1) Glonville (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

déférence et d'admiration recueillie éprouvés à l'égard de vos lauréats.

Avant de clore ce rapport, une double remarque s'impose.

Suivant une très louable coutume, qui commence heureusement à s'établir, l'action bienfaisante de l'Académie de Stanislas prend de l'extension : elle rayonne, des rives de la Meuse aux vallons des Vosges, du Pays haut au lac de Gérardmer.

Certes, l'Académie n'a pas à faire de publicité, même en ces temps de réclame tapageuse; mais elle est certaine de répondre aux intentions, même si elles n'ont pas été explicitement exprimées, de son royal Fondateur en étendant ses libéralités à toute la région lorraine.

Malheureusement, les ressources dont vous disposez pour récompenser le dévouement sous ses multiples aspects sont insuffisantes; aussi je forme le souhait que de nouveaux bienfaiteurs, ne liant pas le choix de votre Commission par des conditions difficiles à trouver réunies, vous permettent d'être les dispensateurs de leurs générosités. Vous pourrez alors, soit augmenter le nombre des titulaires des Prix de Vertu, soit rendre certains prix plus importants en les divisant moins, car, suivant les termes mêmes du vénérable évêque de Saint-Dié apportant son haut témoignage à l'un de vos lauréats, « de tels dévouements et dans une pareille mesure sont vraiment rares et méritent les plus belles et les plus justes récompenses ».

Digitized by Google

MÉMOIRES DONT LA SOCIÉTÉ A VOTÉ L'IMPRESSION

SERVITUDE ET GRANDEUR
ARTISTIQUE
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

Par M. le Dr Ed. IMBEAUX

ANCIEN MEMBRE TITULAIRE

« EURÈKA » OU LE PRINCIPE D'ARCHIMÈDE

(Vers 215 av. J.-C.)

Hiéron, le fameux tyran de Syracuse,
Est d'humeur méfiante. Il soupçonne, il accuse
In petto, n'ayant rien dont il puisse exciper,
Son orfèvre Agathos d'avoir dû le tromper
Sur la couronne d'or qu'il fit forger naguère
Pour rendre grâce à Zeus de ses succès de guerre
Et qu'il offre à ce Dieu. C'est dix livres d'or pur,
— Il a pesé lui-même, il en est donc bien sûr, —
Qu'il remit à l'orfèvre; et quoique la couronne
Pèse juste ce poids, quelque chose l'étonne :
On dirait l'or plus pâle et moins fauve, au total;
Y serait-il mêlé quelque plus blanc métal
Comme de l'argent, pense Hiéron? A son aide
Pour débrouiller le cas il appelle Archimède,

Digitized by Google

Lequel a, comme on sait, plus d'un tour dans son sac...
Archimède d'abord fait apporter un bac
Plein d'eau : puis suspendant par un fil qui s'allonge
La couronne, voici qu'en entier il la plonge
Dans le liquide; enfin, il la pèse en l'état
Et trouve qu'elle perd — notez le résultat —
Sur son poids primitif un peu moins de huit onces.
« Tu vas avoir, dit-il, des preuves pour réponses,
« Si tu peux me fournir encor dix livres d'or. »
Hiéron les fait prendre en son riche trésor;
Et bientôt Archimède attache, puis immerge,
Et pèse ainsi plongé le nouveau bloc d'or vierge,
Qui perdit cette fois six onces seulement...
Donc la fraude est prouvée, indiscutablement.

. . . . . .

Mais le bon Archimède y veut voir davantage,
Connaître l'amalgame, indiquer le partage,
Dire enfin ce qu'a fait Agathos, le voleur.
Il prend divers métaux, et suivant leur valeur,
Pesant zinc, antimoine, étain, argent ou cuivre,
Cherche ce que, dans l'eau, chacun perd à la livre.
Puis quand il a ces poids, un calcul diligent,
Montre qu'en la couronne il entre un quart d'argent,
Ce qui fait qu'en volume elle est un peu bouffie :
Et l'hypothèse est juste, et tout se vérifie.
Notre homme y réfléchit; puis il va prendre un bain...
Or là dans la piscine, il se sent — c'est certain —
Tout le corps soutenu par l'eau faisant poussée;
Plus il enfonce, et plus la masse déplacée
Le supporte. — Il comprend ! Bref, sortant du cuveau,
— La lumière subite a troublé son cerveau —

Digitized by Google

Archimède tout nu, sans peur qu'on le regarde,
Court droit jusqu'au palais, où, bousculant la garde,
Il approche Hiéron, — qui point ne s'offusqua, —
Et du plus loin qu'il peut, il lui crie *Eurèka* !

. . . . . .

Oui, tu l'as bien trouvé ton immortel principe,
Archimède, et la nuit grâce à toi se dissipe,
La nuit où si longtemps erra l'humanité.
Gloire à toi, qui fis luire ainsi la Vérité,
Et qui, prenant appui sur la terre ou sur l'onde,
As, grâce à ton levier, pu soulever le monde !

LA MORT D'ARCHIMÈDE

(212 av. J.-C.)

Marcus, dit Marcellus, dit « Le glaive de Rome »,
Ayant bloqué la ville, Archimède défend
Syracuse. Et le bras d'un levier triomphant
Fracasse les vaisseaux, lapide, écrase, assomme

Les guerriers. Et cela depuis deux ans, en somme...
Enfin, une nuit, par la tour de l'Éléphant (1)
Les Romains, grimpant l'un sur l'autre et s'étouffant,
Pénètrent dans Tyché. L'un d'eux y trouve un homme

Qui, l'air dément, s'absorbe au problème tracé,
Et tellement qu'à peine il se sent menacé.
« Attends, dit Archimède, attends une minute,

(1) Appelée aussi tour Galéagra.

Digitized by Google

« Que j'achève ce lemme ! » — Or le soldat jura,
Puis frappa : le savant fut tué par la brute...
Mais lorsque Marcellus sut la chose, il pleura.

LE ROI ET LE GÉOMÈTRE

(Sous Ptolémée II, Philadelphe. Vers 280 av. J.-C.)

Alexandrie, au Museum. Sur un grand mur
Un homme au charbon noir a dessiné des lignes,
Puis tracé certains traits avec maints autres signes...
Le sujet est ardu : l'auditoire est-il mûr?

Mais quand le Maître explique, il n'est plus rien d'obs-
Or le roi Ptolémée, honorant les plus dignes [cur...
Et voulant être égal à tous savants insignes,
Survient, suit la leçon, et n'étant pas bien sûr

D'avoir tout compris, dit : « Un chemin plus rapide,
« Sans tous tes *éléments* qui gênent celui-ci,
« Sans ces nombreux zigzags et sans ce mur noirci,

« Ne pourrait-il, moi prince et toi restant mon guide,
« M'amener vite au but? » — « Non, répondit Euclide :
« Il n'est pas pour les rois, Sire, de raccourci. »

Digitized by Google

LE PHARE DE SOSTRATE

(Environ 284 av. J.-C.)

Phare, c'est ton feu
Que le nocher rêve,
Quand le flot s'élève,
Chandelier que Dieu
Pose sur la grève!
(Victor HUGO : *Les Voix intérieures.*)

Le phare vers la nue élève sa colonne.
(AUTRAN : *Les Poèmes de la mer.*)

Petit-fils de Lagus, le second Ptolémée
Dit Philadelphe, chef d'une famille... aimée (1)
Est très jaloux, — jaloux des trop grands monuments
Qu'ont mis les Pharaons sur leurs vieux ossements,
Jaloux des exploits même et du nom d'Alexandre
Dont dans sa ville il doit glorifier la cendre,
Jaloux de Néchao voulant dans Avaris (2)
Conjoindre les deux mers, jaloux du roi Mœris
Détournant le grand fleuve, et jaloux de son père,
Le « Sauveur » (3), dont la gloire à la fin l'exaspère...
Aussi, dès qu'il est roi, Philadelphe veut-il
Construire un monument inconnu sur le Nil,

---

(1) On sait que le surnom de Philadelphe était ironique, ce roi ayant fait mettre à mort plusieurs membres de sa famille.
(2) Ancien nom de Peluse.
(3) Ptolémée Ier, surnommé « Soter » pour avoir sauvé les Rhodiens.

Digitized by Google

La septième merveille, énorme et grandiose,
Vite immortalisant qui la crée ou qui l'ose
Entreprendre, travail utile autant que beau
Et certes valant mieux qu'un stupide tombeau...
Justement, se dit-il, le Grand Port vers la droite
Est dangereux : l'entrée en est vraiment étroite,
Et les bateaux venant de la mer d'Eleusis
Sur la pointe de l'Ile et le temple d'Isis
Sont drossés par les vents étésiens. Ensuite
La navigation à néant est réduite
Dès qu'il fait nuit. Enfin, des bancs de sable ayant
Barré le port d'Eunoste, il faut en remblayant
Qu'avec la terre ferme on réunisse l'Ile
Sur sept stades de long (4). Ceci paraît facile;
Mais comment faire au loin pour éclairer la mer?
Allumer un grand feu très haut, très haut en l'air;
Brûlant comme à Sestos sur une tour pointue,
Ou comme à Rhode sur le chef d'une statue
Gigantesque? Non, non : l'Apollon est trop bas;
A vingt stades (5) du pied son feu ne se voit pas,
N'étant en hauteur qu'à soixante-dix coudées
Quand il en faut trois cents! — Telles sont les idées
Que roule Philadelphe en son royal cerveau...
Mais qui lui construira ce chef-d'œuvre nouveau?
Le bon Charès, l'auteur du Colosse de Rhode,
Est mort, et son pareil ne sera pas commode
A trouver. Bref, au roi l'on amène un savant,
Sostrate, Gnidien, lequel va de l'avant

(1) La digue est appelée de ce fait « Heptastade ».
(2) Le stade avait 185 mètres, la coudée royale 45 centimètres.

Digitized by Google

Et consent à bâtir le « Phare » (1) au bout de l'Ile.
Cette tour lumineuse, où brûlera de l'huile,
Chaque nuit au sommet en grande quantité,
Aura pour base un bloc d'un stade de côté,
Et l'on élèvera par-dessus huit étages
En se rétrécissant suivant les bons usages.
Bientôt les plans sont prêts; on monte; on réussit...
Et le roi, le jaloux, veut exiger ceci :
Qu'une inscription monstre en la face de marque
Porte à jamais tout seul le nom du grand monarque,
Du nouvel Apollon illuminant les mers,
Éclairant de sa gloire au large l'univers...
Mais l'architecte aussi, tout comme l'autocrate,
Voudrait voir sur la tour mis le nom de Sostrate
Pour qu'il passe lui-même à la postérité.
Il l'a bien, n'est-ce pas, il l'a bien mérité,
Car il fallait pour faire un ouvrage solide
Connaître la science et les calculs d'Euclide (2).
Donc, il prend une dalle en porphyre très dur,
Y fait graver ces vers et l'incorpore au mur :
« Sostrate, Gnidien et fils de Dixiphane,
« A consacré la tour à Phœbus, à Diane,
« Ainsi qu'aux autres Dieux bons et conservateurs.
« Qu'elle serve au salut de tous navigateurs! (3) »

Puis pour cacher la chose il recouvre la pierre
D'un enduit sur lequel s'étale très altière

(1) On donna à la tour le nom de « Pharos », qui veut dire lumineux, et l'île s'appela l'île de Pharos.
(2) Euclide vivait alors à Alexandrie.
(3) Texte historique (à peu près exactement traduit).

Digitized by Google

L'épitaphe royale... Or, quarante ans après,
Philadelphe étant mort, l'enduit fait sans apprêts
S'est effrité, si bien que le nom de l'artiste
Désormais sur le phare est le seul qui persiste...
Des révolutions témoin indifférent,
Le phare tint debout quinze siècles durant :
Il tint jusqu'à ce qu'un grand tremblement de terre
Sur son île ait couché ce flambeau solitaire...

. . . . . .

Sostrate et Ptolémée, allez, pour tous les deux
Si le temps a trompé vos calculs hasardeux,
Si votre tour croula, votre œuvre, elle, est restée.
Des phares par milliers, et de longue portée,
Jalonnent aujourd'hui de leurs feux éclatants
Les rivages abrupts et les écueils latents.
Votre exemple a créé de nouvelles étoiles,
Astres qui du marin savent guider les voiles
Quand la nuit et l'orage ont obscurci les cieux.
Depuis vous, chaque phare en éclairs radieux
Lance au loin ses longs rais qui brillent sur les ondes,
Ses bleus scintillements s'éclipsant par secondes
Pour vite reparaître. Oui, vous êtes égaux,
Toi l'architecte et vous le roi : dans ces fanaux,
Votre gloire à leurs feux chaque nuit rallumée
Éternise vos noms, Sostrate et Ptolémée!

Digitized by Google

LES COMMENTAIRES DE CÉSAR

(47 av. J.-C.)
(D'après PLUTARQUE.)

Le stratège Achillas et l'eunuque Pothin,
Qui tuèrent Pompée, ont trahi le grand Jule
A son tour. Son armée a paru minuscule,
Et dans Alexandrie avec son chef hautain

Ils l'assiègent. César au Palais se maintint
Et dans le Bruchion (1). Mais sa flotte un jour brûle;
La galère qu'il monte elle-même recule
Vers la Digue et vers l'Ile (2), et la flamme l'atteint;

Et par le feu pressé le vainqueur de Pharsale
Doit sauter à la mer. Mais, au-dessus de l'eau
De papyrus couverts d'une écriture égale

Il tient de la main gauche un énorme rouleau
Et nage de la droite. En abordant les terres :
« Grâce aux dieux, j'ai, dit-il, sauvé mes Commen-
[taires! »

(1) Quartier de la ville dit aussi « Ville royale ».
(2) L'Ile de Pharos reliée à la terre par la digue « Heptastade ».

Digitized by Google

HORACE A SON FERMIER

(PARALLÈLE DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE)

... *Villice,*
Rure ego viventem, tu dicis in urbe beatum
(HORACE, Épitre XIV, Livre I).

Toi qui soignes ma terre et mon petit domaine,
Paysan, qui jadis en ville étais valet,
Tu trouves donc ici ton sort pénible et laid :
Tu regrettes le bruit et la tourbe romaine.

Moi, je ne suis heureux que quand je me promène
Loin de Rome, que j'ai des fruits et du bon lait,
Ou que je dors sur l'herbe auprès d'un ruisselet :
Et mon clos me suffit pour cette vie amène.

A toi, c'est la taverne et son vin violet,
Les danses et les bains et le jeu d'osselet
Qu'il faut. Et puis des champs le travail te surmène !

A Rome crois-tu donc mon repos si complet?
Va, le bœuf ne doit point faire envie au mulet...
Mais toujours convoiter est propre à l'âme humaine...

Digitized by Google

LA MORT DE PLINE L'ANCIEN

(24 août 79.)

Quanquam animus meminisse horret luctuque refugit.
(VIRGILE, *Énéide*, livre II.)

PREMIÈRE LETTRE DE PLINE LE JEUNE A TACITE

(Lettre XVI, livre VI.)

Ainsi tu veux savoir de moi, mon cher Tacite,
Pour en écrire un jour de façon explicite
Comment est mort mon Oncle. Oui certes, son trépas,
Ses livres, ses travaux, qui ne périront pas,
Tout cela lui promet une gloire durable;
Mais tes pages d'histoire et ton style admirable,
Tacite, lui vaudront double immortalité, —
Et je t'en dis merci pour la postérité...
Donc le huitième jour des calendes dernières
Mon Oncle, dont tu sais coutumes et manières,
Se trouvait à Misène avec ma Mère et moi
Quand un fait singulier nous mit tous en émoi :
Une heure après la sexte un grand et noir nuage,
Ressemblant pour la forme à quelque pin sauvage
Dont le tronc semble issir du cratère au sommet
Et dont les branches font comme un vaste plumet
Au-dessus du Vésuve, apparaît et s'avance
Visiblement vers nous; puis changeant de nuance
A tout instant, selon que domine en son flanc
La flamme ou la vapeur, il devient rouge ou blanc.

Digitized by Google

Mon Oncle, qui commande à la flotte romaine,
Veut observer de près ce nouveau phénomène,
Et fait appareiller son embarcation
La plus légère. Moi, je reste en faction
A Misène, où j'avais à lire Tite-Live
Puis à le résumer. — Cependant il arrive
Un groupe de marins venant de Rétina
Qui fuyaient le danger, et mon Oncle opina
Qu'il ne s'agissait plus d'un but scientifique,
Mais de porter secours en ce cas spécifique
Aux villes de la côte. Il mit tous les vaisseaux
A flot, puis il partit. — Mais déjà par monceaux
Les cendres, les cailloux et les laves brûlantes
S'abattaient sur les nefs à s'éloigner trop lentes :
Il eût fallu du port gagner la haute mer.
Le pilote, — il en garde un souvenir amer,
Et c'est lui qui pleurant m'a raconté la suite, —
Voulait le faire; mais n'était-ce pas la fuite?
Et mon Oncle ordonna de laisser dériver
Au vent vers le rivage : « Il faut, dit-il, sauver
Le plus de gens possible. Allons, que la Fortune
Sourie à notre audace! » — Et la brise opportune
Les pousse vers Stabie et son golfe profond,
Où Pomponianus, commandant en second,
Tient quelques vaisseaux prêts. Mon Oncle le rassure
Et l'embrasse et, la nuit se faisant plus obscure,
Se met au bain, puis soupe, affectant au repas
Une gaieté qu'au fond sans doute il ne sent pas.
Il s'endormit ensuite, et même on put l'entendre
Ronfler très bruyamment. Or entre temps la cendre
S'était mise à tomber, et remplissant la cour

Digitized by Google

Fit craindre qu'on ne puisse attendre jusqu'au jour
Pour quitter la maison. De plus, chaque minute
La terre tremble : alors on redoute la chute
Du toit, et choisissant le moindre entre deux maux
On sort, en s'éclairant d'un nombre de flambeaux
Insuffisant, hélas, pour longtemps les conduire.
Or le jour au matin se refusant à luire.
Ils marchèrent ainsi dans la cendre à tâtons
Cherchant, comme un aveugle, au bout de leurs bâtons
Le chemin, pourtant court, qui va vers le rivage.
Ils s'étaient tous couvert la tête et le visage
Avec des oreillers, pour se garer du choc
Des pierres qui tombaient. Enfin voici le roc
Qui domine le port; mais la mer démontée
Ne permet même pas d'aborder la jetée,
Et le vent furieux souffle contrairement.
Il faut donc renoncer à tout embarquement...
Et cependant l'air brûle et sent très fort le soufre.
Mon pauvre Oncle, déjà bien asthmatique, en souffre
Plus que tout autre. Enfin, surchargé de vapeur,
Un nouveau tourbillon fait rage : prenant peur,
Chacun fuit au hasard; le groupe se disloque;
Mon Oncle resté seul tombe à terre et suffoque,
Et meurt sur place... Au bout de trois jours seulement
Le soleil reparut, et bien timidement,
Pâle, et comme honteux d'un spectacle qui navre...
Et Pomponianus retrouva le cadavre
De son chef, tout au long dans la cendre étalé,
Et qui semblait dormir là... J'ai tout dit : *Vale!*

Digitized by Google

DEUXIÈME LETTRE DE PLINE LE JEUNE A TACITE

(Lettre XX, livre VI.)

Tu veux encor savoir, Tacite insatiable,
Ce qu'après le départ de l'Oncle inoubliable
Nous fîmes à Misène. — Eh bien, je te l'ai dit,
Moi je lus Tite-Live, et non sans grand profit,
Le premier jour durant toute l'après-dînée,
Et puis le lendemain toute la matinée.
Je dormis peu la nuit, car la terre tremblait
Déjà souvent. Ma Mère, elle, se désolait
Et vint chez moi. Sentant la maison qui vacille
Nous descendons camper dans notre péristyle;
Mais cet espace étroit est aussi dangereux,
Et le jour devenant encor plus ténébreux
Nous décidons de fuir dans la rase campagne.
Tout le peuple en émoi bientôt nous accompagne,
Imitant notre exode. Hélas, hors des remparts,
Le sol se crevassant au loin de toutes parts,
Il fallut arrêter notre char d'équipage.
C'est alors que sur nous s'abat un lourd nuage
Qui nous plonge soudain en pleine obscurité.
On ne voit plus le cap, ni l'île (1). En vérité,
Chacun croit arrivée avec sa dernière heure
La fin du monde : on crie, on se lamente, on pleure,
On se perd, on s'appelle. Et moi hors du chemin
J'entraîne ma Mère, en la tenant par la main,

(1) L'île de Caprée (aujourd'hui Capri).

Digitized by Google

De crainte que la foule en passant nous piétine.
Et tandis que tombait toujours la cendre fine
Qui nous couvrait le corps comme d'un linceul gris,
Nous gisions dans un champ, et nous étions surpris
De n'être pas morts... Bref, après deux jours de peine
L'aube revint, et nous rentrâmes à Misène
Attendre le retour du cher Oncle en allé...
Nous ne l'attendons plus : nous le pleurons. — *Vale!*

RENCONTRE DE MARTIAL ET DE JUVÉNAL

LETTRE DE MARTIAL A SEXTUS

(Vers l'an 110 ap. J.-C.)

MÉLIBÉE : *Fortunate senex, ergo tua rura manebunt.*
TITYRE : *Hic tamen hanc mecum poteras requiescere noctem.*
(VIRGILE, Églogue I.)

Il faut, mon cher Sextus, qu'aujourd'hui je t'écrive :
Tu ne devinerais jamais ce qui m'arrive,
Ni quel homme ici même hier soir j'ai rencontré...
Écoute; mais n'en parle à personne : un lettré
Est un suspect, — surtout un épigrammatiste
Qui piqua quelquefois. L'Autre, le grand artiste,
Le Maître incomparable, honneur du nom latin,
Plus encore que moi pourrait en être atteint,
Car bien souvent il a du Tibre au Janicule
Fustigé des puissants ou vice ou ridicule...
Donc hier j'étais assis à l'ombre sur mon seuil,

Digitized by Google

Près de celle qui fait ma joie et mon orgueil,
Ma chère Marcella, qui m'arrachant de Rome
Du coureur de sportule a fait un nouvel homme,
Un homme indépendant, ne tendant pas la main,
Assuré de pouvoir manger le lendemain...
Et pourtant je me prends — sans doute l'habitude —
Encore à regretter Rome et la servitude,
Et l'échine ployée, et le ventre aux abois...
C'est qu'un rayon de gloire auréolait parfois
Le poète, et dorait son existence veule.,,,
Tandis qu'à Bilbilis, hélas, ma femme est seule
A comprendre mes vers... Enfin !... Venons au fait :
Donc, l'âme en paix, le cœur léger, l'air satisfait,
Nous goûtions nos loisirs sur le pas de la porte,
Quand soudain par la route une longue cohorte
De vélites romains, harassés et poudreux,
S'avança. Les soldats passèrent. Derrière eux,
Un vieux centurion à longue barbe blanche
Fermait la marche. Et lui, s'appuyant sur le manche
De son glaive pesant, s'arrêta devant nous :
De notre heureuse paix sans doute il fut jaloux,
Car ayant essuyé la sueur de sa joue
Il déclama ce vers du cygne de Mantoue :
«Heureux, heureux vieillard, tu conserves tes champs»
Ce qu'il mit de douleur dans ces trois mots touchants,
Je ne saurais, Sextus, vraiment ici le dire.
Mais j'avais à sa voix, à son triste sourire,
Reconnu sans erreur notre grand Juvénal...
Alors, moi qu'il prend pour un paysan banal,
Je lui réponds : « Tu peux toi-même, ô Mélibée,
« Te reposer chez moi cette nuit ! » — Bouche bée,

Digitized by Google

Il me regarde, sous l'habit provincial
Me reconnaît enfin, et criant « Martial ! »
Se jette dans mes bras . . . . . .
. . . . . Et tu peux juger comme
Nous passâmes la nuit à deviser de Rome.
« Qu'y ferais-je à présent, moi qui ne sais mentir (1) ? »
Me dit-il. — Et j'appris du poète martyr
Tout ce qu'il endura. Bref, un tyran avide
L'envoie au loin mourir, comme le pauvre Ovide...
. . . . . .
Le lendemain, dès l'aube, il reprit son chemin
Vers l'exil, l'exil où ce dernier vieux Romain
Va s'éteindre. — Moi, c'est ici, près de ma femme,
Qu'il me plaît de vivre et bientôt de rendre l'âme (2)...
. . . . . .

LA VENGEANCE D'AVERRHOÈS

(Vers 1190.)

Sur le seuil de la tour Al-Minar, à Cordoue,
On lie un grand vieillard, maigre, au bois d'un poteau,
Et l'on met à son cou cet infâme écriteau :
« Un contradicteur du Koran : Qu'on le bafoue !

---

(1) *Quid Romæ faciam? Mentiri nescio* (Juvénal).

(2) *Sic me vivere, sic juvat perire* (Martial).

(Martial à Juvénal, *Épigrammes*, Livre XII, XVIII.)

Digitized by Google

« Que chacun en passant lui crache sur la joue! »
L'homme resta huit jours ainsi sur le tréteau,
Sans se rétracter. Et sa face et son manteau
N'étaient plus à la fin que crachats et que boue.

Or le neuvième jour on vint le dégager,
Pour le conduire auprès de l'émir Almohade,
Yacoub Al-Manzor, subitement malade,

Et que nul ne soulage. Et lui, pour se venger,
Il guérit son bourreau d'un abcès de la glotte, —
Car c'était Ibn-Roschid, l'*Éditeur d'Aristote* (1).

SAINT-PIERRE DE ROME

(OU L'IDÉE DE BRAMANTE)

Le pape Jules Deux, lui vivant, a voulu
Bâtir son tombeau; puis, pour qu'il s'immortalise,
L'enfermer dans les murs de la Nouvelle église,
Dont il arrêtera le plan irrésolu.

Un concours est ouvert : quel en sera l'élu?
Le pape veut du neuf, et qu'on idéalise;
Mais n'est-ce pas tenter chose qui scandalise
Que retoucher l'Antique et l'art pur absolu?...

---

(1) Surnom qu'on avait donné à Averrhoès, en raison de ses travaux sur Aristote.

Digitized by Google

Ainsi songe Bramante. Hésitant, il fait route
Cent fois du Panthéon jusqu'à la triple voûte
De la Basilique. Or, en ses yeux, un matin,

L'aspect des deux massifs se compose et s'ajoute,
Et l'artiste ébloui met d'un crayon certain
Le dôme d'Agrippa sur l'arc de Constantin.

LA VOCATION DU CORRÈGE

(Vers 1510.)

Anch' io son' pittor'!

Un jeune paysan des contours de Modène
Vient à Florence, et voit dans son cadre serti
Le merveilleux tableau que Rafaël Santi
De Rome envoie au Duc. En sa chaise d'ébène (1)

Assise, et rayonnant de grâce plus qu'humaine,
La Vierge tient l'Enfant entre ses bras blotti,
Et sourit à saint Jean. — Le jeune homme ébloui
L'admire en silence... Et, vocation soudaine,

Tout à coup il s'écrie : « *Anch' io son' pittor!* »
Puis il s'enfuit. Avec le peu qu'il avait d'or,
Il achète couleurs, pinceaux et toile grège,

(1) C'est la *Vierge à la chaise,* un des plus beaux tableaux de Raphaël.

Digitized by Google

Rentre dans son village, essaie, essaie encor
De peindre, et fait si bien — permettez que j'abrège —
Qu'au bout de quelque temps il devint le Corrège.

LA MORT DU CORRÈGE

(Près de Parme, en 1534.)

Le Corrège est pauvre. — A deux heures de la ville,
Avec ses cinq enfants, il habite un taudis
Où ne reste souvent pas un maravédis...
L'art que poursuit la faim, hélas, se fait servile!

Et bien que des Chartreux l'offre soit assez vile,
L'artiste en leur couvent, à grands traits dégourdis,
Va peindre un saint Jérôme entrant au paradis (1)...
Or les moines, quêtant la charité civile,

N'ont reçu pour tribut que billon de gros sous,
Et le prix du tableau pèse ainsi deux cents livres.
Le peintre à sa maison devant porter ces cuivres,

Le voilà qui s'en charge, et peinant par dessous
Prend chaud et froid, si bien qu'après cette avanie
Juste au cinquième jour il meurt de pneumonie...

---

(1) Ce saint Jérôme est un des plus beaux tableaux du Corrège : le duc de Modène en offrit 2 millions quand Napoléon l'enleva d'Italie.

Digitized by Google

LE PINCEAU DU TITIEN

(1549.)

Eques et comes Titianus sit.
(Édit de Charles-Quint.)

« Le Titien mérite bien d'être servi par César! »
(Alfred de MUSSET : *Le Fils du Titien.*)

L'Empereur Charles-Quint et le pape Paul Trois
Sont à Bologne. Ils ont dans une conférence
Fixé le sort de Parme et des ducs de Florence,
Puis réglé l'avenir des peuples et des rois...

Alors le Titien dans Saint-Jacque, aux parois,
Peignait une fresque. Et Charles par déférence
Veut le voir au travail, si bien qu'en l'occurrence
L'artiste était au haut des échafauds étroits

Lorsqu'entra l'Empereur. Effet de la surprise,
L'outil échappe au peintre et tombe de la frise;
Et Charles, bien que raide en son pourpoint ponceau,

Se baisse prestement, ramasse le pinceau,
Grimpe à l'échelle, et plein de malice et de verve
Dit : « Certe, un Titien vaut que César le serve! »

Digitized by Google

LES FUNÉRAILLES DU TITIEN

(Venise, 1576.)

La peste est à Venise, où bientôt l'on compta
Quarante mille morts. — Et le Sénat décide
Que tout cadavre avant qu'il devienne fétide
Sera brûlé. — Pourtant, un jour il rapporta

Lui-même cet arrêt : c'est qu'il veut que l'État
Honore hautement, quoiqu'en un deuil rapide,
Le grand homme, le Maître au coloris splendide,
Le peintre que cent ans la Parque respecta,

Le Titien... Couché près de son fils Horace
Également mourant, on l'a trouvé défunt :
Allez ! Et qu'on l'embaume, en ménageant la face;

Qu'on l'enterre aux Frari; qu'on brûle du parfum,
Et qu'un crieur public déclame son éloge !...
Et l'on fit pour l'artiste autant que pour un doge...

Digitized by Google

LE PORTRAIT DE MARIA TINTORETTA

(FILLE DU TINTORET)

(Morte en 1590, à l'âge de trente ans.)

(Tableau de Léon Cogniet au musée de Bordeaux.)

Jacopo Robusti, nommé le Tintoret,
A vu mourir sa fille. En son chagrin extrême,
Il pense que les traits de la morte qu'il aime
Pour jamais vont se perdre, et sentant le regret

De ne pas avoir d'elle au moins un bon portrait,
Il se décide. Alors, près du cadavre blême
Il établit sa toile. Il pleure; il peint quand même;
Il peint la nuit entière. Et par son art distrait,

Jusqu'au fond de son cœur refoulant sa souffrance,
Le peintre ôte à la mort le masque et la pâleur;
Sous le pinceau, la chair reprend sa transparence,

La bouche son sourire, et les yeux leur couleur;
Et Maria revit, sublime remembrance,
En ce tableau qu'un père a peint dans la douleur.

Digitized by Google

CAMOËNS ET BARBARA

(Vers 1577.)

Lisbonne, un carrefour. — Une humble mulâtresse
Y vend aux gens du peuple un brouet fait de lard
Et de pois chiches. — Et là souvent un vieillard
Passe en disant des vers. Sans ami, sans maîtresse,

Il va seul; mais parfois si grande est sa détresse
Qu'il ne peut se payer même une demi-part :
Triste alors, il hésite, il s'arrête, il repart,
Si bien que Barbara, tout en fondant sa graisse,

L'appelle, et lui servant un plat plus que complet :
« Prenez, don Luiz ! Puis buvez un peu de lait,
« J'en ai trop aujourd'hui. » — Pieux, pieux mensonge !

Car c'est grâce à la femme, à ses pois, à l'axonge,
Dans ce pays qu'il chante et qu'il illustre enfin,
Que Camoëns peut vivre et ne meurt pas de faim...

Digitized by Google

LE LIVRE DE COPERNIC

(Mort le 23 mai 1543.)

Le neveu du prélat Lucas de Watzelrode,
Chanoine à Frauenbourg, a mis plus de trente ans
A décrire, avec la connaissance des temps,
Les révolutions (1), orbite et période,

Des planètes : c'était science peu commode,
Certes ! — Puis il fallut sur les points importants,
Pour ne pas contredire aux dogmes existants,
Obtenir le permis du Pape et du Synode;

Faire quelque retouche; enfin chez Oscander (2)
Imprimer. — Tout cela prit treize ans. — Bref, le livre
Arrive... Or, en l'ouvrant, Copernic est comme ivre,

Et frappé d'une attaque, il tombe, manquant d'air...
Chanoine, eh ! que te font la mort ou la durée,
Toi qui déjà sur terre habitais l'empyrée?...

---

(1) Le livre en quatre tomes est intitulé : *De revolutionibus orbium cœlestium.*

(2) Éditeur de Nuremberg, qui fit au livre une préface remarquable.

Digitized by Google

LA CONDAMNATION DE GALILÉE

E pur si muove!

Florence, au Tribunal de l'Inquisition,
L'an mil six cent trente-huit. — On juge à l'Assem-
Devant six cardinaux un certain Galilée [blée
Qui professe à Padoue, — ô sotte invention! —

Que sur elle faisant sa révolution
La Terre chaque jour tourne en courbe cerclée,
Tandis que le Soleil à la voûte étoilée
Est fixe. — Aristote et la Révélation

Disent tout le contraire. Il faut donc qu'on refrène
La *détestable erreur* (1). — Et la Cour souveraine
Ordonne qu'à genoux l'homme se confessant

Abjure, et qu'en prison pour la suite il séjourne...
Mais lui, frappant du pied le sol en se dressant :
« Et pourtant, cria-t-il, et pourtant elle tourne! »

(1) Expression historique.

Digitized by Google

Dédié à Mme Curie.

LE RADIUM

Debent nimirum præcellere mobilitate
Et multo citius ferri quam lumina solis.
(LUCRÈCE, livre II.)

Semperque innubilus æther
Integit, et large diffuso lumine ridet.
(LUCRÈCE, livre III.)

LUCRÈCE concevait le monde fait d'atomes
S'accrochant, et tournant dans l'éther radieux
Bien plus vite cent fois que les rais merveilleux
De la lumière. — Eh bien, ces éléments-fantômes,

Ces corps primordiaux (1) dont il dit les symptômes,
La Science aujourd'hui les compte (2) sous nos yeux,
Et des infiniment petits mystérieux
Elle fixe les lois en nouveaux axiomes.

Voici les électrons, le noyau, les ions;
Le radium avec ses émanations,
Et tous ses dérivés actifs, dont chacun s'use

Lentement et finit par muer en plomb vil...
Salut donc, Radium, ô principe subtil!
Salut, seule Étincelle en notre Terre incluse!...

26 janvier 1924.

Dr Ed. IMBEAUX.

---

(1) Lucrèce appelle les atomes *primordia, exordia rerum.*
(2) A l'exposition de physique fin 1923, on voyait la machine à compter les atomes.

Digitized by Google

LA VOILE DE NAVIRE

DANS LE

BLASON HÉRALDIQUE EN BARROIS

ET AU

NOMBRE DES EMBLÈMES DU ROI RENÉ[1]

Par M. Léon GERMAIN DE MAIDY

MEMBRE TITULAIRE

Dans son *Dictionnaire héraldique*, qui se rapporte presque exclusivement à la France, Charles Grandmaison dit que la *voile* — la voile de navire — est un « meuble rare en armoiries », et il ne cite, comme l'ayant eu en leur écu, que deux familles, appartenant l'une et l'autre à la Provence :

MATERON : *D'azur, à une voile enflée d'argent, attachée à une antenne posée en fasce d'or, dans une mer de pourpre.*
BOCHE : *De gueules, à trois voiles enflées d'argent* (2).

---

(1) Cette étude a été lue à l'Académie de Stanislas (7 mars 1919). Un résumé en a été présenté à la Société des Antiquaires de France (20 décembre 1916); voir son *Bulletin*, 1916, p. 366.

(2) Charles GRANDMAISON, *Dictionnaire héraldique*. Coll. Migne, 1861, col. 704. Notre excellent confrère M. Edmond des Robert, secrétaire de la Société d'Archéologie lorraine, a l'obligeance de me confirmer l'écu de la famille BOCHE (Arles)

Digitized by Google

Il est étrange que l'image, si décorative et poétique, de la voile se rencontre peu dans les armoiries des nombreuses familles qui, habitant les provinces bordées par la mer, ont vécu de la navigation ou des industries qui en dépendent. Une telle rareté ne rend que plus surprenante l'existence de cet emblème sur l'écu de quelques familles de la Lorraine (1) ou, plus précisément, du Barrois. Je crois que ce fait n'a pas encore été signalé; nul n'en a recherché la cause. Il m'a paru curieux d'aborder cette question, non bien entendu dans l'espoir d'en donner une solution certaine, mais plutôt pour y appeler l'attention qu'elle mérite.

C'est d'abord sur l'écu d'une famille de Saint-Mihiel que j'ai remarqué la voile : on sait que j'ai demeuré dans cette ville et que j'ai travaillé sur plusieurs de ses monuments. En 1578, le duc Charles III anoblit Jacques et Jean Busselot, frères germains, licenciés en droit, avocats à la Cour des Grands-Jours de Saint-Mihiel; ils portèrent : *d'azur,*

---

et y ajoute la devise : MAS FORTUNA, MAS VELAS. Il me cite trois autres familles qui ont aussi, pour meubles héraldiques principaux, des voiles :

BEAUMONT et LEMAIRE DE BEAUMONT (PROV.) : *Tranché d'argent sur gueules, à 3 voiles enflées, au naturel, posées en bande.*

SARASIN (Bâle) : *D'azur à une voile gonflée d'argent attachée à son antenne d'or, accompagnée de 3 étoiles du même, rangées en chef.*

DA VELO (Vicence) : *De gueules à une voile triangulaire d'argent, enflée et l'angle en bas attachée à son antenne d'or.*

(1) On est bien loin de connaître les armoiries de toutes les familles nobles de Lorraine, même de toutes les familles anoblies par les ducs.

Digitized by Google

à la voile d'argent, périe en pal, l'écu semé d'étoiles d'or, et pour cimier, *une ancre d'argent, bâtonnée et cordée d'or* (1).

Que signifie cette voile? Elle n'est point *parlante,* c'est-à-dire formant, comme tant d'autres meubles héraldiques, un jeu de mots sur le nom; elle ne se justifie pas non plus par ce que nous savons de l'origine des deux anoblis. Leur père, d'après Dumont, était orfèvre, et leur aïeul avait « la charge du collège et de l'école de la ville » (2). De plus, suivant le pasteur Dannreuther, il fut maire de Saint-Mihiel en 1550 et c'est lui qui, une dizaine d'années plus tard, figure, avec le titre d'avocat, dans une pétition sollicitant du duc la liberté du culte réformé; il est le premier à la signer (3).

Je ne puis m'expliquer ces armoiries, et quantité d'autres, qu'en admettant qu'elles n'étaient pas nouvelles, du moins quant au meuble principal. Les armoiries ne sont pas un privilège nobiliaire; la famille en faisait peut-être usage avant les lettres patentes de 1578; peut-être aussi — il y en aurait un très grand nombre de cas à citer — provenaient-elles d'une ancêtre maternelle. Mais quelle était cette famille et pourquoi avait-elle une voile? Nous l'i-

---

(1) Dom PELLETIER, *Nobiliaire de la Lorraine et du Barrois.* Nancy, 1758, in-folio; voir p. 94.

(2) DUMONT, *Nobiliaire de Saint-Mihiel,* t. I, 1864, gr. in-8, p. 194.

(3) H. DANNREUTHER, *Ligier Richier et la réforme à Saint-Mihiel,* p. 13, note 2 (Extr. des *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,* 2e série, t. II, 1883).

Digitized by Google

gnorons. Ce qui m'autorise à croire que la famille Busselot avait un écu héraldique avant l'anoblissement de deux de ses membres, c'est que d'autres, qui allèrent dans le même temps se fixer à Metz pour y pratiquer le culte calviniste, y arborèrent semblable écu.

L'explication que je viens de proposer est la même qui me semble indiquée pour d'autres familles que je vais citer d'après le nobiliaire; et, comme il s'agit de remonter aux origines, je commencerai par la plus récemment anoblie.

En 1661, François Jacquemot, avocat ès siège de Bar, reçut des lettres de noblesse. Armoiries : *De gueules, à une voile de navire d'argent, surmontée de deux étoiles d'or* (1).

Avant d'en venir à deux familles inscrites sous l'année 1624, je rappelle ici à cause de l'importance des armoiries l'anoblissement, en 1598, de « Didier Rouyer, manufacturier en draps d'écarlatte (2), demeurant à Saint-Mihiel ». Cette faveur lui fut accordée « en considération de ce que, pour le bien de

(1) *Recueil des armes et blasons des familles nobles... de Bar... 1771.* Bar-le-Duc, 1900, p. 83. Extr. des *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 3e série, t. IX (1900), p. 83. — Henri Lepage et Léon Germain, *Complément au Nobiliaire de dom Pelletier*, Nancy, 1885, p. 311, n° 1330 (d'après le Nobil. ms. de M. de Bonneval).

(2) « Écarlate. — Teinture de toutes couleurs et nuances vives, auxquelles l'immersion dans un bain de kermès ajoutait un éclat particulier. » (Victor Gay, *Glossaire archéologique.*) Sur l'ancien sens du mot, cf. *Revue de l'Art chrétien*, 1889, p. 486, et sur l'étymologie, *Revue historique*, juill.-août 1905, p. 442.

Digitized by Google

l'État, il avoit rassemblé d'habiles ouvriers des pays étrangers pour établir une manufacture d'étoffes d'écarlatte, à l'imitation de celles de Florence et de Milan ». Il porta : « *D'azur à la voile d'or, parti de gueules, à trois pavillons ouverts d'or, posés deux et un, le champ semé de croix au pied fiché de même, et sur le tout une rose d'or mise en fasce;* et pour cimier, *deux pennes d'or, d'azur et de gueules* (1). » Ces relations avec des pays étrangers n'expliquent pas la voile : ce n'est point par mer que, d'habitude, on va de Lorraine à Florence et à Milan; en outre, on ne voit pas que l'anobli lui-même ait navigué. — Il convient de faire remarquer la grande similitude de cet écu avec celui de Jacob Clesse dont je parlerai plus loin : la partition à la voile est pareille; l'autre est également *de gueules semée de croisettes au pied fiché* (elles sont recroisetées) et offre trois fois un meuble principal d'*or :* au lieu d'un pavillon, autrement dit une tente, c'est une porte, rappelant la famille de La Porte, de Verdun. Il me paraît difficile de ne pas croire à une parenté entre les familles de Didier Rouyer et de Jacob Clesse.

Ce Jacob Clesse et d'autres anoblis que je vais maintenant énumérer et qui portaient tous *à une voile* paraissent descendre indirectement d'une même famille, du nom de Boncourt; je pense qu'elle fut élevée au rang nobiliaire par le roi René; car, auparavant, les anoblissements étaient rares et les armoiries

(1) Dom Pelletier, *op cit.*, p. 718; cf. Dumont, *op. cit.*, t. I, p. 242.

Digitized by Google

de Boncourt ne semblent pas indiquer une famille féodale.

En 1624, Pierre Jacquier, de Saint-Mihiel, est anobli « quoique issu de noblesse du côté maternel, par défaut de renonciation aux biens paternels » (1). Il « est issu par son aïeule maternelle de la maison de Boncourt, comme il paroît par titres, attestations et témoins des villes de Verdun et de Marville, qui ont vu Clesse de Boncourt, bisaïeul maternel de l'impétrant, maître échevin de Verdun, jouir des privilèges de noblesse, d'autant plus que ladite charge de maître échevin audit lieu ne s'exerçoit que par personnes sorties de maison bien noble et reconnuë en ladite ville », etc. — Porte « *d'azur, à une voile étenduë d'or, au chef de gueules chargé d'une étoile d'or, accostée de deux fleurs de souci de même, feuillées de sinople ;* pour cimier, *un lion issant d'or* », etc. (2). Sauf le *chef*, qui forme brisure (3), cet écu est celui de Boncourt, et « Clesse de Boncourt » n'est autre, on va le voir, que Jacob Clesse.

En la même année 1624, Georges CHABRAUX, qui fut « procureur en l'office de Rambercourt-aux-

---

(1) D'après les coutumes de Bar et de Saint-Mihiel, un roturier dont la mère était d'une famille noble pouvait reprendre, non pas le nom, mais la noblesse et les armoiries de cette famille, en abandonnant sa succession paternelle. Souvent, semble-t-il, le duc permettait la reprise du nom.

(2) Dom PELLETIER, *op. cit.*, p. 406 ; cf. DUMONT, *op. cit.*, t. I, p. 337.

(3) La *brisure* est une adjonction indiquant un puîné ; par exemple la branche de France-Orléans brisait d'un *lambel ;* celle de France-Bourbon, d'une *bande*, etc.

Digitized by Google

Pots » (1), reçut des lettres de noblesse. Porte : *D'azur, à la voile d'or, l'écu bordé et engrelé de même ;* et, pour cimier, *une ancre d'argent, la trabe de gueules* (2). — C'est encore, plus une bordure qui forme brisure, l'écu de Boncourt. En effet, dans les lettres patentes, Georges Chabraux est dit « issu, du côté de Claudon de Boncourt sa mère, fille de feu Jacquemin de Boncourt, écuïer et reconnu tel par son extraction de Clès et Jacques de Boncourt ses père et aïeul (3), de l'ancienne et renommée famille des Boncourt, qui ont tenu fief en haute, moïenne et basse justice, comme il appert par la vérification faite au bailliage de Saint-Mihiel en 1570 par ledit Clès de Boncourt, bisaïeul, et par attestation des jurés conseillers de Verdun, où ledit Jacques, aïeul, a été honoré de la charge de maître échevin du palais ; au moyen de quoi ledit Chabraux pouvoit prétendre à la qualité de noble de cette part, s'il eût satisfait à la renonciation des biens paternels dans le tems prescrit (4)... »

Ainsi, la mère de l'anobli, Claudon de Boncourt, était fille de Jacques de Boncourt et petite-fille de Clès de Boncourt, c'est-à-dire Jacob Clesse, dit de Boncourt.

Le 16 juillet 1587, Jacob Clesse, suivant Henri

---

(1) Rembercourt-aux-Pots, canton de Vaubecourt, arrondissement de Bar-le-Duc, Meuse.

(2) Dom Pelletier, *op. cit.*, p. 109.

(3) C'est Jacques qui était le père et Clès l'aïeul, comme on le voit par la suite.

(4) Dom Pelletier, *ibidem.*

Digitized by Google

Lepage (1) — et non Clesse JACOB, comme l'a inscrit dom Pelletier — fut anobli. Il est dit « originaire de Verdun et demeurant à Étain, issu de races nobles du côté maternel, des noms et familles de des Portes et de Boncourt ». Il lui fut permis de porter : « *D'azur, à une voile de navire d'or,* qui est de Boncourt, *parti de gueules, à trois portes d'or, l'écu semé de croix recroisettées au pied fiché de même,* qui est de des Portes ».(2). J'ai fait remarquer la ressemblance de ces armoiries avec celles de Didier Rouyer.

L'anoblissement suivant, que n'a pas retrouvé Henri Lepage, est mentionné par dom Pelletier : on peut se demander s'il s'agit du même Jacob Clesse, ou si une confusion a été faite : le prénom *Claude* ne correspond pas à *Clesse,* qui dérive de *Nicolas.*

« Claude BONCOURT, *ci-devant* JACOB CLESSE, fut reçu à reprendre la noblesse de Boncourt par le duc Charles III, par patentes du 4 avril 1578, qui lui permit d'en prendre le nom. Porte : *D'azur, à une voile de navire d'or* (3). »

---

(1) Henri LEPAGE et Léon GERMAIN, *Complément au Nobiliaire de dom Pelletier,* Nancy, 1885, p. 283, n° 791;

(2) Dom PELLETIER, *op. cit.,* p. 402-403.

(3) Dom PELLETIER, *Nobiliaire,* p. 63. C'est probablement la postérité du même qui est citée dans la « Recherche » du poursuivant d'armes Didier Richier, faite vers 1580; il y est dit qu'à Bouligny ont comparu « les enfants de Clesse de Boncourt : *d'azur à la voile d'or* ». Voir R. DES GODINS DE SOUHESMES, *Armorial de la Recherche de Didier Richier (1577-1581),* Nancy, 1894, in-8, p. 71, n° 118. — Mais ce Clesse de Boncourt est-il réellement le même que Jacob Clesse, dit de Boncourt? A travers tant de reprises de noms, il devient fort difficile de s'y reconnaître.

Digitized by Google

Nous voici au règne du souverain angevin avec « Jacquet Quarrey, de Bar, conseiller secrétaire du roi René », anobli en 1426. Armes : *D'argent, à une voile de navire de gueules et deux serres d'aigle de sable, onglées de gueules, en pointe* (1). Avant de dire pourquoi je pense que cet écu, ainsi que celui de Boncourt, émane du souverain romanesque qui vient d'être nommé, je citerai encore deux familles, toujours en notre pays, qui ont porté plus d'une voile et paraissent devoir leur noblesse au même roi.

En 1439, fut anobli « Pierresson Bruslé, conseiller secrétaire ordinaire du duc René d'Anjou, roi de Sicile, auditeur en sa Chambre du conseil et des comptes de son duché de Bar ». Armes : *D'or, à une étoile de gueules posée en cœur, au chef d'azur chargé de deux voiles de navire d'or* (2).

Enfin, la famille Merlin, qui a donné trois présidents à la Chambre des comptes de Bar, descend de Philippe Merlin, qui serait « originaire de la province de Calabre » et « fut annobli par le roi René de Sicile, duc de Lorraine, en 14.. (3). Porte : *D'azur, à trois voiles de navire éploïées d'or, deux en chef et une en pointe* (4). »

---

(1) H. Lepage et L. Germain, *Complément au Nobiliaire...*, p. 249, n° 22 (d'après le Nobil. ms. de M. de Bonneval).

(2) *Recueil des armes et blasons...* précité, p. 36. Cf. H. Lepage et L. Germain, *Complément au Nobiliaire*, p. 250, n° 31 (d'apr. le Nobil. ms. de M. de Bonneval).

(3) Si, dans les lettres patentes, René portait les titres de roi de Sicile et duc de Lorraine, la date serait comprise entre 1435 et 1453; mais il est probable que les lettres étaient perdues ou n'avaient pas existé. C'est comme duc de Bar que, probablement, René a dû anoblir Philippe Merlin.

(4) Dom Pelletier, *op. cit.*, p. 568.

Digitized by Google

Que l'on me permette d'ouvrir ici une parenthèse pour signaler un fait qui se rapporte peut-être particulièrement à la Lorraine. Au nº 5 de la rue d'Alliance à Nancy, la porte est surmontée d'une sculpture héraldique représentant une ancre, à laquelle est attachée une voile chargée d'une croisette recroisetée. C'était l'hôtel du général baron de Vincent, dont la famille fut anoblie par le duc de Lorraine en 1615; ayant suivi François III à Florence, puis à Vienne, il devint ministre plénipotentiaire (1) d'Autriche à Paris jusqu'en 1826, époque à laquelle il s'est retiré à Nancy (2). On voit le même cimier sur des ex-libris et des fers de reliure du baron de Vincent qu'a publiés le vicomte Arthur de Bizemont (3) et auquel j'ai demandé l'explication de la voile; elle n'est pas mentionnée dans le Nobiliaire de dom Pelletier, où il est dit qu'en cimier des armoiries figurait une ancre d'argent (4); on sait d'ailleurs que l'ancre, symbole de l'espérance, se rencontre très fréquemment dans le blason. M. de Bizemont a eu l'obligeance de me répondre (août 1901) : « Les armes des Vincent, telles qu'elles sont décrites par dom Pelletier, n'ont pas, en effet, la voile du cimier; mais, en parcourant cet armorial, on remarque que l'ancre voilée est un meuble assez fréquent dans les armoi-

(1) Ambassadeur, d'après le vicomte A. de Bizemont, dans l'article cité ci-après.

(2) P. Michel, *Biographie... de Lorraine*, 1829, p. 518-519.

(3) Comte Arthur de Bizemont, *Les Ex-libris du général baron de Vincent*, dans les *Archives de la Société des collectionneurs d'ex-libris*, 1881, p. 99-102, 2 pl. et 2 fig.

(4) Dom Pelletier, *op. cit.*, p. 825.

Digitized by Google

ries lorraines. » Je n'ai pas fait la vérification, qui serait longue, car les cimiers ne sont pas gravés dans le Nobiliaire. Toutefois, il y a là une singularité qui m'a paru remarquable et indique l'attrait de la voile en notre province.

C'est également au roi René que la famille provençale Materon ou Matheron, citée par Ch. Grandmaison, doit, ce semble, ses armoiries. Je ne vois pas dit positivement que cette famille a été anoblie par ce roi, mais la chose est très probable, car, auparavant, il y eut peu d'anoblissements et la voile rentre bien dans les goûts de René. Il est possible d'ailleurs qu'il n'y ait pas eu de lettres patentes : l'état nobiliaire a pu résulter de l'acquisition d'un fief; or, la première mention que je trouve de cette famille est la donation faite en 1463, à Michel Matheron, de la seigneurie de Peinier par le même souverain (1).

Ce qui donnerait à croire qu'il n'y a pas eu d'anoblissement officiel, c'est la variation de l'écu héraldique. Les armes blasonnées par Grandmaison le sont à peu près de même par Nostradamus : « *D'azur à vn rocher d'argent sur vne mer de pourpre, et vne voile enflée d'or,* telles, dit-il, qu'on peut les voir dans leur Chapelle de fort belle et noble marque dans l'Église des Iacobins d'Aix, auec cette deuise, *Ditat seruata fides,* et cest (2) autre seruant d'ame au

(1) Gustave VALLIER, *Iconographie numismatique du roi René et de sa famille,* Aix, 1883, gr. in-8; voir p. 68.

(2) *Cest* pour *cette.*

Digitized by Google

corps (1) de l'Escu, venuë en force de prouerbe, *Selon les vents la voile* (2). »

D'autre part, on connaît une belle et grande médaille, apparemment romaine, de Jean Matheron, fils de Michel, où les armoiries sont sensiblement différentes et conformes, sauf les particularités que je dirai plus loin, à cette description qu'en a donnée Robert de Briançon, citée par Gustave Vallier : « *D'azur, à une voile en poupe d'argent, attachée à une antenne posée en fasce d'or, liée de gueules et accompagnée en pointe d'un rocher d'or sur une mer de pourpre.* Cimier : *Un pupitre d'or à trois fasces* (lisez *faces*), *chargé de trois livres ouverts d'argent, surmonté d'un bras armé d'argent, tenant une épée de même garnie d'or,* avec cette devise, d'un côté : SELON LE VENT, et de l'autre les mots latins : DITAT SERVATA FIDES (3). »

Sur la médaille, telle que l'a dessinée G. Vallier, il y a, non un, mais trois rochers contigus. La première des deux devises n'y figure pas; la seconde est inscrite sur une banderole qui sort de la gueule d'un petit chien et s'enroule autour d'une tige de lis, terminée par trois fleurs, au-dessous desquelles la tige est entourée d'une couronne à trois fleurons (fleurs de lis?).

La médaille paraît dater d'environ 1489; elle ne saurait, d'après Vallier, être antérieure à cette date

(1) Le *corps* d'une devise en est l'image matérielle; l'*âme*, c'est le texte qui l'accompagne.

(2) G. VALLIER, *op. cit.*, p. 70, note 3.

(3) G. VALLIER, *ibidem.*

Digitized by Google

et Jean Matheron mourut en 1495. Il y est ainsi désigné (en latin) : « Jean Matheron, seigneur de Salignac, chevalier, docteur en droit, comte palatin, chambellan du roi, grand-président de Provence, conseiller (1). »

Un rapprochement me paraît ici s'imposer. En 1449, René ordonna, auprès de Tarascon, un pas d'armes « à la fois chevaleresque et pastoral », où parut brillamment un Lorrain, Philippe de Lenoncourt, y figurant le second des « pastoureaux ». Il « était distingué par la banderole blanche flottant à sa lance, au milieu de laquelle on voyait un cœur d'or et ces mots : *ayant le vent!* ». Le vicomte de Villeneuve-Bargemont, qui s'exprime ainsi, ajoute : « On croit que le blanc signifiait la candeur de Lenoncourt, le cœur d'or, sa fidélité, et la devise, son zèle (2). » Mais, puisqu'il s'agit d'une fête pastorale, le cœur n'a-t-il pas un sens amoureux et la banderole, étant donnés les mots qui s'y trouvaient inscrits, ne rappelait-elle pas une voile de navire?

Il est temps de montrer cet emblème parmi ceux dont fit usage le roi René; j'en ai déjà parlé, il y a

---

(1) G. VALLIER, *op. cit.*, p. 68-70; pl. XI. L'auteur ajoute que « ce médaillon a également été publié dans le *Trésor de numismatique* (Méd. franç., 1re partie, p. 47, pl. LVII) ».

Il y aurait à consulter sur la famille Matheron les nombreux ouvrages nobiliaires qui se rapportent à la Provence; je ne les ai pas à ma disposition et je n'ai pas cru nécessaire d'y recourir, ne parlant de cette famille qu'incidemment.

(2) Vicomte DE VILLENEUVE-BARGEMONT, *Histoire de René d'Anjou*, Paris, 1825, t. II, p. 49.

Digitized by Google

un quart de siècle, à propos d'un autre de ses emblèmes (1); mais je pourrai y ajouter quelques renseignements recueillis depuis cette époque.

Le comte de Quatrebarbes (2) a fait reproduire au trait une miniature tirée de l'un des livres d'heures du roi René (3); elle représente un cadavre à mi-corps, en partie décharné, ayant une couronne à neuf fleurons et apparaissant en arrière d'une sorte de paravent en tapisserie, ornée des armes du roi telles qu'il les porta de 1435 à 1453 (l'écu à six quartiers avec Lorraine); cette décoration date donc la miniature d'avant 1453, bien que le manuscrit n'ait été achevé qu'en 1473 (4). Dans l'encadrement au bas, on remarque un aigle, ayant au cou la couronne avec la croix à deux traverses, ou plutôt por-

(1) *Le Chapelet, emblème du roi René,* Nancy, 1897, in-8 ; y voir p. 21-22 (Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine,* 1897).

(2) Comte DE QUATREBARBES, *Œuvres complètes du roi René,* in-4, t. IV, p. 70.

(3) M. de Quatrebarbes indique cette miniature comme se trouvant dans l'*Abusé de Cour,* l'un des ouvrages du roi René; mais il s'est trompé : elle existe dans le beau livre d'heures des ducs d'Anjou, ms. latin 1156[A] de la Bibl. nat. — Je dois cette rectification à la grande obligeance de M. le comte Paul DURRIEU, qui a parlé de ce manuscrit dans sa magistrale étude : *Le Maître des Grandes Heures de Rohan* (Extr. de la *Revue de l'art ancien et moderne,* 1912, gr. in-4, p. 26-29). L'auteur établit que les miniatures de ce livre d'heures doivent, pour la plupart, avoir été exécutées de 1434 à 1438, — M. le comte Durrieu ajoutait : « La confusion faites par Quatrebarbes s'étend aussi aux autres sujets de piété qu'il donne également comme venant de l'*Abusé en Cour,* alors que ces pages sont tirées du livre d'heures ms. latin 1156[A]. »

(4) A. LECOY DE LA MARCHE, *Le Roi René,* t. II, p. 166.

Digitized by Google

tant suspendu au cou cette croix couronnée. Puis on y voit, vers le haut, une voile de navire sur laquelle est inscrit, en bande et en caractères gothiques, ces mots : *En dieu en soit* (1). Quel peut être le sens de cette phrase incomplète et énigmatique? Je suppose que *en* se rapporte à la voile, à la navigation, et qu'il faut sous-entendre le succès, le salut : Que le salut du navire dirigé par cette voile soit en Dieu! Mais il faut être très prudent dans l'interprétation de ces « devises », rendues volontairement obscures par celui qui les a créées.

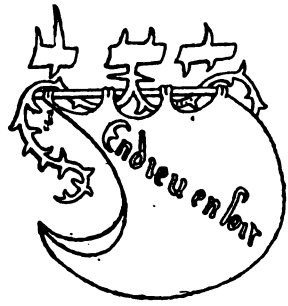

VIGNETTE D'UN LIVRE D'HEURES AYANT APPARTENU AU ROI RENÉ. Bibl. nat., ms. lat. 1156[A].

Lecoy de la Marche parle aussi d'un livre d'heures (2), le même que le précédent, ayant, dit-il, été, selon toute vraisemblance, à l'usage du roi, où l'on trouve un portrait qui semble être celui de son fils, Jean d'Anjou « avec un écusson pareil à celui de René »

(1) Gaston Save (*Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est*, janvier 1899, p. 6) a parlé aussi de cette miniature : « Dans l'entourage, dit-il, à gauche, une branche d'épines brisée en trois tronçons supporte une voile désemparée où on lit : « En Dieu « en soit! » Au bas, un alérion s'élance, portant sur le cœur une croix de Lorraine couronnée. » La branche est-elle vraiment brisée et la voile désemparée?

(2) Bibl. nat., ms. lat., 1156[A].

Digitized by Google

et la devise *En Dieu en soit* (1). Il semble que l'auteur considère ces armoiries et l'inscription comme se rapportant à Jean; mais il se trompe, si l'écusson est réellement pareil à celui de René, quel que soit cet écusson; car, si je ne fais erreur, Jean d'Anjou n'a jamais porté d'armoiries identiques à celles de son père : avant qu'il fût duc de Lorraine (1453), il *brisait* d'un lambel (2); ensuite, il conserva le quartier de Lorraine, que René abandonna complètement.

Mais il est maintenant reconnu que ce portrait est en réalité celui du roi René lui-même, encore à la fleur de l'âge et portant cette barbe dont l'existence sur la figure du roi vers l'époque de sa captivité chez les Bourguignons nous est attestée par un témoignage formel (3). La vérité à cet égard a été

---

(1) Lecoy de la Marche, *Le Roi René*, t. II, p. 84.

(2) Voir mon article *Vitraux armoriés du Musée archéologique de Tours rappelant le roi René, Jeanne de Laval et Jean ou Nicolas d'Anjou, ducs de Lorraine*, dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1910, p. 223-224. — Voir aussi : comte Paul Durrieu, *Les Armoiries du bon roi René*, extr. des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1908, p. 8; parlant de l'écu de René et du retrait de *Lorraine* en 1453, l'auteur dit : « Dès lors, les anciennes armoiries du premier type, à six quartiers, furent dévolues au duc de Calabre, Jean d'Anjou, et plus tard à son fils, Nicolas d'Anjou... Mais ces deux princes ne portèrent l'écusson aux six quartiers qu'en y introduisant des modifications qui empêchent toute confusion avec les armes de René. Jean d'Anjou les brisa d'un grand lambel de gueules brochant sur le tout... »

(3) Celui d'un ambassadeur milanais qui visita René dans sa prison; voir comte Paul Durrieu, *La Cour du roi René*, dans la *Revue française*, 1914, p. 84, au bas de la 2e colonne.

Digitized by Google

rétablie par Henri Bouchot en un excellent article paru en 1888 dans la *Gazette archéologique*, t. XI, et dont l'une des planches reproduit la miniature. M. le comte Durrieu, à qui je dois ce renseignement, a redonné le portrait, en 1904, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* (t. XV, p. 175) et aussi, comme illustration, dans sa remarquable conférence de 1914 sur *La Cour du roi René*, qu'a publiée la *Revue française* (numéro du 26 avril 1914, p. 95). Au bas du portrait, est figurée quatre fois la voile de navire chargée, en diagonale, de l'inscription : *en Dieu en soit.*

M. le comte Durrieu n'a pas seulement recherché dans toutes les grandes bibliothèques de l'Europe et, mieux que personne, étudié les beaux livres d'heures français de XV^e^ siècle, particulièrement ceux du roi René, il en a découvert un d'une grande importance : c'est le ms. Egerton 1070 du Musée britannique (1). Ce livre a été composé antérieurement à l'époque de René; mais des prières et des enluminures y ont été ajoutées lorsqu'il fut advenu à ce prince : on y remarque *la voile gonflée par le vent*, avec les mots : « En Dieu en soit », peinte sur les marges de certains feuillets (2). Ces additions, ainsi que le démontre

(1) Aucun des biographes antérieurs du roi René ne l'avait connu; quelques savants anglais l'ont mentionné, mais d'une manière extrêmement sommaire : voir comte Paul DURRIEU, *Une vue de l'église du Saint-Sépulcre, vers 1436, provenant du bon roi René*, dans le *Florilegium* offert en 1909 au marquis de Vogué pour ses quatre-vingts ans, p. 199.

(2) *Ibidem.*

Digitized by Google

M. le comte Durrieu, doivent dater de 1435 ou 1436 (1).

Le grand sceau du roi René, créé vers 1435, alors qu'il hérita des prétentions aux royaumes de Hongrie, de Sicile et de Jérusalem, offre, de chaque côté, au-dessous des armoiries, une tige horizontale, autour de laquelle s'enroule une voile, terminée par deux longues queues qui semblent se nouer à leurs extrémités. Sur la voile, une inscription en caractères gothiques, disposée en *bande*, porte *en.dieu.e;* le défaut de place n'a point permis d'achever (2).

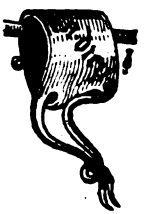

DÉTAIL DU GRAND SCEAU DU ROI RENÉ VERS 1435 D'APRÈS O. DE WRÉE PL. 105

Olivier de Wrée a reproduit ce sceau et un autre plus petit, aux mêmes armoiries de René couronnées, qui a sans doute été fait pour le duché d'Anjou; la légende, en gothiques, porte *S. iusticie . renati . regis . cicilie* (3) *ducis andegavie et co-*

(1) Comte Paul DURIEU, *op. cit.*, p. 201.

(2) LECOY DE LA MARCHE, *Le Roi René*, t. I, p. 492, ne parle point de la voile dans sa description trop sommaire de ce sceau. Il y ajoute cette note : « DEMAY, *Inventaire des sceaux de Flandre*, n° 46. La plus belle empreinte de ce grand sceau a été rapportée de Lille par M. Demay; on n'en connaissait auparavant que des exemplaires mutilés. Cf. DOUET D'ARCQ, *Collection*, n° 11781; DE QUATREBARBES, III, 207 et frontispice. *Arch. nat.*, KK 1126, f° 535 v°. » Il a omis de dire que ce superbe sceau a été publié par Olivier DE WRÉE, *La Généalogie des comtes de Flandre*, Bruges, 1642, pl. 106 (reproduit par M. Chr. PFISTER, *Hist. de Nancy*, t. I, p. 136).

(3) A cette époque, les *s* ne diffèrent souvent des *c* que

Digitized by Google

mitis cenomanie (1). Le contre-sceau, de petite dimension, offre, sans inscription, une voile qui s'enroule autour d'une antenne horizontale et qu'agrémentent des cordages; des branchages garnissent les parties vides du contour (2).

Lecoy de la Marche dit encore, sans indication de date, qu'un Allemand établi en Provence, Anequin ou Hennequin, frappa pour René à diverses reprises des *comptoirs* ou jetons à compter, d'argent marqués *à la souche et à la voile*, c'est-à-dire, ajoute-t-il, « d'un mât et d'une voile (3) ». A ce propos, G. Vallier a fait la très juste remarque que voici : « L'auteur du *Roi René* commet ici une petite erreur qu'il importe de relever en vue des recherches futures des numismates : ces mots *à la souche et à la voile* ne signifient point *un mât et une voile*, mais bien une voile placée au-dessous du symbole de prédilection du vieux roi, — la souche d'or — telle du reste qu'on la voit dans plusieurs de ses dessins allégoriques (4). » Je ferai toutefois observer que la souche était peut-

---

par un peu plus de hauteur; mais ici l'initiale, d'après la gravure de O. de Wrée, me paraît identique à celle de *Cenomanie*.

(1) Sceau de justice de René, roi de Sicile, duc d'Anjou et comte du Mans.

(2) Je ne vois pas que Lecoy de la Marche ait connu ce sceau, à moins qu'il n'y ait à le rapprocher de ceci (*ibidem*) : « En 1451, trois types de petits sceaux furent adoptés pour l'administration du duché d'Anjou... Le second, portant les mots *Sigillum litterarum justicie*, fut destiné à sceller les lettres de grâce et de justice. » — Voir Olivier DE WRÉE, *ibidem*, p. 107.

(3) LECOY DE LA MARCHE, *op. cit.*, t. II, p. 118.

(4) VALLIER, *op. cit.*, p. 13, note 2; cf. mon étude *La souche et l'orange, emblèmes du roi René*, Caen, 1896; voir p. 21 (Extr. du *Bulletin monumental*, 1896).

Digitized by Google

être au *droit* du jeton et la voile au revers. Ces jetons sont encore à retrouver.

L'écu du roi René a fréquemment pour supports des aigles ayant au cou une croix à deux traverses, la croix d'Anjou. Si l'on peut s'en rapporter à Louvan Géliot, qui qualifie cette croix de patriarcale, on y trouverait joint le même texte : « Pour la Croix Patriarchale, dit-il, j'ay remarqué qu'en la Chappelle particulière de René, Duc de Bar, en la Sainte Chappelle de nos Ducs à Dijon, et en chacune des vitres qui y sont, les Armes de ce Duc sont supportées par deux Aigles accolées (1) d'une Couronne d'or, l'estomach chargé d'une Croix Patriarchale de mesme avec cette devise DIEU EN SOIT (2). » Il est probable que Géliot n'a pas distingué le premier mot, *en*. Ces vitraux dataient sans doute de l'époque à laquelle René était en prison au château de Dijon (1432-1436).

Enfin, M. Louis de Farcy, l'éminent archéologue d'Angers, a bien voulu m'écrire (juillet 1901) que, dans une cage d'escalier du fameux château de la même ville, la voûte est soutenue au centre par une colonne, du sommet de laquelle rayonnent huit nervures aboutissant à autant de clés de voûte. L une offre un soleil, ou astre à multiples rayons ; la suivante à la gauche, a été grattée ; on y aperçoit la silhouette d'une sorte de quatrefeuilles. Puis les autres portent

(1) Accolé : ayant au cou.

(2) *La vraye et parfaite science des armoiries* de feu maistre Louvan GELIOT, augmentée par Pierre PALLIOT, Paris, 1660, in-folio, p. 239-240.

Digitized by Google

respectivement : en. di en. en. co it. (1). Il faut lire : *En Dieu en soit*, l'inscription qui accompagne la voile. On ne peut voir là qu'une preuve nouvelle de l'importance que le roi attacha à cette devise, au moins pendant une partie de sa vie.

Des constatations qui précèdent sur les monuments auxquels il est permis d'assigner une date exacte ou approximative, je me suis senti porté à croire que la voile a été l'un des principaux emblèmes de René pendant le second quart du XV^e^ siècle. C'est une opinion à peu près semblable qu'a exprimée M. le comte Durrieu :

« Il résulte de mes observations, a-t-il eu l'obligeance de m'écrire, que l'emblème de la voile a été adopté par René d'Anjou dès le début de l'époque où il put prendre le titre de roi, après la mort de la reine Jeanne II de Naples et où... il *pouvoit* légitimement « rêver les vastes entreprises et l'espoir des couronnes lointaines (2) ». J'ajoute que le bon Roi paraît avoir abandonné cet emblème au plus tard à la mort de la duchesse Isabelle de Lorraine. En tout cas, je ne connais pas d'exemple de son emploi qui soit authentiquement postérieur à 1453, date de la mort d'Isabelle. »

---

(1) M. de Farcy m'indiquait la première lettre de l'avant-dernier groupe comme étant un *c ;* mais, dans l'écriture gothique de l'époque, les *c* et les *s* (sauf les finaux) sont souvent pareils, avec plus de hauteur pour les *s*. D'après la photographie que M. de Farcy a eu l'obligeance de m'envoyer, c'est plutôt un *s* que je crois voir.

(2) Citation tirée de *La Cour du roi René* (*Revue française*, 1914, p. 84, au bas de la 2^e^ col.).

Digitized by Google

A l'encontre de cette opinion, touchant l'époque à laquelle René commença à faire usage de la voile, on pourrait alléguer l'anoblissement de Jacquet Quarrey, accordé en 1426; mais cette date, fournie par un nobiliaire manuscrit, n'a pas la garantie que lui donneraient des lettres patentes connues. Peut-être, toutefois, René avait-il dès lors ses vues d'avenir tournées vers les royaumes qui lui étaient promis : on serait tenté d'évoquer à ce sujet, non pas, que je sache, des monuments se rapportant à René lui-même, mais ces curieuses et étonnantes monnaies de Charles II, duc de Lorraine, où, escomptant l'héritage que son gendre attendait et faisant état de son titre de duc de Bar, il mit pour armoiries un *écartelé* de Lorraine et de Bar, et sur le tout un petit écu *parti*, au premier de Jérusalem, au second *miparti* d'Anjou ancien (Sicile) et d'Anjou moderne (1).

Ainsi, sur l'origine de la voile dans la symbolique héraldique en Lorraine, s'est offerte à mon imagination une hypothèse que, si légère qu'elle soit, j'ai voulu présenter. Nos ducs ont souvent placé, dans les armoiries des familles anoblies par eux, de leurs propres emblèmes : nombreux y sont, par exemple,

(1) F. DE SAULCY, *Recherches sur les monnaies des ducs. héréditaires de Lorraine*, Metz, 1841, in-4, p. 82, pl. X, fig. 3-4. L'auteur attribuait ces monnaies à René; mais cette opinion paraît être abandonnée : voir L. MAXE-WERLY, *Histoire numismatique du Barrois*, dans la *Revue belge de numismatique*, 1896, p. 17-24, et Dr J. VOINOT, *La Trouvaille de Vaudeville*, dans le *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine*, 1908, p. 5-11, pl., fig. 3, 4.

Digitized by Google

les alérions, les croix de Lorraine et de Jérusalem. la sphère (1), les chardons (2); celui dont René II avait fait usage et qu'il transmit à ses fils devint ensuite la principale pièce de l'écu de Nancy. Le roi René s'est servi de certains de ces emblèmes et peut-être est-ce lui qui commença à en attribuer à des Lorrains. Je pense qu'il en a été ainsi de la voile, que ses successeurs paraissent n'avoir pas conservée; remarque importante : il paraît l'avoir donnée à des anoblis, non du duché de Lorraine, où son règne effectif fut court, mais du duché de Bar, dont il a été longtemps le souverain (1419-1480). L'introduction de la voile dans le blason héraldique de notre province me paraît difficile à expliquer autrement.

Les Lorrains sont très attachés à leur pays, mais ils ont généralement aimé les voyages; nombreux étaient les pèlerins que le charme de l'inconnu et des aventures, autant que la dévotion, dirigeaient anciennement vers Jérusalem, Rome, Saint-Jacques de Compostelle et autres lieux saints. De nos jours, notre province n'a pas cessé d'envoyer des missionnaires en Asie et en Afrique, et l'on est surpris de la quantité de ses explorateurs que feu notre

---

(1) Sur la sphère, symbole d'espérance et emblème secondaire du duc Antoine, voir mon travail *Le Lit d'Antoine, duc de Lorraine, et de la duchesse Renée de Bourbon, au Musée historique lorrain*, Nancy, 1895, p. 26-29.

(2) Voir mon étude *Le Chardon lorrain sous les ducs René II et Antoine*, Nancy, 1885 (Extr. des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1884).

Digitized by Google

confrère J.-V. Barbier a pu inscrire dans son Livre d'Or pour les services qu'ils ont rendus à la géographie.

Mais, surtout, la mer a pour les Lorrains un attrait remarquable, dont notre Compagnie a eu souvent l'expression. Qui de nous ne se rappelle les communications faites avec tant de compétence et d'art par M. Thoulet sur cette science nouvelle qui a reçu le nom, un peu lourd, d'océanographie? Et combien eut d'éclat la séance publique (1895) où ce même confrère donna à son discours de réception l'épigraphe *Thalassa! Thalassa!*, à quoi répondit avec une éloquence enthousiaste le président, M. Millot, si bien désigné pour le faire par sa carrière d'officier de marine.

Ces précieux et vivants souvenirs m'ont porté à croire qu'il pourrait y avoir plaisir à retrouver dans des armoiries lorraines la voile de navire, et j'ai pensé que la recherche de ses origines ne saurait manquer d'intérêt.

ADDENDUM. — Je viens de retrouver un fait très intéressant, qu'il importe de joindre à mon travail. A l'article de la famille qui devint célèbre sous le nom de Baillet de la Tour, Aug. Neyen, dans sa *Biographie luxembourgeoise*, t. I, p. 40, débute en ces termes : « BAILLET, famille originaire de Lorraine et qui a succédé à la très ancienne maison de Boncourt dont elle a pris les armes : *D'azur à la voile de navire d'or, placée en pal et attachée à une antenne posée en fasce, aussi d'or.* » Ces armoiries furent confir-

Digitized by Google

mées (1) par lettres données à Madrid, en 1674, de la reine-régente Anne-Marie, au nom de son fils Charles II, roi de Castille (*Ibidem*, t. III. Supplément, p. 19).

Ainsi plusieurs familles se sont recommandées d'une maison de Boncourt *à la voile*, qui est encore indéterminée, mais a dû jouir d'un certain prestige; peut-être cette voile, un peu mystérieuse, y a-t-elle contribué, émanant d'un royal créateur, René d'Anjou (2).

---

(1) Ces lettres, d'après l'extrait qu'en donne Neyen, disent bien « voile *d'or* » et non *de pourpre*, comme l'a inscrit Emm. MICHEL dans sa *Biographie du Parlement de Metz*, ce qui serait d'ailleurs incompatible avec un champ d'azur.

(2) On remarque une voile de navire en *pointe* de l'écu de Nicolas Odiey ou Oudin, prévôt de Choiseul et de Colombey, anobli en 1613 : Dom PELLETIER *op. cit.*, p. 601, d'après la « *Héraulderie de Lorraine* ».

Digitized by Google

Jacques QUARREY, 1426.

Pierresson BRUSLE, 1489.

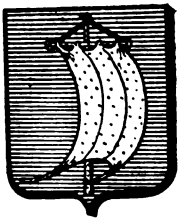

Claude BONCOURT, 1578.

Jacques et Jean BUSSELOT, 1578.

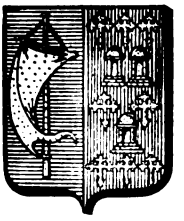

Clesse JACOB, 1587.

Didier ROUYER, 1598.

Pierre JACQUIER, 1624.

Jacques CHABRAUX, 1624.

François JACQUEMOT, 1661.

mille MERLIN, XV^e siècle.

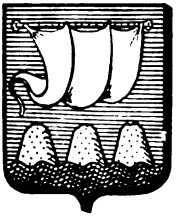

Famille MATHERON, XV^e siècle (Provence).

Max.-Ant. BAILLET, 1674.

Digitized by Google

SUR LES
INSCRIPTIONS LIMINAIRES COMMÉMORATIVES
DE LA CONSTRUCTION

Par M. Léon GERMAIN DE MAIDY

MEMBRE TITULAIRE

En 1901, M. Guiffrey a fait, à la Société des Antiquaires de France, une communication étendue et très intéressante relative aux inscriptions que, dans les pays basques, on trouve gravées, « à l'endroit le plus apparent de la façade », sur de nombreuses maisons anciennes, afin de commémorer la construction. Ces inscriptions consistent, le plus souvent, en une date accompagnée d'une invocation religieuse; elles donnent parfois les noms des époux qui ont fait bâtir la maison et même des indications plus complètes. La plus ancienne qui soit citée, à Espelete, offre la date 1547, accompagnée des noms de Jésus et de Marie (IHS, MARIA), que l'on retrouve fréquemment. A la suite de cette communication, M. Robert Mowat et notre regretté compatriote lorrain, l'abbé Achille Bouillet, ont signalé l'existence d'inscriptions analogues en d'autres contrées de la France, notamment en Franche-Comté; l'abbé Thédenat, le dernier décédé, ajouta

Digitized by Google

que des inscriptions du même genre sont très nombreuses aussi sur les chalets de bois des villages suisses (1).

L'année même où a commencé la dernière guerre, M. le Dr O. Guelliot, de Reims, a publié une importante et très élégante brochure intitulée : *Les Ornements, dates, inscriptions et sentences liminaires dans l'arrondissement de Vouziers (Ardennes)* (2); ce travail est orné de jolis croquis; les témoins commémoratifs y sont nombreux (3).

Il convient de dire que les inscriptions « liminaires » ou « portières » sont encore assez répandues en différentes parties de la Lorraine, malgré les dévastations que ce pays a souvent subies et dont une région considérable a été récemment affligée. Beaucoup de ces textes sont des invocations pieuses, des sentences morales, quelquefois des plaisanteries (4). J'ai

---

(1) *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1901, p. 154-159; 1906, p. 189-190.

(2) Paris, Alphonse Picard et fils, 1914. Pet. in-4, 124 pages.

(3) On trouvera des ornements et inscriptions analogues dans le vaste recueil *Épigraphie du Pas-de-Calais*, en cours de publication depuis plusieurs années.

(4) Par exemple, à Charey (canton de Thiaucourt), daté de 1577 :

VIVE LAMOUR MAIS QVON DINE

et à Vittel (Vosges), apparemment de la première moitié du XVIIe siècle, en lettres gothiques :

Les amis de ce tems
Ressemblent les melons :
Il en faut gouster cent
Pour trouver un de bon.

Digitized by Google

publié, en 1897 et 1898, environ quatre-vingts de ces inscriptions (1); parmi les plus anciennes, il en est qui paraissent être des devises héraldiques. On trouve aussi, en Lorraine, des inscriptions qui sont commémoratives et rentrent dans le genre particulièrement signalé par M. Guiffrey. Dans certains villages des cantons de Longuyon et de Longwy, où j'ai beaucoup circulé, la plupart des maisons, jusque vers le milieu du XIX^e^ siècle, offrent, au linteau de la porte, la date de la construction, souvent accompagnée d'emblèmes ou d'ornements traditionnels : croix de Lorraine, rosaces ou cercles, étoiles à cinq ou à six rais, croisettes plus ou moins enjolivées. Les constructeurs ne s'y rappellent que rarement et par de simples initiales. Cependant, au hameau de Praucourt, près de Cons-la-Grandville, j'ai copié une inscription plus longue, de 1805 : IMPD18*05 MFLB. Si l'on retrouvait parmi des décombres un fragment de ce linteau portant les premières lettres, ne serait-on pas tenté de lire *imperator* et de croire à un morceau antique?

Plus à l'ouest, dans les villages du côté de Montmédy, il me souvient d'avoir remarqué la croix ou le monogramme de Jésus peints en blanc sur des

(1) Léon GERMAIN, *Sentences portières de maisons particulières en Lorraine* (extr. de l'*Annuaire de Lorraine*) : 1^re^ partie (jusqu'en 1700), Nancy, 1897, in-8, 35 p.; 2^e^ partie (XVIII^e^ siècle), 1898, 31 p. — J'ai publié aussi, dans la *Lorraine artiste*, en 1891 et 1892, des sentences analogues placées sur des portes de villes, des édifices publics et des églises ou autres édifices religieux.

Digitized by Google

vantaux de portes ou sur des toitures (1); peut-être, dans ce dernier cas, s'agissait-il parfois, non de peinture, mais de tuiles ou plutôt d'ardoises blanchâtres. Je me rappelle qu'une date du XIX^e^ siècle était ainsi marquée sur le toit du bâtiment militaire placé, du côté de la ville, au-dessus de la porte de France, à Longwy. La région de Montmédy se rattache historiquement au Luxembourg; or, dans la ville de ce nom, outre différentes inscriptions, j'ai vu des ancrages métalliques en forme de chiffres ou de lettres, donnant la date ou le monogramme de Jésus; de tels ouvrages sont, je crois, fréquents dans le nord de la France et la Flandre belge (2).

Dans les Vosges et déjà dans le comté de Vaudémont, les façades de diverses maisons présentent

---

(1) Traitant du département de la Moselle dans *La Lorraine illustrée* (Nancy, Berger-Levrault, 1886, gr. in-4), Lorédan Larchey disait (p. 182) : « A défaut d'inscriptions, dans beaucoup de villages, et surtout aux plus pauvres maisons, des croix blanches sont peintes grossièrement au-dessus de toutes les portes d'entrée, ou sur les portes elles-mêmes. »

Le *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, XXXII (1910), p. 76, cite, du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, t. IX, « une très importante étude de M. le D^r^ Marcel Baudouin sur *les croix blanches des fermes du Bocage vendéen* ».

On a émis l'opinion que les croix mises sur les maisons proviendraient du marteau de Thor (*Annales de la Soc. d'archéologie de Bruxelles*, 1906, p. 110-113). Sur l'origine des mêmes croix, par rapport au Poitou, M. Clouzot a fait, en 1906, à la Société des Antiquaires de France, une communication intéressante, mais dont les conclusions me paraissent contestables (*Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1906, p. 189-190).

(2) On trouvera de ces ancrages dans l'*Épigraphie du Pas-de-Calais* et dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 1908, p. 35-51; planche et figures (depuis 1547).

Digitized by Google

encore, au-dessus ou auprès de la porte, un texte qui fournit l'année de la construction; il nomme celui qui a fait bâtir la maison ou qui a « posé » la pierre et il commence assez fréquemment par une invocation religieuse ou un vœu pieux.

Mais voici deux particularités sur lesquelles je n'ai pas encore vu attirer suffisamment l'attention et qui me paraissent mériter d'être signalées : la pose de la pierre est assez souvent attribuée à un très jeune homme, même à des enfants; le texte offre quelquefois les expressions *pierre d'angle* ou *angulaire* et, plus fréquemment, *première pierre*, ce qui est de nature à surprendre.

A ce sujet, j'ai remarqué dans la « Chronique » du *Pays Lorrain*, en 1913, sous la signature de son directeur, notre confrère M. Ch. Sadoul, l'intéressant paragraphe que voici :

« *Folk-lore.* — Nous lisons dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (numéro du 28 février dernier), en réponse à une question relative à la *première pierre* des édifices, la note suivante qui porte la signature de notre collaborateur Gaston Grillet : « Dans le Barrois et en Lorraine, on rencontre assez « fréquemment des maisons portant sur l'une des « deux pierres qui forment la base de l'encadrement « de la porte d'entrée, au niveau du sol, une inscrip- « tion ainsi rédigée : *Cette pierre a été posée le... par... « âgé de...* Presque toujours, ce sont des enfants qui « ont ainsi mis en place *la première pierre visible* du « futur édifice; et, s'il est vrai que les demeures ont

Digitized by Google

« une âme, cette charmante coutume de mon pays « natal ne contribuait pas médiocrement à doter un « immeuble d'un caractère personnel et patrimonial. « Malheureusement, elle a disparu comme tant « d'usages anciens, et l'on ne trouve plus d'inscrip- « tions de ce genre au seuil des constructions mo- « dernes » (1). »

Je me suis reporté à l'*Intermédiaire*, où la discussion a été ouverte par M. Gaston Hellevé; il demandait si la pierre dite première et « dont la pose donne lieu souvent à une cérémonie » est « la pierre posée la première au fond de la fouille ou, au contraire, la première pierre au-dessus du niveau du sol » (2).

Cette question a provoqué d'intéressantes réponses; mais, à part celle de M. Grillet et une autre que je reproduirai dans la suite, elles ont trait aux usages de l'antiquité ou à la cérémonie liturgique de la pose de la première pierre dans les fondations des églises; je n'y ai rien remarqué qui se rapporte au point particulier dont je m'occupe plus spécialement.

Bien qu'il ne le dise pas, M. Grillet a dû remarquer, dans certaines des inscriptions extérieures dont il s'agit, la formule *première pierre*, puisqu'il émet l'idée de « la première pierre visible », que sans doute il a généralement vue placée au niveau du sol. Y avait-il là un usage répandu? Ce point serait à exa-

(1) *Le Pays lorrain*, 1913, p. 185.
(2) *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1913, col. 13.

Digitized by Google

miner de fort près. Il existe encore de ces pierres en telle situation, une à Nancy même et qui date seulement de 1850 (1). Mais, le plus souvent et dans les cas les plus anciens qui me sont connus, les pierres à inscriptions commémoratives sont encastrées près de la porte, à gauche, ou près de l'angle gauche (2) de la maison. Il y a lieu de faire observer aussi que parfois, comme je l'ai déjà mentionné, ces dernières pierres sont dites « angulaires » ou « pierres d'angle ». Il me paraît difficile de ne pas voir dans ces deux expressions, *première pierre* et *pierre angulaire*, un sens religieux, tout au moins une tradition chrétienne. Chacun sait, en effet, de quelle importance, lors de la fondation d'une église, est la pose de la première pierre, et combien la symbolique a développé l'idée, répétée plusieurs fois dans le Nouveau Testament, que le Christ est la pierre angulaire, *lapis angularis*,

---

(1) La maison formant l'angle nord de la rue de la Monnaie et de la rue d'Amerval offre, de chaque côté de l'angle, à environ un pied au-dessus du sol actuel, un encadrement carré, renfermant une inscription. Du côté de la rue de la Monnaie, on lit :

CETTE PIERRE
A ÉTÉ POSÉE LE
25 MAI 1850
PAR
ALPHONSE GEORGÉ
D'ÉPINAL

Du côté de la rue d'Amerval, l'inscription est semblable, sauf que le nom d'*Alphonse* est remplacé par celui, fort rare, de LÉONIDE, sans doute sa femme.

(2) Je prends la droite et la gauche objectivement, comme en blason.

Digitized by Google

de l'édifice (1). Je n'ignore pas que l'on pourrait remonter beaucoup plus haut pour découvrir, soit dans l'antiquité païenne, soit dans le judaïsme, les origines de la première pierre; disons, si l'on veut, qu'en cela, comme en plusieurs autres choses, la religion chrétienne s'est inspirée des habitudes antérieures. Toutefois, les inscriptions des maisons n'apparaissent en nos contrées qu'à une époque relativement moderne; d'autre part, l'Église a fait, de la pose de la première pierre, une cérémonie émouvante; et elle aime à rappeler non seulement le Christ, pierre angulaire, mais aussi le prince des apôtres, Simon, surnommé Pierre, car sur lui est construit l'édifice (2). Voilà, me paraît-il, où il faut rechercher le motif immédiat des formules sculptées sur les pierres que nous étudions.

Pourtant, une objection très naturelle se présente : la première pierre d'une église est à la base de la fondation; on ne la voit pas. Mais elle est parfois rappelée par une inscription placée dans l'intérieur ou à l'extérieur de l'édifice; et, assez souvent, des inscriptions indiquent la pose de la première pierre d'un membre de l'édifice, notamment du clocher.

---

(1) Cf. : Matth., XXI, 42; Marc., XII, 10; Luc., XX, 17; Act., IV, 11; I Cor., X, 4; Ephes., II, 21; I Petr., II, 6. — Dans la symbolique, la pierre angulaire est, le plus souvent, considérée comme une pierre de fondement, tandis qu'elle est réellement la pierre de terminaison, la clef de voûte de l'édifice.

(2) Matth., XVI, 18; Jésus dit à Simon : *Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram edificabo ecclesiam meam...*

Digitized by Google

Voici quelques exemples :

Le plus ancien que je retrouve, de 1434, est un mauvais quatrain français, au portail de la cathédrale de Nantes :

L'an mil quatre cent trente quatre,
A mi avril sans moult rabattre,
Au portel de cette église,
La première pierre fut mise (1).

Le second provient aussi d'un portail, celui de l'église de Villeneuve-sur-Yonne :

HEC . DOMVS . DOMINI
BENE . FVNDATA . EST . 1551.
SVPRA . FIRMAM . PETRAM
PETRA . AVTEM . EST . YRS (2).

Voici une inscription que m'a envoyée mon confrère de Saint-Mihiel, M. Henri Bernard, réfugié à Beaune pendant une partie de la dernière guerre. Elle se lit, me dit-il, au bas d'un pilier de l'ancien cloître des Ursulines (Hôtel de Ville actuel). La pierre n'a aucun encadrement. « Les historiens locaux font remonter à 1626 la fondation des Ursulines, qui s'occupaient à Beaune de l'instruction des jeunes

(1) *Revue de l'Art chrétien*, 1888, p. 374. Article de Mgr Barbier de Montault sur : Abb Gahours, *Épigraphie et iconographie de la cathédrale de Nantes.*

(2) *Congrès archéologique de France* : Avallon, en 1907, p. 670. — Le dernier mot est, sans doute, une déformation ou une mauvaise lecture de $\overline{\text{XPS}}$, *Christus*, avec les deux initiales grecques, monogramme habituel.

Digitized by Google

filles. Comme vous le voyez, la date de la première pierre est 1697. Les Ursulines ont peut-être eu un autre local provisoire. Je ne suis pas fixé à ce sujet. »

CE IOVRDHVY
6 IVILLET
1697 A ESTE
POSEE . LA
PREMIERE
PIERRE . DECE
BATIMENT
PAR . MADAME
RICHARD LELVE
LADOVAIRIERE PAR
MADAME SA
SOEVR MARIE
DE SAIVRE-DITE
DE ST MICHEL
SVPERIEVRE
ET S (1) BENIGNE
LEBELIN
DEPOSITAIRE
P . C . A . C .
C . R + P . V (2)

A propos de la première pierre des églises, Mgr Barbier de Montault dit que l'inscription qu'elle porte « devant demeurer cachée, souvent on en ajoute une seconde, dans l'église, à l'endroit même (3) où fut placée la première pierr ». Il en donne un exemple fourni par l'église du D n amour, à Rome. Cette inscription, en latin, est trop longue pour que je la

(1) *Et sœur?*
(2) Le sens de ces deux lignes d'abréviations m'échappe.
(3) Sans doute : juste au-dessus de l'endroit.

Digitized by Google

reproduise; elle compte onze lignes, et rappelle que la pose a été faite le 25 juillet 1739 (1).

« On lit, dans l'église d'Herméville (2), dit l'abbé Robinet, plusieurs inscriptions commémoratives de la pose de premières pierres : au chevet, dans le clocher et au portail extérieur; toutes ces inscriptions sont datées de 1777 (3). »

A l'église de Montfaucon (Meuse), « sur l'angle d'un contrefort extérieur, du côté de l'épître, on lit cette inscription : « Sous cet angle, est la première pierre « du sanctuaire, posée solennellement le 19 Mai « MDCCLXXI. » A la base du grand pilier, à l'entrée du chœur, du côté de l'évangile : « Cette pierre est « la première assise, bénite par M. Habrant, doyen » (4). »

On ne saurait donc être surpris de voir cet usage ecclésiastique imité dans les constructions laïques, ni s'étonner que l'inscription évoquant la pose de la première pierre se soit transformée de telle sorte que la pierre de rappel a reçu, elle-même, la dénomination de « première pierre ».

Voici deux exemples d'inscriptions de rappel. La plus ancienne, de 1553, fournit déjà un témoignage de la gracieuse coutume que l'on avait, d'attribuer l'acte initial à des enfants, comme pour leur inspirer

---

(1) Mgr X. BARBIER DE MONTAULT, *Traité pratique de la construction... des églises.* Paris, 1878, in-8, t. I, p. 31.

(2) Meuse, arr. de Verdun, cant. d'Étain.

(3) Abbé N. ROBINET, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. I, 1888, p. 526, note 1.

(4) Abbé J.-B.-A. GILLANT, même *Pouillé*, t. IV, 1910, p. 354.

Digitized by Google

l'amour du foyer familial et en assurer la conservation à la postérité.

Ce texte, d'une forme assez étrange, comprend neuf lignes; les six premières constituaient évidemment, dans l'esprit de leur auteur, un sixain à deux rimes; les deux lignes dernières ne sont pas versifiées; la dernière forme un distique. Je le lis dans un travail consacré à l'histoire de Domecy-sur-le-Vault (1); l'auteur le rapporte en ces termes :

« Claude de Longueville avait commencé, en 1553, à cinq cents mètres environ au sud de Domecy, la construction de la maison dite de Prélong, d'après le nom du climat. Une pierre qui provient de cet édifice et qui se trouvait, en octobre 1913, dans le parc du château, porte l'inscription commémorative suivante :

HARDY, FRANCOIS, IOSEPH DE LONGVEVILLE
DES FVNDEMENT ONT MIS LA PRIME PIERRE
DV BASTIMENT CONSTRVICT DAPARENT STILE
EN CE PREZ LON FLORISSANT SUR LA TERRE.
QVT (2) FVT LAVLTEVR TRES(3) NOBLEMENT VOLONTAIRE(4)
CE FVT LEVR PERE CLAVDE DE LONGVEVILLE
EPOVX DE NOBLE MARGVERITE DE VILLEFRANCHE
SEIGNEVR DE SANTIGNI (5) ET DE DOMECI LES VIGNES,
L'AN MIL V^c LIII, VIVANT HENRI ROI DES FRANCOIS.

(1) Yonne, canton et arrond. d'Avallon.

(2) *Qui.*

(3) Le mot *très* est de trop pour la mesure, qui est de dix pieds.

(4) Ce vers forme une phrase à part, interrogative.

(5) Santigny, Yonne, arr. d'Avallon, cant. de Guillon.

Digitized by Google

« Cette inscription n'est évidemment pas un chef-d'œuvre de poésie, mais elle nous apprend que Claude de Longueville, veuf de Philiberte Robée, s'était remarié à Marguerite de Villefranche...; elle nous fait connaître enfin le nom des trois fils du seigneur de Domecy, Hardy, François et Joseph. Notons que c'est la seule mention rencontrée de François et de Joseph qui ont dû mourir jeunes (1). »

Le second, qui date seulement de 1763, nous ramène en Lorraine. « Sur la façade d'une maison de Chamagne (2), disent MM. E. Badel et A. Sonrier, nous avons relevé cette inscription :

« *L'an 1763, le 11 may, la première pierre de cette maison a été posée par* D^lle^ *Elisabeth Hocquard, épouse du sieur Jean-Claude André, laboureur à Chamagne* (3). »

Dans les exemples suivants, la pierre offrant l'inscription est dite positivement *première pierre.* Le plus ancien que je connaisse est de 1535, à l'église d'Arthonnay (Yonne). Dans un travail sur cette localité, M. l'abbé Laloire dit :

« On remarque, encastrée dans le mur méri-

---

(1) A Pissier, curé de Saint-Père-sous-Vézelay, *Domecy-sur-le-Vault,* dans le *Bull. de la Soc. des Sciences histor. et natur. de l'Yonne,* année 1915, p. 266-267.

(2) Vosges, arr. de Mirecourt, cant. de Charmes; lieu natal de Claude Gelée, dit Le Lorrain.

(3) Émile Badel et Albert Sonrier, *En remontant la Moselle...,* Épinal, 1906, in-8; voir p. 16, note. — De très nombreuses inscriptions du genre dont il s'agit sont relevées dans cet ouvrage, que j'aurai à citer plusieurs fois.

Digitized by Google

dional, entre deux contreforts du sanctuaire, et élevé à un mètre et demi au-dessus du sol, un curieux bas-relief, portant cette inscription, en lettres gothiques :

L'an mil V^c XXXV le XX^e de juin
Claude Carrey sa famme et ses enffens
Ont assis cette première pierre de céans
Pries Dieu pour eulx

« La sculpture représente, à gauche, une femme portant sur le bras droit le plus jeune de ses enfants. Près d'elle, se tient l'aîné, qui regarde attentivement un homme vêtu d'une sorte d'aube plissée et portant entre ses mains une pierre sur laquelle est gravée profondément une croix. Il est probable que cette famille Carrey contribua, avec Antoine de Vienne, à la construction de l'église, à moins que ce bas-relief ne représente l'architecte ou l'entrepreneur avec sa famille (1). »

L'inscription suivante, de 1736, — en six lignes, dont les quatre premières forment un quatrain en mauvais vers alexandrins, — est curieuse parce qu'elle évoque l'idée double de pierre *première* et *angulaire;* c'est à l'église de Robelmont, dans le Luxembourg belge, qu'existe cette inscription, sur « la pierre de la base de la tour à droite de la porte d'entrée » :

(1) Abbé S. Laloire, *Notes historiques sur Arthonnay,* dans le *Bull. de la Soc. des Sciences hist. et natur. de l'Yonne,* 1910, p. 41.

Digitized by Google

Je suis de cette tour la pierre angle primaire;
Jésus-Christ soit toujours la vraie pierre angulaire;
Je fus là posée pour la gloire de Dieu,
A l'honneur de saint Martin, patron de ce lieu,
Par Jean-Louis Gerlache, maître de forges,
Seigneur de Loïale et Gomerie (1), le 6 mars 1736 (2).

Le *Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine* de juin 1913 mentionne (p. 141) parmi les dons faits au Musée historique lorrain celui d'une « première pierre posée par Jeanne Fremy, en 1751; provenance : Nancy, rue Saint-Dizier, n° 51 ».

Dans un travail relatif à l'église d'Amance (3), publié en 1899, j'ai copié, autant qu'il m'a été possible de le faire, une inscription grossièrement gravée et en partie martelée qui se voyait sur une pierre rectangulaire, à fronton circulaire en retrait, incrustée dans le mur du porche, du côté de l'épître. L'inscription commençait ainsi : *cette premiere pierre a ete pose ;* elle mentionnait ensuite le curé, puis se terminait par la date, *le 23 avril 1774* (4).

---

(1) Gomery, dépend. de Bleid, canton et arrondissement de Virton, province de Luxembourg, Belgique.

(2) Ém. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises,* t. III (Arlon, 1890, in-4), p. 281-282.

L'idée de pierre angulaire se retrouve à Amerey (Vosges). Voici, disent MM. É. BADEL et Albert SONRIER (*En remontant la Moselle,* 1906, p. 112), une inscription à une maison d'Amerey :

« *1763. Cette pierre d'angle a été posé par Georges Delvilmin fils de Pierre Delvilmin et de Françoise Pernot sa femme.* »

(3) Canton de Nancy-Est.

(4) *Les Épitaphes de l'église d'Amance,* dans les *Mém. de la Soc. d'archéol. lorr.,* 1899, p. 192.

Digitized by Google

Je trouve l'inscription suivante dans un manuscrit sur Foameix, près d'Étain, qui m'a été remis, il y a bien longtemps, par son auteur, l'abbé N. Robinet, alors curé de ce petit village, où il préparait la publication du *Pouillé de Verdun;* elle existait sur le presbytère, à l'angle nord du corps de logis et avait un encadrement :

LA PMRE PIERRE POSE
PAR MADEMELLE M : ANNE .
BOHAIN NIECE AM. DE LA .
CHAMBRE CURE DE FOAM .
FAIT PAR I. B. LANDRY A. D.
1779

C'est aussi une pierre commémorative exposée à la vue, qui a été retrouvée dans les sous-sols de la maison de la rue Saint-Dizier (1), à Nancy, construite sur l'emplacement de l'ancienne église paroissiale Saint-Roch; elle est de l'année la plus terrible de la Révolution. « Il y a dans la cave, dit M. É. Badel, une inscription datant de 1793, ainsi conçue :

« *Hoc | Santi Rochi templi | tabernaculum erat | in ruinas | edificabitur œdes | hanc primam | posuerunt | petram Leopoldus Fabert | Junior conjuxque—Maria Joanna Lud. S^na^ François | Anno MDCCLXXXXIII | die Julii. R. H.* — N. S. T. (2). »

(1) N° 22; maison Demenge-Cremel.
(2) É. Badel, *Les Rues de Nancy,* dans l'*Immeuble et la*

Digitized by Google

C'est ici, me semble-t-il, qu'il convient de reproduire celle des réponses faites à l'*Intermédiaire* que j'avais réservée :

« La première pierre, dit M. Beauséjour, n'est pas celle qui est placée au fond de la fouille; c'est une pierre bien en évidence, parementée avec soin et située à un ou deux pieds au-dessus du niveau du sol, lequel sera le sol définitif quand l'édifice sera achevé.

« L'habitation que j'occupe actuellement a été édifiée par mon père, en 1854; dans le contrefort de l'Est de la rotonde, qui est construite à la façade du Sud-Est, et à environ deux pieds du sol, on creusa dans la pierre un empochement d'environ dix centimètres sur la largeur et de dix centimètres sur la longueur, avec une profondeur de cinq centimètres. On plaça dans cet empochement une boîte de zinc contenant une plaque de bronze sur laquelle étaient gravés les noms de mon père et de ma mère, ainsi que la date de la pose de cette première pierre.

« Et le tout fut terminé par une petite fête à laquelle furent conviés tous les ouvriers présents sur le chantier (1). »

La pierre dont il s'agit, on le voit, ne porte pas d'inscription extérieure, mais elle se rapproche de nos « premières pierres » par la plaque métallique qu'elle renferme et par l'idée de la cérémonie qui en

---

construction, 15 janv. 1905. L'ouvrage a été tiré à part, en deux volumes. L'auteur n'explique pas les initiales de la fin.

(1) *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1913, col. 178.

Digitized by Google

a accompagné la pose. Or, la formule « première pierre » serait-elle fausse? Ne paraît-il point évident que l'inspiration doit s'en trouver dans un usage plus ancien et plus conforme aux habitudes que l'on avait, d'imiter ce que faisait l'Église et de demander, pour la pose de la pierre fondamentale d'un édifice, une bénédiction religieuse? Je croirais volontiers que la pierre destinée à être incrustée dans la façade était préparée lors de la pose de la véritable pierre première, qu'elle se trouvait sur le chantier pour recevoir la même bénédiction, accompagnée d'une petite cérémonie ou fête familiale; puis, on la mettait à l'écart jusqu'au moment venu de la placer dans la façade auprès de la porte ou vers l'angle de la maison, avec une cérémonie nouvelle.

Je ne vois, d'ailleurs, que deux pierres qui mentionnent une bénédiction, et, chose curieuse, la plus ancienne est de l'époque révolutionnaire. MM. Badel et Sonrier l'ont copiée à Chaumouzey (Vosges).

Au non de Dieu, cette pierre a été posée par Pierre Nicolas Marotel, fils de Pierre Marotel et de Marie-Anne Deblaye ses perres et meres et a été bénitte par Jean Baptiste Chalon curé de Chaumousey le deux may lan 1797 (1).

La seconde, à La Chapelle-aux-Bois, — le village qui est peut-être le plus riche, en Lorraine, pour les inscriptions du genre dont il s'agit, — est de 1836. Les mêmes auteurs la transcrivent ainsi :

(1) Badel et Sonrier, *op. cit.*, p. 97.

Digitized by Google

Jay été béni par Mgr de Gerphanion (1) *évêque de St-Diez le 16 may 1836. Dque Bernard* (2).

Je crois devoir citer les exemples que j'ai rencontrés de pierres, soit extérieures, soit de fondation, posées par des enfants ou jeunes gens. Le plus ancien, de 1553, a été donné plus haut; inutile d'y revenir.

Le second, de 1727, est fourni par une pierre de fondation, au Musée ethnographique de Reims (3), qui provenait d'une maison de la rue du Trésor :

JAY ESTES POZÉ PAR NICOLAS POLONCEAV AGÉ DE 4 ANS ET DEMIE (4).

Le Musée de la même ville conservait la pierre de fondation d'une maison de la rue Saint-Étienne, où on lisait :

✠ *Jay été pauzé par Mrs Charles et J. Nas Constance Adnet fils de Mr Jean Nicolas Adnet ajusteur de la Monoie de reims et Mdme Nicole Gard ses peres et meres le seizieme novembre de l'année mil sept cens cinquante deux—1752* (5).

---

(1) Mgr de Jerphanion, évêque de Saint-Dié de 1835 à 1842, puis archevêque d'Albi.

(2) BADEL et SONRIER, *op. cit.*, p. 120.

(3) Ce musée, hélas! n'existe plus : il a été détruit par les bombardements allemands.

(4) Henri JADART, *Édifices datés et pierres de fondation à Reims, du XIIIe au XVIIIe siècle*, dans les *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, t. CXXX (année 1910-1911, t. II), p. 74.

(5) *Idem*, p. 86.

Digitized by Google

Enfin, également à Reims, une plaque de plomb provenant d'une maison voisine du Théâtre, rebâtie par Étienne Leseure, en 1775, après la démolition de la porte aux Ferrons, offrait un long et curieux texte où il était dit :

Reine Leseivre aagee de trois ans deux mois... a pose cette pierre... (1).

Nous rentrons en Lorraine pour y lire des nombreuses inscriptions analogues relevées par MM. Badel et Sonrier. Sauf une à Nancy, de 1812, elles appartiennent toutes au département des Vosges.

Amerey. — « 1763. *Cette pierre d'angle a été posé par Georges Delvilmin fils de Pierre Delvilmin et de Françoise Pernot sa femme* (2). »

Chaumouzey, 1782. — *Dieu soit bény. Ainsi soit-il. J'ai été posée par Marguerite Catherine et Marie Agathe les Munier assisté de Nicolas Munier et Marguerite Guericolas leur père et mère, le 1er août 1782* (3).

Même localité, 1797. — Pierre posée le 2 mai 1797, par « Pierre Nicolas Marotel, fils de Pierre Marotel et de Marie-Anne Deblaye », citée plus haut à propos de sa bénédiction.

Vaudeville, 1797. — Nous sommes à l'époque

(1) Henri JADART, *op. cit.*, p. 102.
(2) BADEL et SONRIER, *op. cit.*, p. 17.
(3) *Idem*, p. 96.

Digitized by Google

révolutionnaire avec cette inscription, où la loi est unie de façon bizarre à la Trinité chrétienne :

Au nom de la Sainte Trinité | et de la Loi, cette pierre a étée | possé par F. R.S. Thomassin fils et Jean | Thomassin et Thérèse Lhuiller | cultivateur à Vaudeville le | 19 floréal l'an V de la République (1).

Sanchez, an VII. — *J'ai été possés par Simon fisse de Dominique Thomas et de Geneviève Perrage Prei. R. Pallé* (2). *L'an 7 D. L. R. F.* (3).

Châtel-sur-Moselle, vers 1800 : *J'ai été posez par Antoine Renaud, jeune garçon âgé de huit ans. Fait l'an 8. D. D. R. P. S.* (4).

Au finage de Chaud-Côté, près d'Épinal, 1810. — Il s'agit ici, non pas d'une pierre extérieure, mais d'une poutre de la grange; je crois néanmoins devoir la citer : *I. H. S.* (5). *Dieu soit beny. Le 27 juin 1810 ma première chute a été posé par Élisabeth fille de*

---

(1) E. Badel, *A travers la Lorraine*, p. 92, et *En remontant la Moselle*, p. 158. Le 19 floréal an V correspond au 8 mai 1797.

(2) Les auteurs n'expliquent pas ces derniers mots. Badel et Sonrier, *op. cit.*, p. 105.

(3) De la République Française.

(4) Badel et Sonrier, *op. cit.*, p. 43. Les initiales de la fin ne sont pas expliquées.

(5) Si, de ces trois lettres, les deux premières sont réellement suivies de points, il faudrait sans doute lire : *Jesus hominum Salvator*, mais cette interprétation, habituelle de nos jours, est erronée et paraît tout à fait moderne. N'y aurait-il pas exactement IHS (*Jhesus*), c'est-à-dire le nom de Jésus représenté par les deux initiales, à la fois grecques et latines, et par la finale?

Digitized by Google

Monsieur Nicolas Martin et de Madame Marguerite Charle ces perres et merres (1).

Nancy, 1812. — Inscription découverte vers 1902 au Bureau central de police, rue Gambetta. Une pierre, qui était scellée dans une muraille intérieure, porte : *Au nom de la Sainte-Trinité, cette pierre a été posée par Joséphine Thouvenin, âgée de 17 ans, fille de Thouvenin, m... en cette ville, le 30 juillet 1812* (2).

Sanchey, 1813. — *D. S S. B.* (3). *Jax* (4) *été posée par Jean B.* (5) *Thomas Et Marie C. Jean Pierre* (6) *son épouse est* (7) *leurs enfans, le 14 aoust 1813* (8).

La Chapelle-aux-Bois, 1819. — *D. O. M. Jai été posé par Joseph Chassard âgé de 2 ans fils de N. Chassard et de Catherine Bernard son épouse. 1819* (9).

Chaumousey, 1833. — *Cette pierre a été posé par Jean Baptiste Chanot et Élisabeth Martin son épouse et de* (10) *Marie Joséphine leur fille âgé de 2 ans le 25 mai 1833* (11).

Sanchey, 1835. — *Dieu soit béni. Cette pierre a*

---

(1) BADEL et SONRIER, *op. cit.*, p. 71.

(2) E. BADEL, *Excursion artistique dans les Vosges*, dans *L'Immeuble et la construction*, 22 juin 1902, p. 60.

(3) Ces initiales ne sont pas expliquées. Peut-être l'S est-il répété à tort : *Dieu soit béni*?

(4) *Jax*, pour *J'ai*.

(5) *Jean-Baptiste*.

(6) Sans doute *Jeanpierre*, nom de famille.

(7) *Est* pour *et*.

(8) BADEL et SONRIER, *op. cit.*, p. 106.

(9) *Idem*, p. 119.

(10) Au lieu de *de*, il faudrait *par*.

(11) BADEL et SONRIER, *op. cit.*, p. 96.

Digitized by Google

été posée par B. Simon et N. Joseph Thomas fils de S^n Thomas et de Ma (1) *Thomas leurs père et mère le 6 juin 1835* (2)...

Maison grange à Renauvoid, près d'Épinal, 1845. — *D. S. B.* (3). *Cette pierre a été posée par I^n N.* (4) *Vauthier et C^ne Martin son épouse et leurs enfants l'an 1845* (5).

***

Il y aurait lieu d'étudier les formules par lesquelles commencent souvent, et quelquefois se terminent, plusieurs des inscriptions liminaires commémoratives. Je ne m'en rappelle pas qui soient antérieures au XVIII^e siècle. Mais voici un texte composé uniquement d'une invocation pieuse (6), d'ailleurs l'une des plus répandues à la fin du Moyen Age, à l'époque de la Renaissance et même plus tard. Cette inscription, datée de 1633, m'a été envoyée de Beaune par

(1) *Marie?*

(2) BADEL et SONRIER, *op. cit.*, p. 105.

(3) *Dieu soit béni.*

(4) Sans doute *Jean-Nicolas.*

(5) BADEL et SONRIER, *op. cit.*, p. 73.

A titre de rapprochement, je citerai ces deux inscriptions de cloches, rappelées par M. Jos. BERTHELÉ dans *Ephemeris campanographica*, fasc. II, 1910, p. 139 et 140.

La cloche de Baugy (Oise), fondue en 1736, est signée : *N. Cavillier; C. Marcq; Pierre Cavillier, âgé de huit mois.*

« Sur une des cloches de l'église de Neuilly-Saint-Antoine (Aisne), fondue en 1806 par Jean-Baptiste Antoine (d'une famille lorraine), on lit ceci : *Le fils de J.-B. Antoine, fondeur, et de Rosalie Benard, agés* (sic) *de 33 mois, a possé* (sic) *la I^re lettre.* »

(6) Empruntée au psaume CXII, verset 2 (Vulgate).

Digitized by Google

M. Henri Bernard; elle se trouve, me dit mon zélé confrère, « *à l'angle* d'une maison sise d'un côté rue Charles-Cloutier (ancienne rue Bussière ou de la Bussière) et de l'autre rue Maupont (ancienne rue Bretonnière). Ce nom de Bussière vient d'un refuge de l'abbaye de la Bussière (ordre de Cîteaux), située dans la région.

« La pierre en question est fixée au mur à une assez grande hauteur; son encadrement est formé d'une simple rainure assez profonde. Je n'ai aucun détail particulier sur la maison. L'inscription a été publiée par Aubertin, *Les Rues de Beaune*, etc., à l'article *Bussière (rue)* ». M. Bernard ajoutait : « Cette inscription... pourrait bien, je crois, être qualifiée : *Inscription portière commémorative de la construction.* » En effet, elle est placée au-dessus d'un large baie en cintre surbaissé accusant le XVII^e^ siècle et occupant l'*angle* de la maison. Cette baie, aujourd'hui fermée de volets, semble jouer le rôle de *porte-fenêtre* et pouvait jadis avoir servi d'entrée, sa partie inférieure étant au niveau de la chaussée. La pierre est placée à main gauche au-dessus. »

Je passe à l'énumération des formules de dédicace ou de datation qui se trouvent dans mes notes sur les inscriptions des pierres commémoratives en Lorraine.

Digitized by Google

Dieu soit béni se présente en 1713 (1) et se reproduit plusieurs fois dans la suite, jusqu'au XIX^e siècle.

Je lis *Au nom de Dieu*, en 1714 et en 1797 (2).

En 1782, *A la gloire de Dieu* (3), dont il faut rapprocher *Gloire à Dieu* en 1805 (4) et, en 1830, *Ad majorem Dei gloriam, Virginisque Mariæ* (5).

La Révolution s'annonce vers 1790 par cette curieuse inscription à La Chapelle-aux-Bois, en capitales, sur sept lignes : *Josephus Desaunets hunc posuit lapidem Francorum fœderis anno libertatis* (6).

Dans le même village, une inscription de 1794 débute par *Liberté. Egalité* (7).

Mais en 1803 est reprise la formule de la Renaissance imitée du *Jovi Optimo Maximo* antique : D. O. M. (8); elle se répète plusieurs fois jusque vers 1850.

---

(1) A Pouxeux (Vosges) : BADEL et SONRIER, *op. cit.*, p. 134.

(2) L'inscription de 1714 n'est pas lorraine; on la trouve à Exincourt (Doubs); c'est une pierre d'angle au niveau du sol; elle porte en capitales et sur quatre lignes : AV NOM DE DIEV FVT POZÉ LE 7 MAY . 1714 . PAR . IV SATTLER.

Mais on retrouve deux fois pareille formule à Chaumouzey : l'une sans date, l'autre de 1797 (BADEL et SONRIER, *op. cit.*, p. 96 et 97).

(3) BADEL et SONRIER, *op. cit.*, p. 11 : Charmes.

(4) La Bourrieur de Bouzey, annexe de Forges, ou plutôt Sanchey, arrondissement et canton d'Épinal : *L'Immeuble*, 20 avril 1902.

(5) BADEL et SONRIER, *op. cit.*, p. 94 : Darnieulles.

(6) *Idem*, p. 120.

(7) *Idem*, p. 119.

(8) *Idem*, p. 98 : Là Bourieure, annexe de Forges.

Digitized by Google

Puis je remarque : *Louange à Marie, Ainsi soit-il,* 1812 (1); *Au nom de la Sainte-Trinité,* an V (2) et 1812 (3); *Dieu me bénisse,* 1816 (4); *Dieu soit loué et adoré,* 1822, 1825 et 1829 (5). Et pour terminer, en 1840, à La Chapelle-aux-Bois : *Dieu protège cette maison et ceux qui lhabite* (6). Il ne s'agit point là d'une sentence isolée; la suite est bien un texte commémoratif.

Une enquête très ample sur les inscriptions du même genre me paraît tout à fait désirable.

---

(1) Badel et Sonrier, *op. cit.,* p. 88 : Uxegney.
(2) A Vaudeville : voir plus haut.
(3) A Nancy : voir plus haut.
(4) Badel et Sonrier, *op. cit.,* p. 115 : Uzemain.
(5) *Idem,* p. 119-120 : La Chapelle-aux-Bois.
(6) *Qui l'habitent.* — *Idem,* p. 121 : même village.

Digitized by Google

SOMMAIRE

DES

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE

AU COURS DE SES SÉANCES ORDINAIRES

ÉTAT DE L'AGRICULTURE EN LORRAINE

AU LENDEMAIN DE LA RÉVOLUTION

Par M. HOTTENGER

MEMBRE TITULAIRE

M. Hottenger a principalement utilisé dans son travail les rapports des préfets de la période impériale, dont quelques-uns sont très remarquables. Les préfets constataient alors que les bras surabondaient dans les campagnes, que la terre attirait non seulement les paysans, mais aussi les capitalistes des villes. Quant à l'industrie, c'est elle qui manquait de bras. L'auteur a cherché les causes de cette situation prospère de l'agriculture lorraine, et les a trouvées surtout dans l'organisation communautaire des villages lorrains.

M. Hottenger fait un rapprochement entre la situation actuelle et celle où se trouvait la France au

Digitized by Google

commencement du XIXe siècle. Les troubles et les guerres de la Révolution avaient, pendant des années, diminué la production, les denrées étaient rares et chères, la disette menaçait quand elle ne sévissait pas. Tous les dangers de l'inflation s'étaient révélés avec l'avilissement des assignats; on parlait alors des accapareurs et de l'agiotage, comme aujourd'hui des mercantis et de la spéculation. Et pourtant, l'équilibre économique se rétablit très rapidement. Ce prompt rétablissement, M. Hottenger l'attribue à trois causes principales, qui ne se retrouvent pas aujourd'hui. D'abord, le pays vivait exclusivement sur ses propres ressources; dans la vie économique de ce temps, les échanges internationaux n'entraient que pour une faible part : nos pères ne connurent pas la crise du change. La grande industrie existait à peine; il n'y avait alors ni agglomérations industrielles ni masses ouvrières toujours prêtes à se coaliser, à tort ou à raison, pour imposer le surhaussement des salaires; la journée du travail était longue. Enfin et surtout, les huit dixièmes de la population habitaient les campagnes et étaient profondément attachés au sol.

Toutefois, si les campagnes profitaient du travail d'un grand nombre de bras, elles ne donnaient qu'un rendement assez faible, faute de capitaux, et aussi faute d'intelligence. Le travail était presque partout livré à une routine séculaire; la science agronomique était à peine née. Néanmoins, l'aisance s'était répandue : c'est qu'à l'insuffisance des moyens nos populations suppléaient par l'ardeur au travail et

Digitized by Google

l'esprit d'économie, qu'excitait l'attrait de la propriété devenue accessible au plus grand nombre.

LA PETITE THÈSE DE CALLOT

Par M. le Chanoine MARTIN

MEMBRE TITULAIRE

Cette composition très complexe du grand graveur lorrain était destinée à illustrer les thèses que devait soutenir à Rome, au couvent franciscain de l'Ara Cœli, un cordelier de Lorraine, le R. P. Didelot, professeur de théologie au couvent de Nancy, sur les prérogatives de l'Immaculée Mère de Dieu et sur sa triomphale entrée au ciel. La planche de cette *Jubilatio triumphi Virginis*, retouchée et signée par Israël Sylvestre, est aujourd'hui au Musée lorrain; elle provient de la collection Thiéry-Solet.

AUTOUR DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Par M. G. MELIN

MEMBRE TITULAIRE

Sous ce titre, M. Melin se propose, au moment du troisième centenaire de la mort du saint évêque de

Digitized by Google

Genève, d'évoquer le souvenir de deux personnages qui l'ont beaucoup connu et aimé : le connétable de Lesdiguières et le R. P. Fourier, le premier originaire du Dauphiné, le second de la Lorraine.

M. Melin fait un portrait de Lesdiguières, homme passionné, remarquable administrateur, vaillant capitaine, qui comme chef du parti protestant a joué, à la fin du XVI^e^ siècle et au commencement du XVII^e^, un rôle si important dans notre histoire. Il rendit à la royauté de tels services que la dignité de connétable en fut la récompense toute naturelle. Mais cette dignité ne pouvait être accordée qu'à un catholique; il fallut donc que Lesdiguières se convertît. Il le fit par nécessité, sans aucun doute. Toutefois, n'y eut-il dans ce grand acte de sa vie morale que des mobiles intéressés? M. Melin ne le croit pas et n'est pas éloigné d'attribuer à l'influence de saint François de Sales une grande part dans ce retour du capitaine huguenot à la foi traditionnelle de ses ancêtres. Une chose certaine, c'est qu'après sa conversion il recouvra la paix de l'âme et fit une fin exemplaire.

Dans la séance suivante, M. G. Melin a fait connaître, autant que les documents le permettent, le R. P. Jean Fourier, ami et directeur de conscience du saint évêque de Genève. Contemporain et cousin du saint Pierre Fourier, il était comme lui originaire des Vosges (né à Xaronval en 1580). Appartenant à la Compagnie de Jésus, docteur de l'Université de Pont-à-Mousson, il en devint plus tard le recteur. Il fut mis ensuite à la tête du collège des Jésuites de

Digitized by Google

Chambéry, et c'est pendant le séjour assez long qu'il fit en Savoie qu'il entra en relations avec saint François de Sales et avec Mme de Charmoisy, sa cousine, la Philothée de l'*Introduction à la vie dévote.* C'est au R. P. Jean Fourier que Mme de Charmoisy montra les lettres de direction et les petits traités de spiritualité que saint François de Sales lui adressait pour son édification, et ce fut lui qui, devinant le profit que pouvaient en retirer les âmes du présent et de l'avenir, pressa le saint de les reviser et de les publier. De là sortit la célèbre *Introduction à la vie dévote.* Il n'est pas sans intérêt de savoir que c'est à un Lorrain que nous sommes redevables de ce chef-d'œuvre. On retrouve plus tard le R. P. Fourier auprès du lit d'agonie de saint François de Sales, à Lyon, dans cette terrible journée du 29 décembre 1622 où le saint endura les pires souffrances avant de rendre sa belle âme à Dieu. Le R. P. Fourier, de retour en Lorraine, mourut lui-même à Saint-Mihiel, en 1636, à l'âge de soixante-seize ans.

Digitized by Google

UNE RENCONTRE

DE LOUIS XIII AVEC CHARLES IV, DUC DE LORRAINE

Par M. H. ROY

MEMBRE TITULAIRE

Cette rencontre eut lieu à Chalon-sur-Saône, le 5 février 1629. A cette date, le roi se rendait à Casale, dans le Montferrat, pour porter secours au duc de Mantoue, assiégé par les Espagnols.

Dans ses Mémoires, Richelieu présente le geste du duc comme un acte de pure politesse; on en pourrait douter. La distance, la rigueur de la température (la Moselle chariait de la glace), excluent cette interprétation. M. Roy rapproche à ce sujet de curieux documents, puisés partie aux archives de Meurthe-et-Moselle, partie à celles de Saône-et-Loire.

A Dijon, M. de Lorraine est reçu aux flambeaux; on lui fait visiter la Chartreuse, où se trouve le *Moïse* de Claus Sluter, que l'on a comparé au *Moïse* de Michel-Ange. Le maire lui offre quarante-deux boîtes de Cotignac. Pour cette entrevue, ignorée des historiens lorrains et français, le duc porte un pourpoint de satin blanc de Florence, des chausses en écarlate de Rouen, une hongreline de velours incarnadin, le tout passementé d'argent.

Digitized by Google

D'après le P. Claude Ferry — un Dom Calmet bourguignon — le roi se montra aimable avec le duc et lui tint un fort beau discours. Mais ce fut une rencontre inutile; les événements devaient suivre leur cours. Moins de cinq ans après, Louis XIII mettait le siège devant Nancy, préludant au rattachement de la Lorraine à la France.

L'ART MÉCONNU ET SOUILLÉ

Par M. V. PROUVÉ

MEMBRE TITULAIRE

L'auteur déplore les destructions et les détériorations qui risquent de faire perdre à Nancy, jadis magnifiquement parée de purs joyaux d'architecture, son caractère artistique particulier. Il passe en revue nombre de constructions de grande allure qui sont aujourd'hui détruites ou détériorées, d'autres transformées pour être affectées à d'ignobles emplois. Sans doute le développement d'une ville exige des sacrifices; jadis Boffrand et Héré ont été des démolisseurs, mais du moins il nous ont laissé des œuvres d'art que nous sommes en train de dénaturer ou de faire disparaître.

Digitized by Google

L'ŒUVRE DE PAUL BUREAU

Par M. G. MÉLIN

MEMBRE TITULAIRE

Paul Bureau, dont M. Mélin fait un éloge mérité, était professeur à la Faculté libre de Droit et à l'École des Hautes études sociales de Paris. M. Mélin attire particulièrement l'attention sur son dernier livre, publié quelques jours avant sa mort : *Introduction à la méthode sociologique.* D'autres ouvrages de sociologie et de morale de Paul Bureau ont été très remarqués; ainsi : *La Crise morale des temps nouveaux, L'Indiscipline des mœurs.* Plus encore doit-on louer son zèle désintéressé, son apostolat infatigable en faveur des plus nobles causes, notamment celle de la dépopulation et de la natalité. Dans le dernier livre de P. Bureau, M. Melin, tout en approuvant les idées maîtresses qui y sont exprimées, croit devoir y apporter de sérieuses réserves, quant aux modifications proposées par l'auteur à la nomenclature des faits sociaux telle qu'elle a été établie par H. de Tourville et quant au rôle limité et trop réduit que P. Bureau voudrait assigner à la science sociale, lui déniant tout droit à des conclusions pratiques pour la conduite de la vie et la réforme sociale.

Digitized by Google

CHARLES CUNY, EXPLORATEUR LORRAIN

Par M. H. ROY

MEMBRE TITULAIRE

Le Dr Charles Cuny, explorateur du Darfour, né le 30 juin 1811, fut assassiné en 1858 par le sultan El-Hussein. M. Roy a pu, en dépouillant des papiers conservés dans la famille, reconstituer la figure attachante de ce Lorrain, salué par le général Marchand comme un « grand ancêtre », et auquel Schweinfurth, voyageur comme lui dans les régions africaines, a rendu hommage.

ÉTIENNE OLRY, ARCHÉOLOGUE LORRAIN

Par M. L. BOUCHOT

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

Étienne-Dominique Olry (1829-1885), instituteur à Allain, canton de Colombey, fut un archéologue érudit et un lotharingiste distingué. La plupart de ses travaux ont été publiés dans les Mémoires et dans le Journal de la société d'archéologie lorraine. Il a enrichi le Musée lorrain d'un grand nombre d'objets

Digitized by Google

précieux de l'antiquité et du Moyen Age. En 1876, l'Académie de Stanislas l'admit au nombre de ses associés-correspondants « en raison de ses divers travaux archéologiques remarquables ».

Parmi ses ouvrages les plus importants, on peut citer les répertoires archéologiques des cantons de Toul-Sud et Colombey, de Haroué et Vézelise, de Domèvre, de Toul et des faubourgs. Il a écrit une étude fort documentée et très intéressante sur le comté de Vaudémont et la montagne de Sion. A noter aussi un opuscule intitulé : « Sobriquets et dictons de quantité de villages lorrains », qui est un véritable trésor de vieux « dicts » de notre province.

LE VI[e] CENTENAIRE DES JEUX FLORAUX A TOULOUSE

Par M. l'abbé Edmond RENARD

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

M. l'abbé Renard rend compte des fêtes de ce centenaire, auxquelles il fut délégué pour représenter l'Académie de Stanislas.

La vieille Académie des Jeux floraux, fondée en 1324 par sept « troubadours », assure à Toulouse, cette capitale de l'esprit, une véritable primauté sur toutes les terres du Languedoc.

Digitized by Google

Les fêtes, parfaitement ordonnées, durèrent trois jours pleins. Elles consistèrent en de brillantes réceptions par la municipalité dans la salle des Illustres du Capitole; ce fut ensuite une représentation de gala au théâtre; puis une messe pontificale, un banquet dans la vaste salle des Jacobins, une soirée à l'hôtel d'Assézat; enfin des séances académiques, dont la plus remarquable fut la « fête des fleurs » du 3 mai au cours de laquelle furent distribuées aux poètes lauréats les fleurs symboliques, œuvres d'art dues aux meilleurs ciseleurs. Cette solennité était présidée par le général de Castelnau. L'éloge de Clémence Isaure y fut prononcé par M. Henry Bordeaux, au nom de l'Académie française, et les poètes lauréats vinrent lire des extraits de leurs œuvres.

Malheureusement, M. Renard nous apporte une fâcheuse nouvelle : Clémence Isaure, louée jadis en strophes alternées par le cardinal Mathieu, Clémence Isaure, la fondatrice, ou tout au moins l'animatrice et la bienfaitrice insigne des Jeux floraux... n'a jamais existé! Elle est une invention de légende. Les poètes ont créé leur mère, et ils continuent de la célébrer : Clémence Isaure est devenue le symbole de la poésie.

Digitized by Google

JACQUES CALLOT ET LES DOMINICAINS

Par M. le Chanoine Eug. MARTIN

MEMBRE TITULAIRE

Comme suite à son étude sur « la Petite Thèse » qui fut commandée à Callot par le Cordelier Didelot, M. le chanoine Martin fait connaître les relations assez intimes qui existèrent entre le génial graveur nancéien et les fils de saint François d'Assise. Comme son père et son aïeul, Callot voulut être inhumé dans le cloître des Cordeliers de Nancy. Tout compte fait, des 1.400 planches de Callot, il n'en est pas moins de 80 qui, plus ou moins directement, ont reçu une inspiration franciscaine.

Digitized by Google

CONCOURS OUVERTS

ET

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE DE STANISLAS

I

PRIX LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

1° Prix Herpin

M. le docteur Herpin (Jean-Charles), de Metz, associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, décédé à Nice le 17 janvier 1872, a fondé un prix de 1.000 francs à décerner tous les *quatre ans*, à la suite d'un concours ouvert par l'Académie de Stanislas « sur des questions scientifiques, agricoles, économiques, statistiques ou historiques intéressant particulièrement la Lorraine ou l'ancienne province des Trois-Évêchés ».

Il a été attribué pour la première fois en 1881.

2° Prix Dupeux

Fondation par M. François-Raymond Dupeux, ancien professeur, décédé à Rosières-aux-Salines le 19 novembre 1893, d'un prix de 350 francs a décerner par l'Académie de Stanislas au meilleur ouvrage manuscrit ou imprimé traitant d'histoire ou d'archéologie, se rapportant de préférence à la Lorraine, ou bien traitant un sujet de science ou de linguistique, se rapportant aussi de préférence à la Lorraine.

Ce prix est décerné trois années sur quatre : il l'a été pour la première fois en 1898.

Digitized by Google

3° Prix Stanislas de Guaita

En mémoire de son fils Stanislas, décédé au château d'Alteville le 19 décembre 1897, Mme de Guaita a institué un prix *annuel* de 200 francs ayant pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur, ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres. Le candidat devra appartenir à la région lorraine.

4° Prix Gabriel Thomas

En souvenir de son mari, M. Gabriel Thomas, en son vivant président de Chambre honoraire à la Cour d'appel et secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, Mme Gabriel Thomas a institué une fondation d'un capital de 6.000 francs, dont les arrérages constitueront un prix triennal et indivisible, en faveur d'un jeune licencié ès lettres de l'Université de Nancy, ou résidant dans le ressort académique de Nancy, et par qui ce prix serait employé à la préparation ou édition d'un ouvrage, ou comme bourse de voyage, ou de quelque autre façon analogue utile à ses études et à son avenir.

5° Prix du Souvenir

Par décision du 30 novembre 1922, le Comité de la Ligue du Souvenir a fondé un prix annuel de 1.000 à 1.200 francs, que l'Académie de Stanislas est chargée d'attribuer à une personne ou collectivité, de préférence Française ou Belge, qui, de quelque façon, jugée efficace et de haute valeur morale, soit par un livre, une pièce de théâtre, une œuvre d'art, une propagande de conférences, soit par son enseignement, soit par quelque initiative ou quelque acte, aura contribué à entretenir et fortifier le souvenir des responsabilités et des crimes commis par l'Allemagne durant la Grande Guerre.

Digitized by Google

II

PRIX DE VERTU

1° Prix Gouy

Une fondation a été faite par M. Jules Gouy, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 12 février 1892. L'importance en a été accrue par la générosité de ses enfants : M. Albert Gouy de Bellocq-Feuquières et Mme la vicomtesse de Chambrun.

Cette libéralité a mis à la disposition de l'Académie de Stanislas, *chaque année,* depuis 1876, 600 francs pour récompenser le dévouement maternel et 600 francs pour récompenser la piété filiale.

Sont admises à concourir les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans.

2° Prix Jeanne Bourgon

M. Bourgon, ancien banquier, décédé à Nancy en 1888, a légué à l'Académie de Stanislas, en souvenir de Mlle Jeanne Bourgon, sa fille, une somme de 10.000 francs, payable après le décès de sa veuve, avec mission d'en consacrer les revenus à doter, *tous les cinq ans,* une jeune fille pauvre de Nancy, qui l'aura mérité par sa bonne conduite et par sa piété filiale.

3° Prix Mangeon

En mémoire de son père, M. Mangeon, décédé conservateur des hypothèques en retraite à Nancy, Mlle Emma Mangeon a confié, depuis 1893, à l'Académie de Stanislas, le soin de décerner, *chaque année,* un prix de piété filiale de 100 francs.

Digitized by Google

4° Prix René de Goussaincourt

Prix *annuel* de 300 francs destiné à récompenser la piété filiale ou, exceptionnellement, tout acte de vertu et de dévouement, même en dehors des liens de parenté ou d'alliance.

5° Prix Chassignet

Par son testament en date du 27 janvier 1898, M. Chassignet, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 25 février 1898, a fondé un prix *quinquennal* et indivisible de 1.500 francs en faveur de la femme — fille, épouse ou veuve — jugée par l'Académie de Stanislas la plus méritante et la plus digne d'intérêt.

Le généreux abandon fait par Mme Chassignet de son droit d'usufruit a permis d'attribuer ce prix dès 1903.

6° Prix René de Goussaincourt

Prix *triennal* et indivisible de 200 francs « destiné à récompenser le serviteur ou la servante qui, par sa fidélité, par ses soins dévoués et désintéressés, aura donné l'illusion de l'aisance à ses maîtres trahis par la fortune, et, à défaut de ce mérite particulier, à récompenser un mérite analogue apprécié par l'Académie ».

Le concours pour l'obtention de ce prix s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

7° Prix de Bouxières-aux-Dames

Prix *triennal* de 200 francs, en vue de récompenser des actes de vertu, institué par M. René de Goussaincourt, au profit des personnes habitant la commune de Bouxières-

Digitized by Google

aux-Dames ou d'une autre commune du département depuis plus de trois ans.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

8° Prix René de Goussaincourt

Prix *biennal* de 100 francs fondé par M. René de Goussaincourt et destiné à récompenser le dévouement dans la famille ou en dehors de la famille, chez des enfants ou des jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe, âgés de moins de vingt et un ans.

Le concours pour l'obtention de ce prix, décerné pour la première fois en 1902, s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

9° Prix Cardin-Roussel

En mémoire de ses parents, M^me^ Cardin-Roussel a fondé un prix *annuel* de 200 francs destiné à récompenser une fille plus ou moins jeune, ouvrière de son état, remarquable par son dévouement à sa mère veuve et pauvre, vivant ensemble toutes deux, très honnêtes, bonnes catholiques et dignes d'intérêt. Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis dix ans.

10° Prix des infirmiers militaires

Prix *biennal* de 100 francs fondé par M. René de Goussaincourt et destiné à récompenser un homme de troupe de l'armée française, gradé ou non gradé, appartenant au service des hôpitaux militaires ou à celui des infirmeries régimentaires de la place de Nancy, ou y étant temporairement employé à un titre quelconque, et qui se serait signalé par son dévouement, soit dans une circonstance particulière, soit dans la suite de ses services.

Dans le cas où, pour une raison quelconque, le prix ne

Digitized by Google

pourrait être décerné dans ces conditions à l'une de ses échéances, l'Académie en disposerait en faveur de quelque autre dévouement.

11° Prix Ferdinand Lachasse

En souvenir de M. Ferdinand Lachasse, de son vivant docteur en droit et secrétaire de la Faculté de droit, Mme Lachasse, sa veuve, a institué un prix *annuel* de 100 francs, destiné à récompenser le dévouement, ce mot étant pris dans son sens le plus large.

Aucune condition particulière n'est imposée à l'Académie, qui appréciera souverainement.

12° Prix des ouvriers et ouvrières de l'industrie

Prix *biennal* de 100 francs, institué par M. René de Goussaincourt, et destiné à récompenser un ouvrier (ou ouvrière) titulaire de la médaille de trente ans de travail, qui aura fait preuve de dévouement dans la famille, ou même envers des étrangers.

13° Prix Charles Bour

M. Charles Bour, décédé à Nancy en 1907, a légué à l'Académie de Stanislas une rente annuelle de 1.800 francs, à charge d'employer cette somme en des prix de 300 ou 400 francs à remettre à des jeunes filles catholiques que l'Académie jugera mériter cet encouragement par leur conduite et leur dévouement à leurs parents.

Ces prix ont été décernés pour la première fois en 1911.

14° Prix Clotilde Humbert

Prix annuel de 250 francs, institué en souvenir de Mlle Clotilde Humbert, pour récompenser la vertu et le dévouement, en dehors de toute détermination spéciale.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1911.

Digitized by Google

15° Prix Simonin

Don annuel de 150 francs, fait par Mme Prosper Simonin, née de Roche, pour récompenser une femme — fille, épouse ou veuve — de son dévouement familial (prix limité au département de Meurthe-et-Moselle).

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1912.

16° Prix Nicolas Humbert

En souvenir de son mari, M. Nicolas Humbert, Mme veuve Humbert a fait don à l'Académie de Stanislas d'une somme de 6.000 francs, à condition que les revenus de ce capital servent à récompenser, *chaque année*, un *homme* veuf, marié ou célibataire, de préférence habitant Nancy, jugé digne de cette récompense par l'Académie.

Ce prix, d'une valeur de 200 francs, a été décerné pour la première fois en décembre 1915.

17° Prix Pister

En souvenir de son mari M. Pister, Mme veuve Pister a fait un legs à l'Académie, d'une rente sur l'État de 2.000 francs dont 1.000 francs à employer annuellement en deux ou trois prix à des jeunes filles les plus méritantes pour les soins donnés à leurs parents et 1.000 francs en quatre prix à quatre mères de famille chargées d'enfants et méritantes.

18° Prix Virginie Jacquot

Prix de 450 francs fondé par M. le Chanoine Barbier, curé doyen de Blâmont, pour être attribué, chaque année, au père ou à la mère d'une famille d'au moins quatre enfants vivants (les morts de la grande guerre comptant comme

Digitized by Google

tels) habitant depuis dix ans la commune de Glonville, ou, à défaut de candidats méritants, une autre commune rurale du canton de Baccarat, et professant la religion catholique; mais sans aucune exclusion pour raison politique ou religieuse, ni de fréquentation scolaire.

19° Prix René de Goussaincourt

Prix annuel de 100 francs fondé par M. René de Goussaincourt en faveur d'une personne appartenant ou ayant appartenu à la Société de secours aux blessés militaires, comme femme ou fille de service aux ambulances, à la cantine de gare, ou travaillant au dispensaire de la dite Société.

20° Prix Audiat

Prix annuel de 100 francs fondé par la famille Audiat de Maudhuy en faveur d'une mère de famille.

21° Prix Marguerite Pitois

Par testament olographe en date du 26 décembre 1919, M^lle^ Marguerite Pitois, décédée à Toul le 17 février 1924, lègue à l'Académie un capital correspondant à une rente annuelle de 600 francs pour secourir une famille modeste ayant au moins sept enfants.

PRIX MILITAIRES RENÉ DE GOUSSAINCOURT

(*ancien officier au 54^e^ mobiles*).

22° Prix annuel de 100 francs, au profit d'un ancien mobile de 1870, ou d'un grand blessé ou mutilé de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

Digitized by Google

23° Prix annuel de 100 francs, au profit d'une femme, de préférence mère de famille, épouse ou veuve d'un soldat de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

24° Prix annuel de 100 francs, au profit d'une personne de peu de ressources, prenant un soin pieux d'un soldat de la guerre de 1914-1918 aveugle ou ayant subi toute autre mutilation grave, telle que la perte de ses bras.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1925

L'Académie décernera, dans sa séance publique de décembre 1925, les prix suivants :

1° PRIX LITTÉRAIRES

1° Prix Stanislas de Guaita. — Ce prix, de 200 francs, a pour objet de *récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres.* Le candidat devra appartenir à la région lorraine. Il devra déposer, à l'appui de sa demande, les ouvrages imprimés ou manuscrits, ou d'autres justifications pouvant établir qu'il remplit les conditions du concours.

2° Prix Gabriel Thomas, de 600 francs, en faveur d'un jeune licencié ès lettres de l'Université de Nancy ou résidant dans le ressort académique de Nancy. Ce prix serait employé à la préparation ou édition d'un ouvrage, ou comme bourse de voyage ou de quelque autre façon analogue utile à ses études ou à son avenir.

3° Prix Herpin. — Ce prix de 1.000 francs sera décerné au meilleur mémoire sur l'agriculture en Lorraine.

4° Prix Dupeux. — Deux prix de 350 francs seront décernés en 1925, l'un au meilleur ouvrage sur un snjet scientifique, l'autre au meilleur ouvrage sur un sujet historique, se rapportant de préférence à la Lorraine.

5° Prix du Souvenir, de 1.200 francs, à attribuer à une personne ou collectivité, de préférence Française ou

Digitized by Google

Belge, qui, de quelque façon, jugée efficace et de haute valeur morale, soit par un livre, une pièce de théâtre, une œuvre d'art, une propagande de conférences, soit par son enseignement, soit par quelque initiative ou quelque acte, aura contribué à entretenir et fortifier le souvenir des responsabilités et des crimes commis par l'Allemagne durant la Grande Guerre.

Pour ces prix, les demandes et pièces à l'appui seront déposées, avant le 1er juillet 1925, à l'adresse du secrétaire perpétuel de l'Académie, à la Bibliothèque publique, 43, rue Stanislas.

Pour l'un ou l'autre de ces prix, sont de fait hors concours les ouvrages ou mémoires déjà récompensés par une des Académies de l'Institut de France, ou par toutes autres Sociétés savantes, de France ou de l'étranger.

2° PRIX DE VERTU

1° Prix Jules Gouy, de 600 francs, pour récompenser le dévouement maternel.

2° Prix Jules Gouy, de 600 francs, pour récompenser la piété filiale.

(Sont admises à concourir, pour ces deux prix, les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans au moins.)

3° Prix René de Goussaincourt, de 300 francs, pour récompenser la piété filiale.

4° Prix René de Goussaincourt, de 200 francs, pour récompenser les soins dévoués et désintéressés d'un serviteur ou d'une servante.

5° Prix René de Goussaincourt, de 200 francs, pour récompenser des actes de vertu, au profit d'une personne habitant la commune de Bouxières-aux-Dames depuis plus de trois ans ou toute autre commune rurale du département.

6° Prix Jeanne Bourgon, de 1.500 francs, pour doter

Digitized by Google

une jeune fille pauvre de Nancy, qui l'aura mérité par sa bonne conduite et par sa piété filiale.

7° Prix René de Goussaincourt, de 100 francs, en faveur d'une personne appartenant ou ayant appartenu à la Société de Secours aux blessés militaires, comme femme ou fille de service aux ambulances, à la cantine de gare, ou travaillant au dispensaire de ladite Société.

8° Prix Mangeon, de 100 francs, pour récompenser la piété filiale.

9° Prix Cardin-Roussel, de 200 francs, pour récompenser une ouvrière dévouée à sa mère veuve.
(Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis dix ans.)

10° Prix Ferdinand Lachasse, de 100 francs, pour récompenser le dévouement.

11° Prix Charles Bour, de 1.800 francs, à partager par sommes de 300 ou de 400 francs, entre des jeunes filles catholiques, pour récompenser leur bonne conduite et leur dévouement à leurs parents.

12° Prix Clotilde Humbert, de 250 francs, pour récompenser la vertu et le dévouement.

13° Prix Nicolas Humbert, de 200 francs, pour récompenser un homme (marié, veuf ou célibataire), de préférence habitant Nancy, jugé digne par l'Académie.

14° Prix Prosper Simonin, de 150 francs, pour récompenser une femme (fille, épouse ou veuve), de son dévouement filial (Prix limité au département de Meurthe-et-Moselle).

15° Fondation Pister, de 2.000 francs, dont 1.000 francs à employer en deux ou trois prix à des jeunes filles les plus méritantes pour les soins donnés à leurs parents et 1.000 francs en trois prix à trois mères de familles chargées d'enfants et méritantes.

16° Prix Virginie Jacquot, de 450 francs, en faveur

Digitized by Google

du père ou de la mère d'une famille d'au moins quatre enfants vivants (les morts de la grande guerre comptant comme tels), habitant depuis dix ans dans la commune de Glonville, ou à défaut de candidats méritants, une autre commune rurale du canton de Baccarat.

17° **Prix Audiat**, de 100 francs, en faveur d'une mère de famille méritante.

18° **Prix Marguerite Pitois**, de 600 francs, pour secourir une famille modeste ayant au moins sept enfants.

PRIX MILITAIRES RENÉ DE GOUSSAINCOURT

(ancien officier au 54e mobiles).

19° Prix de 100 francs, au profit d'un ancien mobile de 1870, ou d'un grand blessé ou mutilé de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

20° Prix de 100 francs, au profit d'une femme, de préférence mère de famille, épouse ou veuve d'un soldat de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

21° Prix de 100 francs, au profit d'une personne de peu de ressources, prenant un soin pieux d'un soldat de la guerre de 1914-1918 aveugle ou ayant subi toute autre mutilation grave, telle que la perte de ses bras.

Les demandes concernant les prix de vertu devront être déposées au siège de l'Académie, 43, rue Stanislas, avant le 1er juillet 1925.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1923

ADAM (Charles). — Discours prononcés aux cérémonies universitaires (mai-juin-juillet 1923). Nancy, 1923, 1 vol. in-8. — Compte rendu des Facultés 1921-1922. 1 vol. in-8

AMBROISE-DARBOY (Émile). — Notes sur Mgr Darboy. Paris, 1923, 1 br. in-8.

ARBELTIER DE LA BOULLAYE. — Le carnet d'étape du dragon Marquant. Troyes, 1899, 1 br. in-16. — Note sur une vue de Mussy-l'Évêque. Troyes, 1907, 1 br. in-8. — Les grandes maisons de Montier-la-Celle. Troyes, 1908, 1 br. in-8. — Découvertes archéologiques faites à Verrois. Troyes, 1917, 1 br. in-8. — Le Saint-Voyage de Jherusalem (étude). Troyes, 1917, 1 br. in-8. — Le dernier emplacement de la monnaie de Troyes. Troyes, 1897, 1 br. in-8. — L'écritoire dite du duc Léopold Ier de Lorraine. Troyes, 1894, 1 br. in-8. — Les forêts de l'Aube.

Digitized by Google

Troyes, 1899, 1 br. in-8. — Recherches statistiques sur l'horticulture, etc. Troyes, 1890, 1 br. in-8.

BADEL (Émile). — Victor Huel. Nancy, 1923, 1 plaq. in-16. — A travers les Vosges. Nancy, 1923, 1 vol. in-8.

BARBEY. — Discours à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel. Nancy, 1923, 1 br. in-8.

BEAUPAIN (Mathieu). — L'Hyène à l'œuvre (drame), format journal.

BOHÉME (Charles). — Un psychologue. Victor Egger (1848-1909). Nancy, 1923, 1 br. in-8.

BONNEFOY (Lucien). — Le permissionnaire (pièce en 5 actes). Paris, 1922, 1 vol. in-8.

BOUCHOT (Léopold). — Vingt-cinq leçons sur l'histoire de la Lorraine et du Barrois, 3e édition. Nancy, s. d., 1 vol. in-4.

BOURGOIGNON (Lieutenant-colonel). — Découverte du camp fortifié de Sardières. Chambéry, 1897, 1 br. in-8. — 43e d'infanterie territoriale aux combats de La Fontenelle. Besançon, 1922, 1 br. in-8.

BOYÉ (Pierre). — Proclamation des prix aux élèves du Conservatoire de musique et de l'École des Beaux-Arts le 30 juin 1922. Nancy, 1923, 1 br. in-8.

BROCARD (L.). — La grosse métallurgie française et le mouvement des prix de 1890 à 1913. Paris, 1922, 1 vol. in-8.

CHERVIN (Mme). — Notice sur le Dr Arthur Chervin. Nancy, 1921, 1 br. in-8.

DAGASSO (H.). — Le Pou volant, t. II. Bar-le-Duc, 1923, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

DIDERRICH (Émile). — Les dames nobles de l'Abbaye Marie Fontaine de Differdange au XVIII^e siècle. Luxembourg, 1923. 1 br. in-8. — *Aus den Kinderjahren des Mondorfer Bades.* Luxembourg, 1923, 1 br. in-8. — *Daundorf bei Bad-Mondorf, Historische Notizen.* S. d., 1923, 1 br. in-8.

DUVERNOY (Émile). — La réforme chronologique dans le marquisat de Nomeny (Extrait du *Bulletin philologique et historique* de 1920). — Les légendes de l'histoire de Lorraine. Nancy, 1923, 1 br. in-8.

ERRARD (P.) — La famille d'Everlange. Montmédy, 1923, 1 vol. petit in-8.

ESMEZ (F.). — De la mitre au bassinet. Chroniques et Légendes Lorraines. Paris, 1923, 1 vol. petit in-4.

ESPÉRANDIEU (E.). — Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. Paris, 1922, 1 vol. in-4.

ESTÈVE (Edmond). — Le Moyen Age dans la littérature du XVIII^e siècle. Bruxelles, 1923, 1 br. in-8.

FAUQUENOT (E.). — Un héros Alsacien : Joseph Zillioz. Strasbourg, s. d., 1 vol. in-8.

FORGE (Henry DE). — Ah ! la Belle France. Paris, s. d., 1 vol. in-16. — La Créance. Paris, s. d., 1 vol. in-16. — La Couronne d'épine. Paris, s. d., 1 plaq. in-4.

GORSKI (A.). — La situation économique de la Pologne au XVII^e siècle. Varsovie, 1923, 1 br. in-8.

GUYOT (Charles). — Les causes de la désertion des campagnes dans les cantons de la Plaine Lorraine (Extrait du *Bulletin historique et scientifique*), 1 br. in-8. — La forêt française. Les forêts de nos colonies. Paris, 1922, 1 br. in-8.

Digitized by Google

HOTTENGER (Georges). — Les anciennes minières de fer fort Saint-Pancré et Aumetz. Nancy, 1923, 1 br. in-8.

IMBEAUX. (Edouard) — Inauguration du monument à Henri Bazin à Dijon. Mâcon, 1922, 1 br. in-8. — Médaille commémorative consacrée à Bazin - bronze petit module.

JANET (Charles) — Considération sur l'être vivant. III. Beauvais, 1922, 1 br. in-8. — Le volvosc, deuxième mémoire. Paris, 1922, 1 br. in-8.

JÉRÔME (Abbé). — Conférences Lorraines, 2e année, 1922-1923. Nancy, 1923, 1 vol. in-8.

LADUREL (Paul). — Dans le sillon. Nancy, 1922, 1 plaquette in-16.

LAURENT (J.). — Un féodal arménien au IXe siècle : Gourguen Arʒrouni. Paris, 1922, 1 br. in-8.

LECLÈRE (J.-P.). — Suspicion et guerre. Metz, 1920, 1 vol. in-8. — Notice sur Fontoy. Metz, 1921, 1 vol. in-8.

LÉVY (J.). — *Der convertit Joh. Heinrich Winsheimer.* Colmar, 1923, 1 br. in-16. — *Die Heilig-Kreuz-Wallfarten ein Elsass.* Colmar, 1923, 1 br. in-16.

MAGNANT (Dr E.). — Chants de la Revanche. Neufchâteau, s. d., 1 br. in-24.

MARTIN (l'abbé Eugène). — Notre-Dame de Sion en Lorraine. Paris, 1923, 1 vol. in-16.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, t. VII, par Monceau. Paris, 1923, 1 vol. in-8.

MONTAUDON (R.). — A propos du projet Ciraolo. Une

Digitized by Google

carte mondiale de distribution géographique des calamites. Genève, 1923, 1 br. in-8.

NESMY (Jean). — L'amour dans le brouillard. Paris, 1923, 1 vol. in-16.

PANIGOT (Mme). — A ton oreille (vers), manuscrit, 1 cahier. — Du cœur aux lèvres. Saint-Nicolas-du-Port, 1922, 1 vol. petit in-4. — A l'ombre des Cyprès (mélodie). Nancy, s. d., 1 plaquette. — Fontenoy Nancy, 1910, 1 plaquette in-8. — La Muse rouge Nancy, 1922, 1 vol. in-8.

PERLÈS (Mlle). — Histoire de la Grande Guerre racontée aux enfants Belges. Bruxelles, 1921, 1 vol. in-8.

PERREAU (Commandant). — Victoire chère et paix de dupes. Paris, 1923, 2 vol. in-8.

RAVET (Léon). — Bluets bleus et liserons d'argent (poèmes). Anvers, 1920, 1 vol. petit in-4. — Fleurs d'exil. Anvers, 1921, 1 vol. petit in-4.

RÉGENT (H.). — Mon voyage à la Verrerie de Portieuxen 1859 et historique de l'usine (manuscrit, 7 cahiers).

RENARD (Georges). — Des sciences physiques aux sciences morales. Paris, 1922, 1 br. in-8. — Droit et pharmacie. Dijon, 1923, 1 br. in-8. — Le décret du 14 septembre 1916 sur les substances vénéneuses. Paris, 1923, 1 br. in-8. — Le droit de la profession pharmaceutique. Paris, 1924, 1 vol. in-8.

TISSERAND (Mgr Eugène). — Recherches sur la personnalité et la vie d'Abu'l Barakat ibn Kubr. Paris, 1923. 1 br. in-8.

Digitized by Google

TOURNEUR-AUMONT. — Un lettré charentais de l'époque franque : Ermold le Noir (Ermoldus Nigellus). Poitiers, 1922, 1 br. in-8.

TOUSSAINT-COLLIGNON (Mme). — Les cils baissés (poèmes). Paris, 1921, 1 vol. in-16. — Le Dard et l'Épée. Paris, 1917, 1 vol. in-16.

VIRRÈS (Georges). — A côté de la guerre. Bruxelles, 1921, un vol. in-8.

VOGT (H.). — Sur les systèmes d'équations différentielles... Paris, 1922, 1 br. in-8.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1923-1924

Pendant le cours de cette année la liste des Sociétés savantes en rapport avec l'Académie de Stanislas n'a pas été modifiée. Voir celle qui a été publiée dans le volume de 1916-1917.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juillet 1924

BUREAU

Président : M. Charles Bohême.
Vice-Président : M. Léon Malgras (René d'Avril).
Secrétaire perpétuel : M. Charles Guyot.
Secrétaire annuel : Georges Renard.
Questeur : M. Émile Ambroise.

I

MEMBRES HONORAIRES

1916. 7 Juill. M. Pfister (Christian), Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Doyen de la Faculté des Lettres à l'Université de Strasbourg (Associé-correspondant le 2 juillet 1886,

(1) L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé-correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés-correspondants nationaux et aux associés-correspondants étrangers.

Digitized by Google

Membre titulaire du 3 février 1888 au 28 octobre 1902, Associé-correspondant ancien titulaire du 24 octobre 1902 au 6 juillet 1916), Strasbourg.

1922. 3 Nov. M. FAVIER (Justin), Conservateur honoraire de la Bibliothèque publique de Nancy, Vice-Président de la Société d'archéologie lorraine (Associé du 7 décembre 1883, titulaire du 2 mai 1884 au 2 novembre 1922), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

II

MEMBRES TITULAIRES

1918. 8 Nov. M. **Foch** (Ferdinand), Maréchal de France, commandant en chef des armées alliées, membre de l'Académie française, Paris.

1921. 18 Mars. M. **Lyautey** (Louis-Hubert-Gonzalve), Maréchal de France, membre de l'Académie française, 5, rue Bonaparte, Paris (6e).

1884. 18 Janv. M. GUYOT (Charles), ancien Directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts (Associé le 19 janvier 1883, Secrétaire perpétuel le 3 novembre 1911), 2 *bis*, rue de la Craffe, Nancy.

1885. 6 Mars. M. GERMAIN DE MAIDY (Léon), Secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

1888. 21 Déc. M. MILLOT (Charles), ancien Officier de marine, chargé de cours honoraire à la Faculté des Sciences de l'Université (Associé le 2 mars 1888), 7, place Saint-Jean, Nancy.

1894. 15 Juin. M. MENGIN (Henri), Avocat à la Cour d'appel, Maire de Nancy (Associé le 12 mai 1893), 10, place Carnot, Nancy.

1897. 16 Juill. M. MARTIN (l'abbé Eugène), Directeur de la *Semaine religieuse* (Associé le 7 juillet 1893), 146 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

Digitized by Google

1900 27 Avril. M. Boyé (Pierre), Avocat à la Cour d'appel, Président de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 18 novembre 1898), 53, rue Hermite, Nancy.

1902. 16 Mai. M. Jérôme (l'abbé Léon), Vicaire général (Associé le 20 novembre 1896), 54, place de la Cathédrale, Nancy.

1903. 9 Janv. M. Gross (le Dr Frédéric), Doyen honoraire et Professeur honoraire de clinique externe à la Faculté de Médecine de l'Université, 19, rue Isabey, Nancy.

1905. 5 Mai. M. Melin (Gabriel), Avocat, Chargé du cours de science sociale à la Faculté de Droit de l'Université (Associé du 16 mars 1900), 39, rue de Boudonville, Nancy.

1907. 4 Janv. M. Duvernoy (Émile), Archiviste de Meurthe-et-Moselle (Associé du 21 octobre 1904), 1, rue de la Monnaie, Nancy.

26 Avril. M. Dessez (Charles), Inspecteur d'Académie (Associé du 20 juillet 1906), 63, rue Hermite, Nancy.

1910. 4 Févr. M. Parisot (Robert), Professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des Lettres de l'Université (Associé du 7 juillet 1905), 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

1911. 5 Mai. M. Michon (Lucien), Professeur de Droit romain à la Faculté de Droit de l'Université (Associé du 18 décembre 1908), 14, boulevard Charles V, Nancy.

1912. 2 Févr. M. Ambroise (Émile), Docteur en droit, Avocat (Associé du 16 décembre 1887), 11, rue de la Ravinelle, Nancy.

Id. M. Prouvé (Victor). Artiste-peintre, Directeur de l'École des Beaux-Arts (Associé du 20 juillet 1906), avenue Boffrand, Nancy.

Digitized by Google

1912. 29 Mars. M. Chatelain (Émile), Professeur honoraire au Lycée de Nancy (Associé du 4 juin 1910), 42, rue de Boudonville, Nancy.

19 Juill. M. Parisot (le Dr Pierre), Professeur de Médecine légale à la Faculté de Médecine de l'Université (Associé du 16 mars 1900), 34, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

Id. M. Sadoul (Charles), Conservateur au Musée historique lorrain, Directeur de la *Revue lorraine illustrée* et du *Pays lorrain* (Associé du 3 avril 1908), 29, rue des Carmes, Nancy.

7 Févr. M. Estève (Edmond), Professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université (Associé du 29 mars 1912), 9, rue de Boudonville, Nancy.

7 Mars. M. Souriau (Paul), Doyen et Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres de l'Université (Associé du 17 mai 1912), 65, rue de Metz, Nancy.

1914. 9 Janv. M. Binet (Édouard), Doyen et Professeur de Droit civil à la Faculté de Droit de l'Université (Associé du 7 février 1913), 19, rue Grandville, Nancy.

1918. 15 Févr. M. Hottenger (Georges), Publiciste, Docteur en Droit (Associé du 9 janvier 1914), 18, rue Saint-Dizier, Nancy.

Id. M. Bohême (Charles), Professeur agrégé de philosophie au Lycée Henri-Poincaré (Associé du 6 mars 1914), 83, rue Isabey, Nancy.

1919. 11 Juill. M. des Robert (Edmond), Secrétaire de la Société d'Archéologie lorraine (Associé du 6 janvier 1911), 48, rue Hermite, Nancy.

1920. 16 Avril. M. Malgras (Léon) [René d'Avril], Homme de lettres (Associé du 2 février 1912), 12, rue Félix-Faure, Nancy.

30 Avril. M. Huffel (Gustave), Sous-Directeur et Professeur de Sciences forestières à l'École Nationale des Eaux et Forêts (Associé du 21 février 1913), 21, rue des Bégonias, Nancy.

Digitized by Google

1921. 21 Janv. M. Vogt (Henri-Gustave), Professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des sciences de l'Université, Directeur de l'Institut électrotechnique et de mécanique appliquée (Associé du 22 juin 1917), 33, rue du Grand-Verger, Nancy.

1922. 17 Févr. M. de Mahuet (comte Antoine), Associé-correspondant du 24 janvier 1913, 38, rue Gambetta, Nancy.

16 Juin. M. Roy (Hippolyte), Homme de lettres, Associé-correspondant du 28 mai 1917, 21, rue Villebois-Mareuil, Nancy.

1923. 18 Mai. M. Daum (Antonin), maître verrier, Associé-correspondant du 17 février 1910, rue du Pont-Cassé (Verreries de Nancy).

Id. M. Renard (Georges), Professeur à la Faculté de Droit, Associé-correspondant du 7 mai 1920, 13, rue de la Ravinelle, Nancy.

Id. M. Cuénot (Lucien), Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy, Associé-correspondant du 5 janvier 1923, 89, rue de Metz, Nancy.

Id. M. Aubin (Ernest), Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, 8, rue des Bégonias, Nancy.

MEMBRES DONATEURS

M. Braconnot (Henri), membre titulaire 1809-1854, président de l'Académie 1833, décédé le 24 janvier 1855.

M. Lallement (Edmond), Professeur à la Faculté de Médecine, Associé le 22 juin 1866, Membre titulaire le 16 février 1867, décédé le 27 février 1889.

M. Leupol (Louis), Homme de lettres, Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862, Membre honoraire le 16 juin 1882, décédé le 29 octobre 1896.

Digitized by Google

M. Chassignet (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite, Associé le 5 mai 1882, Membre titulaire le 4 août 1882, décédé le 25 février 1898.

M. Lejeune (Jules), Homme de lettres, Associé le 22 novembre 1872, Membre titulaire le 1er février 1878, Secrétaire perpétuel de l'Académie le 6 juin 1884, décédé le 6 août 1898.

S. E. le Cardinal Mathieu (Désiré), Membre de l'Académie française, Membre titulaire le 23 janvier 1880, Membre honoraire le 21 juillet 1899, décédé le 26 octobre 1908.

M. Audiat (Edgard), Président de chambre honoraire, Associé le 4 décembre 1885, Membre titulaire le 21 janvier 1887, décédé le 9 septembre 1911.

M. de Metz-Noblat (Antoine), Associé le 4 juin 1880, Membre titulaire le 5 août 1881, Questeur de 1893 à 1895 et de 1899 au 8 mai 1914, décédé le 9 mai 1914.

M. de Goussaincourt (René), ancien Officier au 54e bataillon de mobiles, Associé-correspondant du 1er juillet 1904, décédé le 14 janvier 1924.

BIENFAITEURS

M. Bonfils (Paul), préparateur de chimie, 1856.

M. Trampitsch, Administrateur des Grandes Brasseries et Malteries de Champigneulles.

M. R. de Goussaincourt, associé-correspondant, décédé.

M. le chanoine Barbier, curé doyen de Blâmont.

Mlle Thiriet, 27, rue du Haut-Bourgeois, à Nancy.

Digitized by Google

III

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS
ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1865. 16 Juin. M. Arnault de La Ménardière (Joseph-Camille), Professeur honoraire à la Faculté de Droit de l'Université de Poitiers (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

1889. 5 Juill. M. Barthélemy (François), Archéologue (Titulaire du 5 juin 1892 au 29 juin 1900), 2, place Sully, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1892. 8 Janv. M. Riston (Victor), Avocat (Titulaire du 5 mai 1893 au 7 février 1919), villa des Ondes, à Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

6 Mai. M. Thoulet (Julien), Professeur honoraire de minéralogie à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy (Titulaire du 5 mai 1893 au 7 novembre 1913), 69, rue Madame, Paris (6e).

1893. 15 Juill. M. Blondlot (René), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de l'Université (Titulaire du 6 janvier 1905 au 24 mai 1912), 16, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1897. 2 Avril. M. Le Monnier (Georges), Professeur honoraire de botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy (Titulaire du 6 janvier 1905 au 20 octobre 1910), 19, rue Montesquieu, Nancy.

29 Oct. M. Pariset (Georges), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg (Titulaire du 9 janvier 1903 au 16 janvier 1920), à Strasbourg.

1898. 22 Avril. M. Imbeaux (le Dr Édouard), Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Professeur à l'École nationale des Ponts et Chaussées (Titulaire du 25 octobre 1901 au 22 novembre 1912), 18, rue Emile-Gallé, Nancy.

Digitized by Google

1902. 21 Nov. M. Villain (François), Ingénieur en chef des Mines (Titulaire du 2 décembre 1904 au 7 juin 1917), 28, rue Lauriston, Paris (16e).

1907. 15 Févr. M. Perdrizet (Paul), Professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg (Titulaire du 21 juillet 1908 au 7 mars 1924), 2, avenue de la Garenne, Nancy.

6 Déc. M. Schaudel (Louis), Receveur principal des Douanes en retraite (Titulaire du 9 juin 1911 au 11 juillet 1919), à Badonviller (Meurthe-et-Moselle).

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX

1864. 15 juill. M. Millien (Achille), littérateur à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1875. 6 Août. M. Vinson (Julien), Professeur à l'École nationale des Langues orientales vivantes, ancien Inspecteur des Eaux et Forêts, Membre du Conseil supérieur des Colonies, 86, rue de l'Université, Paris (7e).

Id. M. Gaffarel (Paul), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université de Dijon, Professeur honoraire d'histoire à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille, 317, rue Paradis, Marseille.

7 Août. M. de Sémallé (René), Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

1883. 15 Juin. M. le comte de Warren (Lucien), ancien Commandant d'artillerie, 19, place des Dames, Nancy.

1884. 7 Nov. M. le comte d'Haussonville (Othenin), Membre de l'Académie française, 5 *bis*, rue de Constantine, Paris (7e).

Digitized by Google

1887. 4 Févr. M. Krantz (Émile), Doyen honoraire, Professeur de langue et de littérature françaises à la Faculté des Lettres de l'Université, 21, rue des Dominicains, Nancy.

1888. 2 Mars. M. Colignon (le Dr René), Médecin-Major de 1re classe en retraite, Membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Jaulny (Meurthe-et-Moselle).

16 Mars. M. de Magnienville (Roger), 5, rue des Cordeliers, Compiègne (Oise).

13 Avril. M. Chapelier (l'abbé Charles), Chanoine de la Cathédrale de Saint-Dié, 7, rue des Frères-Simon, Saint-Dié (Vosges).

29 Juin. M. le baron Hulot (Étienne), Secrétaire généra de la Société de Géographie de Paris, 170 *bis*, rue de Grenelle, Paris (7e).

1889. 4 Janv. M. Fournier (Paul), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Doyen honoraire de la Faculté de Droit de l'Université de Grenoble, Professeur de droit public français à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, 71, avenue de Breteuil, Paris (15e), et à Chaligny, par Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle).

1892. 8 Janv. M. Brunot (Ferdinand), Professeur d'histoire de la langue française à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 8, rue Leneveux (14e).

1893. 3 Mars M. Journée (le Général de brigade Félix-Albert), 10, rue José-Maria-de-Heredia, Paris (7e).

7 Juill. M. Diehl (Charles), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Professeur d'histoire byzantine à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 72, avenue de Wagram (17e).

15 Déc. M. Nœlting (E.), Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

1894. 21 Déc. M. Ferry (René), Juge au Tribunal, 3, avenue de Robache, Saint-Dié (Vosges).

Digitized by Google

1896. 21 Févr. M. Briot (Félix), Conservateur des Eaux et Forêts, en retraite, 12, faubourg Nezin, Chambéry (Savoie).

1897. 8 Janv. M. Marichal (Paul), Conservateur adjoint aux Archives nationales, 11, avenue de Paris, Sceaux (Seine).

7 Mai. M. Bloch (Isaac), Grand Rabbin, 25, avenue Trudaine, à Paris (9e).

1898. 4 Mars. M. Liégeois (le Dr Charles), Correspondant de l'Académie de Médecine, Bainville-aux-Saules (Vosges).

22 Avril. M. Henry (Edmond), Sous-Directeur honoraire de l'École nationale des Eaux et Forêts, 4, rue de la Source, Nancy.

1903. 4 Déc. M. Bazin (René), Membre de l'Académie française, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris (8e), et Les Rangeardières, Saint-Barthélemy (Maine-et-Loire).

1904. 22 Janv. M. Appell (Paul), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne, 5, rue de la Sorbonne, Paris (5e).

Id. M. Picard (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur d'analyse et d'algèbre supérieures à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, 2 et 4, rue Joseph-Bara, Paris (6e).

15 Avril. M. Fournier (le Vice-Amiral Ernest), Vice-Président du Bureau des Longitudes, 65, avenue Bosquet, Paris (7e).

16 Déc. Mme la marquise d'Eyragues, 27, place de la Carrière, Nancy.

1905. 6 Janv. M. Levallois (Henri), Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 12, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

17 Janv. M. Adam (Charles), Membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Recteur de l'Université, palais de l'Université, place Carnot, Nancy.

Digitized by Google

1905. 17 Mars. M. Homolle (Théophile), Membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts et Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs, Paris (1er).

1906. 27 Avril. M. Ferté (Georges), Proviseur du Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques, Paris (5e).

1907. 18 Janv. M. Poulet (Henry), Conseiller d'État, ancien Commissaire de la République à Colmar, 201, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).

7 Juin. M. Simonin (Armand), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 174, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

5 Juill. M. Hallays (André), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 33, boulevard Raspail, Paris (7e).

19 Juill. M. Harmand (Georges), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 134, rue de Rivoli, Paris (1er), et 14, rue des Fontenelles, Sèvres (Seine-et-Oise).

1908. 21 Févr. M. May (Gaston), Professeur de Droit romain à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, 12, rue de Longchamp, Paris (16e).

1909. 5 Févr. M. Chuquet (Arthur), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur au Collège de France, 41, avenue Magne, Villemonble (Seine).

1910. 13 Mai. M. Madelin (Louis), Agrégé de l'Université, Professeur d'histoire, 123, rue Mozart, Paris (16e).

7 Juill. M. Magnant (Le Dr Ernest), Docteur en médecine, Gondrecourt (Meuse).

1912. 2 Févr. M. Bonnard (l'abbé Fourier), Camérier d'honneur de sa S. S. Benoît XV, Recteur de Saint-Nicolas des Lorrains, 17, Via di Tor Sanguigna Rome XI.

Id. M. d'Ollone (le Général Comte Henri-Marie-Gustave), commandant la Place de Soissons (Aisne).

Digitized by Google

1912. 3 Mai. Mgr Herscher (Sébastien), Archevêque de Laodicée, ancien Évêque de Langres, 20, quai de Béthune, Paris (4e).

24 Mai. M. Chatton (l'abbé Edmond), Collégiale de Bon-Secours, 163, rue de Strasbourg, Nancy.

7 Juin. M. Ducrocq (Georges), Directeur des *Marches de l'Est*, 99, boulevard Raspail, Paris (6e).

5 Juill. M. Pottecher (Maurice), Homme de lettres, 5, rue de la Santé, Paris (13e).

25 Oct. M. Hinzelin (Émile), Homme de lettres, 10 *bis*, rue Saint-Charles, Villemonble (Seine).

1913. 24 Janv. M. de Dumast (le baron René Guerrier), 38, place de la Carrière, Nancy.

21 Févr. M. Brocard (Lucien), Professeur d'Économie politique à la Faculté de Droit de l'Université, 5-7, rue Désilles, Nancy.

7 Nov. M. Aimond (l'abbé Charles), Professeur à l'École Saint-Louis (Esplanade du Château), Bar-le-Duc (Meuse).

21 Nov. M. Bertier (Georges), Directeur de l'École des Roches, Verneuil-sur-Avre (Eure).

1914. 20 Mars. M. Davillé (Louis), Professeur d'histoire au Lycée de Bar-le-Duc, 85, rue Dom-Ceillier, Bar-le-Duc (Meuse).

17 Juill. M. Bertin (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), ancien Directeur du Génie maritime et des Constructions navales au ministère de la Guerre, 8, rue Garancière, Paris (6e).

1917. 25 Mai. M. Grenier (Albert), Professeur d'antiquités gallo-romaines à la Faculté des Lettres de l'Université, 4, rue de Turenne, Strasbourg.

Digitized by Google

1917. 25 Mai. M. Constantin (l'abbé Charles), Aumônier du Lycée Henri-Poincaré, 2, rue de la Visitation, Nancy.

1918. 24 Mai. M. Louis (Henri), homme de lettres, 35, rue du Grand-Verger, Nancy.

5 Juill. M. Harmand (René), Professeur de lettres au Lycée Henri-Poincaré, 5, rue Dom-Calmet, Nancy.

1919. 24 Janv. M. Berlet (Charles), Avocat, 8, rue d'Alliance, Nancy.

16 Mai. M. Coutil (Léon), Archéologue normand, Correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique, à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure).

24 Oct. M. Mansuy (Abel), École française, 2, rue Hortensja, Varsovie.

21 Nov. M. Nicolas (Émile), Publiciste, 31, rue de Santifontaine, Nancy.

5 Déc. M. Garnier (Georges), 29, rue Gambetta, Épinal.

1920. 16 Avril. M. Bruneau (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres, 1, rue d'Auxonne, Nancy.

Id. M. Jeanton (Gabriel), Procureur de la République, à Mâcon.

Id. M. Tourneur-Aumont (Jean), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers, 6, rue Jacques-de-Grailly.

21 Mai. M. Bretagne (Pierre), 7, rue de la Pépinière, Nancy.

2 Juill. M. de La Chaise (Baron François), 8, rue de la Garde, à Metz.

Id. M. Maujean (Léon), Professeur à l'École supérieure de Metz, à Plantières, près Metz.

1917 25 mai. M. Thiria (Michel), Peintre-Verrier, Directeur de la *Revue du Pays messin et de Lorraine*, 50, place Saint-Louis, à Metz.

Digitized by Google

1921. 7 Janv. M. Laurent (Joseph), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, 147, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

4 Févr. M. Sadoul (Louis), Conseiller à la Cour d'appel de Nancy, 25, rue de Boudonville.

Id. M. Flahault (Charles), Professeur à l'Université de Montpellier.

1922. 6 Janv. M. Diderrich (Émile), propriétaire à Mondorf-État (Grand-Duché de Luxembourg).

20 Janv. M. Cosmao-Dumanoir (Marcel), Chef du service des agences à la Cie "La Nationale", 11, avenue Malakoff, Paris (16e).

3 Févr. M. Renard (l'abbé Edmond), Professeur à l'Ecole Saint-Sigisbert, 19, cours Léopold, Nancy.

17 Févr. M. Philippe (André), Archiviste du département des Vosges, à Épinal.

17 Mars. M. Baumont (Georges), Professeur au Collège de Saint-Dié (Vosges), 3, rue d'Alsace, à Saint-Dié.

5 Mai. M. Donnadieu (A.), Docteur en médecine, 27, rue de la Pépinière, à Nancy.

19 Mai. M. Beaudoin (Charles), Chargé de cours à l'Université de Genève, Saconexe d'Arve, à Genève.

Id. M. Massé (Henri), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université, à Alger.

7 Juill. M. Surchamp (Henri) [Jean Nesmy], Inspecteur des Eaux et Forêts, à Troyes.

27 Oct. M. Dimoff (Paul), Maître de Conférences de langue et de littérature française à la Faculté des Lettres de Nancy, 2, rue de la Monnaie.

Id. M. Lemasson (Nicolas-Constant), Principal honoraire, avenue Sainte-Anne, à Laxou.

Digitized by Google

1923. 2 Mars. M. Mirman (Léon), Conseiller-maître à la Cour des Comptes, 12, rue Vineuse, à Paris (16e).

16 Mars. M. Arbeltier de La Boullaye (Ernest), ancien Inspecteur des Eaux et Forêts à Troyes.

Id. M. Gaudel (Henri), homme de lettres à Bayon (Meurthe-et-Moselle).

18 Mai. M. Lamasse (le Père Henri), missionnaire apostolique, 21, rue Saint-Lambert, à Nancy.

1924. 1er Févr. M. Tanant (le Général A.), commandant l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Id. M. Bouchot (Léopold), Directeur de l'École Braconnot, 12, rue Braconnot, à Nancy

4 Avril. M. Guinier (Philibert), Directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts, 12, rue Girardet, à Nancy.

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

1869. 17 Déc. M. Muller (E.), Chambellan et Veneur de la Cour de S. M. le roi de Danemark, 109, Vestervoldgade, Copenhague (Danemark).

1875. 6 Août. M. Haynes (H.-W.), Professeur, Vice-Président of the Society of natural history (Berkeley Street), Boston (États-Unis).

Id. M. Schmidt (Waldemar), Professeur d'égyptologie et d'assyriologie à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

1888. 13 Avr. M. Aagaard, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, 83, Nordre Frihamsgade, Copenhague (Danemark).

Digitized by Google

1913. 4 Avr. M. Hyde (James-H.), 18, rue Adolphe-Yvon, Paris (16e), et 23, West 50th Street, New-York (États-Unis).

1922. 7 Juill. M. Gorski (Dr Antoine), Doyen de la Faculté des Sciences politiques et sociales de l'Université de Varsovie (Pologne).

1924. 4 Janv. M. Koskowski (Bronislas), Professeur de pharmacie galénique à l'Université de Varsovie.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 22 mai 1924.

Pages

La vie et les travaux de Henri Bazin (1829-1917), par M. Henri Vogt, membre titulaire (discours de réception) VII

Réponse du président, M. Georges Hottenger, au récipiendaire, M. Henri Vogt XXIX

Compte rendu de l'exercice 1923-1924, par M. Léon Malgras (René d'Avril), membre titulaire LV

Séance publique du 23 décembre 1923.

Allocution prononcée par M. Georges Hottenger, président LXXVII

Rapport sur le concours pour le prix Dupeux, par M. Charles Bruneau, associé-correspondant LXXXIII

Rapport sur le concours pour le prix Stanislas de Guaita, par M. Charles Bohême, membre titulaire LXXXVI

Rapport sur le concours pour le prix du Souvenir, par M. Georges Renard, membre titulaire XC

Rapport sur les prix de vertu, par M. Edmond des Robert, membre titulaire CV

Mémoires dont la Société a voté l'impression.

Servitude et grandeur artistique, littéraire et scientifique, par M. le Dr Ed. Imbeaux, ancien membre titulaire . . 1

La voile de navire dans le blason héraldique en Barrois et au nombre des emblèmes du roi René, par M. Léon Germain de Maidy, membre titulaire 28

Digitized by Google

Pages

Sur les inscriptions liminaires commémoratives de la construction, par M. Léon Germain de Maidy, membre titulaire 54

Sommaire des lectures faites à l'Académie au cours de ses séances ordinaires.

État de l'agriculture en Lorraine au lendemain de la Révolution, par M. Hottenger, membre titulaire 80

La petite thèse de Callot, par M. le chanoine Martin, membre titulaire 82

Autour de saint François de Sales, par M. G. Melin, membre titulaire 82

Une rencontre de Louis XIII avec Charles IV, duc de Lorraine, par M. H. Roy, membre titulaire. 85

L'art méconnu et souillé, par M. V. Prouvé, membre titulaire 86

L'œuvre de Paul Bureau, par M. G. Mélin, membre titulaire. 87

Charles Cuny, explorateur lorrain, par M. H. Roy, membre titulaire 88

Étienne Olry, archéologue lorrain, par M. L. Bouchot, associé-correspondant 88

Le VIe Centenaire des Jeux floraux à Toulouse, par M. l'abbé Edmond Renard, associé-correspondant. . . 89

Jacques Callot et les Dominicains, par M. le chanoine Eug. Martin, membre titulaire 91

Concours ouverts et prix décernés par l'Académie de Stanislas 92

Concours de 1925. 101

Digitized by Google

Pages

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie du 1er janvier au 31 décembre 1923 105

Sociétés savantes en rapport avec l'Académie. 111

Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas suivant l'ordre de réception. 112

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas forme cinq séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar ;* 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy ;* 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (Académie de Stanislas) ; 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° *Mémoires de l'Académie de Stanislas ;* 15 volumes in-8°, de 1867 à 1882.

5° *Mémoires de l'Académie de Stanislas ;* 20 volumes in-8°, de 1883 à 1902-1903.

6° Le volume de 1903-1904 ouvre une sixième série.

Une table des matières comprises dans les trois premières séries a paru en 1870 ; elle a été rédigée par M. le docteur Simonin père.

Une *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas* (*1750-1900*), rédigée par les soins de J. Favier et précédée de l'Histoire de l'Académie par M. Chr. Pfister, a été publiée en 1902.

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

YB 78532

602313

AS
162
A12
Ser.6
v.13-21

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

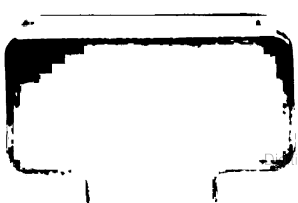

Digitized by Google